

Les enseignants de la Faculté de médecine de Nancy à l'origine (1872)



L'apport des Strasbourgeois

Bernard Legras



Professeur honoraire de médecine

A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la création de la nouvelle Faculté de médecine de Nancy, l'auteur présente les enseignants de la Faculté à l'origine en 1872 et la contribution essentielle des médecins strasbourgeois.



**Les enseignants
de la Faculté
de médecine de Nancy
à l'origine**

**Les enseignants de la Faculté
de médecine de Nancy à
l'origine (1872)**

L'apport des Strasbourgeois

Bernard LEGRAS

Table des matières

Introduction.....	9
La situation à Nancy et Strasbourg juste avant le décret de transfèrement	11
Les changements apportés par le décret de 1872	13
Les nouvelles chaires créées jusqu'en 1879.....	17
Les agrégés de Strasbourg.....	19
QUELQUES ELEMENTS BIOGRAPHIQUES.....	21
QUELQUES ELOGES	35
Eloge de BEAUNIS Henri (1830-1921) par le Professeur F. GROSS	35
Eloge de BERNHEIM Hippolyte (1840-1919) par le Professeur P. SIMON	40
Eloge de COZE Léon (1819-1896) par le Professeur A. HEYDENREICH.....	49
Eloge de FELTZ Victor (1835-1893) par le Professeur H. BERNHEIM	52
Eloge de GROSS Frédéric (1844-1927) par le Professeur L. HEULLY	55
Eloge de HERRGOTT François-Joseph (1814-1907) par le Professeur F. GROSS ...	61
Eloge de HERRGOTT Alphonse (1849-1927) par le Professeur A. FRUHINSHOLZ.	68
Eloge de LALLEMENT Edmond (1838-1889) par le Professeur H. HEYDENREICH .	73
Eloge de POINCARÉ Emile (1828-1892) par le Professeur H. BERNHEIM	75
Eloge de RIGAUD Philippe (1805-1881) par le Professeur G. TOURDES	78
Eloge de STOLTZ Joseph (1803-1896) par le Professeur A. HERRGOTT	83
Eloge de TOURDES Gabriel (1810-1900) par le Professeur F. GROSS	91
ANNEXES.....	99
Professeurs par année de décès (jusqu'en 1930)	99
Le transfèrement.....	101
Les ouvrages historiques de l'auteur	112

Introduction

A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la création de la nouvelle Faculté de médecine de Nancy et d'un colloque organisé par les amis du musée de la Faculté, l'une des conférences porte sur la contribution des Maîtres strasbourgeois.

Outre l'ouvrage qu'il a consacré à ce siècle et demi¹, l'auteur présente de façon plus complète un texte qui se limite aux enseignants de la Faculté de médecine à l'origine en 1872.

Ce texte reprend beaucoup d'éléments du livre du doyen Frédéric Gross consacré à la Faculté de médecine de 1872 à 1914, paru en 1923 dans les mémoires de l'Académie de Stanislas², ainsi qu'un texte en annexe du professeur Jean-Pierre Grilliat.

Le lecteur trouvera également différents éloges prononcés lors des décès de ces personnalités puis publiés dans les *Annales médicales de Nancy*.

Ce bref document permet d'apprécier l'apport médical extraordinaire apporté par Strasbourg à Nancy, à la suite du transfèrement de sa Faculté en 1872.

Le doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg évoque cette période dans une préface du volume I (extrait) :

« L'histoire des Facultés de médecine de Nancy et de Strasbourg s'entremêle dans un destin qui a forgé l'Europe d'aujourd'hui. La défaite de la France contre la Prusse en 1871, ce moment dramatique, a été fondateur car il a permis un rapprochement unique entre Strasbourg et Nancy qui sont et resteront éternellement liés par le transfèrement de la Faculté strasbourgeoise signé le 1er octobre 1872 par Thiers.... Ce transfèrement a créé des liens de fraternité dans un contexte agité entre les universités et les écoles de médecine de cette époque.

¹ Ouvrage avec comme titre : Les cent cinquante ans de la Faculté de médecine de Nancy ; et en sous-titre : volume 1 : *De sa renaissance en 1872 jusqu'à l'aube du 21ème siècle* ; volume 2 : *Les professeurs décédés : 1872-2022*.

² Volume 1921-1922. Livre publié secondairement par l'imprimerie *Berger-Levrault* de Nancy.

Cette création s'est faite dans la difficulté, marquée par des positions opportunistes et partisans de la Faculté de médecine de Montpellier et de l'école de médecine de Lyon. Au-delà de ces péripéties, l'école médicale nancéenne a ouvert les bras à la Faculté de médecine de Strasbourg. Cette rencontre a permis une forme de symbiose fondatrice entre les corps professoraux de nos deux villes, avec comme symbole Alexis Stoltz, dernier doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg qui sera le premier doyen de la nouvelle Faculté de Nancy. »

La situation à Nancy et Strasbourg juste avant le décret de transfèrement

L'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Nancy comprend onze professeurs :

Edmond SIMONIN (*directeur*) (clinique externe ou chirurgicale)

Victor PARISOT (clinique interne ou médicale)

Nicolas BLONDOT (chimie, pharmacologie, toxicologie).

Ces trois professeurs le resteront à la nouvelle Faculté, les huit autres seront nommés professeurs adjoints :

Edouard BECHET (pathologie externe ou chirurgicale)

Charles DEMANGE (pathologie interne ou médicale)

Charles GRANDJEAN (histoire naturelle, matière médicale et thérapeutique)

Léon POINCARE (anatomie et physiologie) (*devint en 1979 titulaire d'une nouvelle chaire d'hygiène*)

Émile PARISOT (clinique externe ou chirurgicale)

Léon PARISOT (anatomie et physiologie)

Pierre ROUSSEL (accouchements, maladies des femmes et enfants)

Jean-Pierre XARDEL (clinique interne ou médicale).

A la même époque, la Faculté de médecine de Strasbourg compte seize chaires :

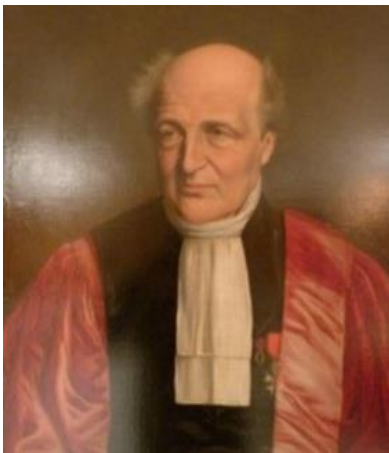
Physique médicale et hygiène, chimie médicale et toxicologie, botanique et histoire naturelle médicale, anatomie, physiologie, pathologie et thérapeutique générales, pathologie interne, pathologie externe, médecine opératoire, thérapeutique spéciale, matière médicale et pharmacie, clinique médicale (deux chaires), clinique chirurgicale (deux chaires), accouchements et clinique d'accouchement, médecine légale.

Sept chaires sont vacantes : deux par suite de décès des titulaires en 1871, KUSS (physiologie), STOEBER (pathologie et thérapeutique générales) ; trois par suite de retraite en 1872 : CAILLOT (chimie), SÉDILLOT (clinique chirurgicale), FÉE (histoire naturelle) ; deux professeurs, SCHUTZENBERGER et WIEGER, pour motifs divers n'ont pas quitté Strasbourg.

***Les trois professeurs de Nancy
maintenus dans leur chaire***



*Jean-Baptiste Edmond SIMONIN (1812-1884)
Portrait de Jules Wielhorski*



*Nicolas BLONDLOT (1808-1877)
Portrait d'Eugène Feyen*



*Victor PARISOT (1811-1895)
Médaillon*

Les changements apportés par le décret de 1872

Le décret a maintenu ces seize chaires de Strasbourg à Nancy.

Neuf d'entre elles ont gardé leurs titulaires :

Le doyen STOLTZ est maintenu dans sa chaire transformée en chaire de clinique obstétricale et gynécologique ; les professeurs RAMEAUX, dans la chaire de physique et d'hygiène, TOURDES, de médecine légale, RIGAUD, de clinique chirurgicale, HIRTZ, de clinique médicale, MICHEL (Eugène), de médecine opératoire, COZE (Léon), de thérapeutique et matière médicale, BACH, de pathologie externe, MOREL, dans sa chaire d'anatomie transformée en chaire d'anatomie générale, descriptive et topographique.

Aux sept chaires vacantes ont été nommés :

Trois anciens professeurs de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Nancy : BLONDLOT (chimie médicale), SIMONIN (clinique chirurgicale), PARISOT (clinique médicale).

Quatre agrégés de la Faculté de médecine de Strasbourg deviennent professeurs : BEAUNIS (physiologie), FELTZ (anatomie et physiologie pathologiques³), HECHT (pathologie générale et interne⁴), ENGEL (botanique et histoire naturelle médicale).

Le décret de 1872 a désigné neuf professeurs adjoints.

Huit d'entre eux étaient d'anciens professeurs et adjoints de l'École préparatoire de Nancy : ROUSSEL, DEMANGE, BÉCHET, GRANDJEAN, XARDEL, POINCARÉ, PARISOT, LALLEMENT. Le neuvième, RITTER, était un ancien agrégé de la Faculté de Strasbourg.

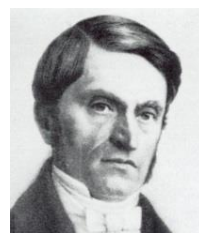
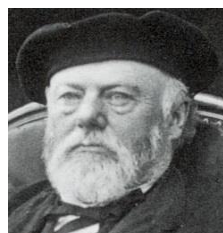
³ Chaire de pathologie et de thérapeutique générales transformée.

⁴ Chaire de pathologie interne transformée.

Les neuf professeurs strasbourgeois maintenus dans leur chaire



BACH Marie-Joseph (1809-1886) COZE Léon (1819-1896) HIRTZ Matthieu (1809-1878)



MICHEL Eugène (1819-1883) MOREL Charles (1822-1884) RAMEAUX Jean-F (1805-1878)



RIGAUD Philippe (1805-1881) STOLTZ Joseph (1803-1896) TOURDES Gabriel (1810-1900)

Les neuf agrégés strasbourgeois

Quatre reçoivent une chaire à Nancy tout de suite



*BEAUNIS Henri (1830-1921) FELTZ Victor (1835-1893) HECHT Louis-Emile (1830-1906)
et ENGEL Louis (1821-1880)*

Cinq sont nommés professeurs plus tard



BERNHEIM Hippolyte (1840-1919) GROSS Frédéric (1844-1927)



*HERRGOTT François-J. (1814-1907) Ferdinand MONOYER (1836-1912)
et RITTER Eugène (1837-1884)*

Les nouvelles chaires créées jusqu'en 1879

Une chaire d'accouchements et de maladies des enfants a été créée et l'agrégé Joseph HERRGOTT nommé titulaire. Le tableau du personnel de la Faculté de médecine comprenait encore les doyens honoraires : COZE (Roger), professeur de matière médicale et de thérapeutique à la Faculté de Strasbourg (1795-1875), et père de COZE (Léon), professeur à la Faculté de Nancy ; EHRMANN (1792-1878) ; les professeurs honoraires : FÉE (1789-1874), connu par ses travaux littéraires dont plusieurs avec la collaboration de Guerrier de Dumast, le patriote, lorrain auquel Nancy doit les Facultés des Lettres et des Sciences ; SÉDILLOT (1803-1883), professeur de clinique chirurgicale, à la Faculté de Strasbourg, médecin inspecteur, ancien directeur de l'École de Santé militaire de Strasbourg et connu à Nancy par le bel hôpital militaire auquel son nom a été donné ; CAILLOT (1805-1884), professeur de chimie médicale et de toxicologie.

De 1878 à 1879, deux chaires, nouvelles ont été successivement créées. En mai 1878, la chaire de physique et d'hygiène, devenue vacante, par la mort de RAMEAUX, a été dédoublée en une chaire de physique, dont l'agrégé CHARPENTIER est devenu titulaire, et une chaire d'hygiène créée et donnée à POINCARÉ (Léon), professeur adjoint qui depuis 1872 était chargé d'un enseignement complémentaire d'hygiène. La création d'une chaire d'hygiène ne pouvait être que favorablement accueillie vu l'importance de plus en plus grande de cette branche de la médecine. En 1879, à la suite de la retraite du professeur STOLTZ, le professeur HERRGOTT fut transféré dans la chaire de clinique obstétricale devenue vacante. Bientôt la chaire qu'il quittait fut réunie à sa nouvelle chaire, qui devint la chaire de clinique obstétricale et d'accouchement. La chaire devenue vacante a permis la création d'une chaire d'histologie pour le professeur MOREL, dont la chaire d'anatomie générale, descriptive et topographique a été transformée en chaire d'anatomie descriptive et donnée au professeur adjoint LALLEMENT. La création d'une chaire d'histologie était une nécessité. L'histologie s'affirmait de plus en plus comme spécialité d'avenir, dans laquelle MOREL s'était acquis un juste renom depuis 1856 déjà par une conférence spéciale facultative d'histologie à la Faculté de médecine de Strasbourg, puis à Nancy dès 1872, dans un cours

complémentaire avec démonstrations sur la matière, enfin par ses travaux spéciaux⁵.

Les professeurs adjoints étaient chargés de compléter l'enseignement par des cours et cliniques annexes. Trois d'entre eux ont été ultérieurement nommés titulaires : RITTER (chimie biologique et pathologique) ; POINCARÉ (hygiène) ; LALLEMENT (anatomie).

⁵ Dès 1860, MOREL avait écrit un Traité élémentaire d'histologie dont une troisième édition venait de paraître.

Les agrégés de Strasbourg

Le décret du 1er octobre 1872 avait maintenu dans leurs fonctions huit agrégés en exercice de la Faculté de médecine de Strasbourg. Cinq d'entre eux sont seuls venus à Nancy : MONOYER, SCHLAGDENHAUFEN, BOUCHARD, GROSS, BERNHEIM.

De ces cinq agrégés, MONOYER a été ultérieurement nommé professeur à la Faculté de médecine de Lyon, SCHLAGDENHAUFEN, à l'École supérieure de pharmacie de Nancy, BOUCHARD, à la Faculté de médecine de Bordeaux, les deux autres à la Faculté de Nancy.

De 1878 à 1900, les concours se sont régulièrement tenus tous les trois ans, et trente-quatre agrégés ont été successivement désignés pour la Faculté de Nancy :

1875 : JULIEN, CHRÉTIEN, ENGEL

1878 : P. SPILLMANN, E. DEMANGE, HEYDENREICH, A. HERRGOTT, CHARPENTIER

1880 : GARNIER, WEISS

1883 : SCHMITT, ROHMER, BARABAN, BAGNÉRIS, MACÉ

1886 : P. SIMON, P. PARISOT, VAUTRIN, S. REMY, NICOLAS, RENÉ, GUÉRIN

1892 : HAUSHALTER, FÉVRIER, PRENANT

1895 : G. ÉTIENNE, ZILGIEN, FRÉLICH, SCHUHL, JACQUES, GUILLOZ, LAMBERT, VUILLEMIN

1898 : BOUIN, ANDRÉ.

Dix-neuf d'entre eux ont été nommés à des chaires successivement vacantes : CHRÉTIEN, P. SPILLMANN, E. DEMANGE, HEYDENREICH, A. HERRGOTT, CHARPENTIER, GARNIER, WEISS, SCHMITT, ROHMER, BARABAN, MACÉ, P. SIMON, P. PARISOT, VAUTRIN, PRENANT, G. ÉTIENNE, VUILLEMIN, BOUIN.

QUELQUES ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

Parmi les nombreux enseignants venus de Strasbourg à Nancy, nous proposons les biographies⁶ de quelques personnalités remarquables dont, notamment trois doyens (Stoltz, le premier puis Tourdes, le second et enfin Gross) et Bernheim, l'une des gloires de la Faculté de médecine de Nancy. Nous terminerons par Victor Parisot et Simonin, dernier directeur de l'Ecole de médecine de Nancy.



Joseph-Alexis STOLTZ (1803-1896) né à Andlau en 1803, fut agrégé en 1829 et succède à Pierre-René Flamant en 1834, comme professeur du Cours et de la Clinique d'accouchements.

Avant de résumer ses travaux considérables portant sur 45 années de direction de clinique obstétricale, 38 ans à Strasbourg et 7 ans à Nancy, il faut rappeler qu'il fut le dernier doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg et le premier doyen de la nouvelle Faculté de médecine de Nancy, où il fut transféré en 1872 à la tête de la presque totalité de ses collègues qui choisirent de quitter l'Alsace. Il fut le président du premier Comité de rédaction de la *Revue Médicale de l'Est*, fondée en 1874.

Associé national de l'Académie de médecine, il fut, selon François-Joseph Herrgott, son élève, un homme bienveillant quoique d'aspect sévère, mais sévère aussi dans ses critiques des travaux d'autrui. Dès 1872, il s'attache à la réorganisation de la

⁶ D'après des textes du Numéro Spécial du Centenaire de la Revue (1874-1974) des *Annales Médicales de Nancy*.

Faculté de médecine de Nancy. Nommé à l'honorariat en 1879, il se retire à Andlau, où il meurt à l'âge de 93 ans.

Stoltz a introduit en France la technique de l'accouchement prématuré provoqué en cas de rétrécissement pelvien ; il remit également à l'honneur l'opération césarienne qui rencontrait de nombreux adversaires en France. Il améliora le forceps, présenta de nombreux mémoires sur les sujets les plus variés, dirigea 170 thèses d'obstétrique de 1836 à 1870 ; de nombreux travaux concernant la gynécologie et la pédiatrie, la collaboration au Traité de l'Art des Accouchements de Naegele, toutes ces activités ont contribué à la renommée de Stoltz, et des élèves qu'il a formés.



Gabriel TOURDES (1810-1900) né à Strasbourg, agrégé en 1835, occupa la chaire de médecine légale de Strasbourg dès 1840. Lors du transfert de la Faculté de Strasbourg à Nancy, il devint tout naturellement le premier titulaire de cette chaire nouvellement créée et un peu plus tard il fut nommé doyen de la Faculté, le second après Stoltz. Dès sa prise de fonction, il s'attacha à réorganiser l'enseignement de la médecine légale à Nancy, notamment en essayant d'intéresser à la discipline médico-légale non seulement les étudiants en médecine mais également les étudiants en droit.

Son enseignement et l'ensemble de ses recherches se trouvent réunis dans son « Traité de médecine légale » et ici, ce sont surtout ses travaux en matière de thanatologie » qui devaient donner à Tourdes le renom qu'il conserve encore.

Il s'attacha à décrire les signes qu'il était indispensable d'observer pour affirmer le décès. Plus encore que dans les symptômes qu'il énumérait, l'originalité des recherches thanatologiques de Tourdes tient au fait que, parmi l'arsenal des signes dont on faisait usage au siècle dernier pour porter le diagnostic de la mort, beaucoup conservent encore toute leur valeur.

Il fut également l'un des premiers à étudier l'entomologie thanatologique, la « faune des cadavres ». Il avait remarqué qu'elle était constituée de huit escouades s'échelonnant dans le temps en suivant toujours le même ordre. En effet, il avait pu observer que la dégradation du cadavre s'effectue par étapes, chacune d'elles réalisant un milieu naturel bien défini et correspondant à l'écologie d'une escouade particulière. Chaque escouade reste donc sur le cadavre tant que les conditions qui lui sont offertes sont favorables et cède sa place à l'escouade suivante dès que le milieu se modifie. Connaissant, grâce à l'observation, le moment où chaque escouade attaque le cadavre en fonction de l'état de dégradation du corps, il était donc possible, par l'étude des pupes, vestiges des espèces qui se sont succédées, de déterminer l'époque de la mort.



Frédéric GROSS (1844-1927) né à Strasbourg, élève de Koeberlé et Sédillot, devient agrégé de chirurgie à la Faculté de Strasbourg en 1869 à vingt-cinq ans. Chargé d'un service à l'hôpital civil pendant le siège et le bombardement de 1870, il est nommé chef d'une ambulance dans le Doubs après reddition de sa ville natale. En 1872, il reprend ses fonctions d'agrégé à la Faculté de médecine de Nancy. Chargé ensuite de la clinique ophtalmologique, il est nommé en 1879 professeur de médecine opératoire, charge qu'il n'occupera que pendant deux ans pour devenir professeur de clinique. Pendant trente-trois ans, Gross assurera la direction de la clinique chirurgicale B.

Son œuvre scientifique est considérable. On lui doit nombre de techniques opératoires concernant la chirurgie gastrique (il fut le premier à pratiquer une gastro-entérostomie à Nancy) et abdominale, la rhinoplastie, les trépanations, la chirurgie des membres, la gynécologie. Il a publié de très nombreux mémoires et plus particulièrement des traités : les nouveaux éléments de pathologie et de clinique chirurgicale (1893) et les nouveaux éléments de pathologie chirurgicale générale (1898) ont été longtemps des classiques.

Le premier en France avant Lucas Championnière, il introduisit dans son service d'agrégé, la méthode de Lister, dont il jugea les résultats dans sa leçon d'ouverture à la clinique chirurgicale. En 1875, il avait adressé à ce sujet, un mémoire à la société de chirurgie de Paris, et en 1879, il faisait paraître une monographie intitulée « la méthode antiseptique » où il relatait son expérience en la matière. S'il fut le promoteur en France de l'antisepsie, il fut aussi l'un des premiers à lui substituer l'asepsie. En 1891, il écrit : « dans les opérations, l'asepsie doit être la règle » et à la faveur de cette méthode, il préconise déjà la suppression du drainage après suture des plaies opératoires.

Fondateur en 1874 de la *Revue médicale de l'Est*, il en a été longtemps l'animateur et un rédacteur scrupuleux et méthodique. C'est en 1898 qu'il fut élu doyen à la mort du professeur Heydenreich, poste qu'il occupera jusqu'à la retraite. Son décanat a été une brillante période pour la Faculté de médecine. C'est grâce à ses efforts incessants que la construction de la Faculté de médecine fut réalisée rue Lionnois. On lui doit aussi la fondation de l'Institut dentaire et la création de huit services hospitaliers d'enseignement.

L'heure de la retraite n'arrêta pas ses activités. A la fin de la première guerre mondiale, il avait dirigé la société de secours aux militaires tuberculeux qui fut le premier élément de l'office d'hygiène sociale dont on connaît la brillante destinée. Au cours d'une séance du conseil, la Faculté avait tenu, au cours d'une séance solennelle, à lui rendre un hommage reconnaissant. Son activité inlassable ne connut jamais de repos. En octobre 1927, il ressentit un court malaise au retour d'une visite dans les hôpitaux et tomba, pour ne plus se relever.



Hippolyte BERNHEIM (1840-1919), né à Mulhouse, gravit les échelons des études médicales à la Faculté de Strasbourg, Interne en 1862, aide de clinique la même année, et soutient sa thèse en 1867 sur la myocardite aiguë. Il réussit le concours d'agrégation dès l'année suivante, mais pour le jeune agrégé de 28 ans, le désastre

de 1870 menace une carrière qui s'annonçait brillante. Le décret de transfèrement conduit Bernheim à Nancy en 1872, et lui offre une compensation au sacrifice de l'émigration, il est nommé agrégé dans la clinique médicale de Hirtz. Son « Patron », dès l'année suivante, est mis en disponibilité sur sa demande pour raison de santé. Et voilà le jeune maître de trente-trois ans, à la tête d'une clinique médicale qu'il n'abandonnera qu'à l'heure de la retraite. La dureté du sort a parfois d'heureuses conséquences, et à la compensation de Bernheim s'ajoute celle de la nouvelle Faculté de médecine de Nancy, qui, après 1870, compte dans les rangs de ses enseignants un maître d'une valeur exceptionnelle⁷.

En 1878, Bernheim est nommé titulaire de la clinique médicale. Retracer l'œuvre scientifique du maître de l'École de Nancy est une gageure, car si, pour un esprit superficiel, elle se limite à l'hypnotisme, c'est oublier les impératifs de l'enseignement de la médecine pratique au lit du malade, de sa charge hospitalo-universitaire. Ne s'attardant pas sur une méthode empirique incontrôlable, l'esprit critique et le bon sens de Bernheim, après analyse de la méthode de Liebeault et une longue pratique clinique lui inspirent 90 publications d'orientation neuropsychiatrique (dont une bonne douzaine dans la *Revue Médicale de l'Est*). De là sa conviction dans l'utilité de la suggestion, tandis que l'hypnotisme est une technique d'exception. Devant l'opposition de Charcot, il sait se défendre, car « c'était un rude joueur qui défendit avec la dernière énergie les idées que son expérience et sa raison lui faisaient considérer comme vraies. Il a eu le rare bonheur de voir ces idées acceptées d'une façon à peu près générale, bien que quelquefois démarquées »

Les conférences faites pour le plus grand profit des étudiants portent sur tous les sujets, les typhoïdes (sujet de sa thèse d'agrégation), le rhumatisme, les aortites, l'asthme cardiaque, le brightisme, l'asystolie, la grippe, etc. Toute observation le passionne, fait l'objet d'une analyse minutieuse et d'une discussion serrée du diagnostic. Il a cependant un certain penchant pour la cardiologie ; il est le premier

⁷ Dès la leçon d'ouverture qu'il fait en 1873, il n'hésite pas, devant les élèves, à montrer comment il conçoit la vie et le rôle du professeur de clinique médicale : « Si, dans les arts ou dans les sciences exactes, on peut, par les qualités innées ou par la puissance du travail, s'élever, jeune encore, au rang des maîtres, dans une science comme la nôtre, il faut de longues années d'observation personnelle pour acquérir l'autorité magistrale... A celle qui me manque, je suppléerai par mon dévouement et mon désir ardent d'être utile à chacun de vous ; votre indulgente et bienveillante attention facilitera ma tâche. »

à signaler le refoulement et l'écrasement du ventricule droit du fait de l'hypertrophie du ventricule gauche, et il décrit les signes de l'asystolie en les rapportant à leur véritable cause (1909). Ce syndrome porte son nom à juste titre.

« Bernheim n'est pas seulement un homme de science et un clinicien de haute valeur, il est profondément dévoué à la Faculté de médecine et à l'Université de Nancy. Il s'est de tout temps intéressé aux différents problèmes qui se sont posés pour assurer le progrès de l'une et de l'autre » (Gross). D'ailleurs, ses conceptions administratives le font désigner comme assesseur du doyen en 1882, deux ans après un rapport présenté à la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur au nom de la section de médecine de Nancy. Depuis cette date, il rédige à douze reprises des rapports critiques sur l'enseignement médical et les remèdes à y apporter. Dans une vision d'avenir (car en son temps l'observation personnelle est la base essentielle de la publication scientifique), le grand savant et le clinicien accompli qu'est Bernheim se prononcent avec autorité en faveur de la division du travail, plus profitable et plus enrichissante, tout en se gardant d'une dispersion excessive et, par là, dangereuse.



Léon COZE (1819-1896), après avoir soutenu sa thèse en 1842 sur le « rétrocèle vaginal et sa cure radicale », s'adonne à la clientèle à Sainte-Marie-Aux-Mines de 1844 à 1852, puis, revenant à Strasbourg, subit avec succès les épreuves du concours d'agrégation, présentant une thèse sur « l'Histoire naturelle et pharmacologique des médicaments narcotiques fournis par le règne végétal ». En 1858, il devient titulaire de la chaire de matière médicale et thérapeutique, succédant à son père Jean Baptiste Coze (1795-1875). Il prend sa retraite, dans la même chaire, en 1889.

En sus de son enseignement théorique, Léon Coze assure l'enseignement pratique des maladies des vieillards à l'hospice Saint Julien.

Cependant, l'œuvre de Coze, tout en comportant divers travaux cliniques, notamment sur les maladies infectieuses, s'intéresse surtout à la matière médicale (uréthane, strychnine, etc...), son champ d'action, ou encore au bacille tuberculeux.

D'autres charges ont fait appel à son activité : au titre d'assesseur du doyen Stoltz, il a pris une grande part à l'organisation de la nouvelle Faculté de médecine de Nancy, dès 1872.

« Professeur estimé, homme de devoir, d'opinions très arrêtées, mettant au service de convictions profondes une volonté énergique et une parfaite droiture. Travailleur de laboratoire, il fut un des précurseurs de la bactériologie » (Gross). Dès 1866, en collaboration avec Feltz, il a fait connaître ses recherches expérimentales sur l'état du sang dans les maladies infectieuses, affirmant, dès cette époque, la nature microbienne de la plupart des maladies infectieuses. Ce sujet lui est cher, et, le reprenant en 1872, il fait connaître ses « Recherches cliniques et expérimentales sur les maladies infectieuses, envisagées principalement au point de vue de l'état du sang et de la présence de ferments ».



François-Joseph HERGOTT (1814-1907), né à Guebwiller, est agrégé de chirurgie-accouchement à Strasbourg en 1853. La guerre de 1870 le fait désigner au poste de chirurgien-chef des Ambulances des Grand et Petit Séminaires. Lors de son transfert à Nancy, il est nommé professeur d'accouchement théorique ; en 1879, il succède à Stoltz dans la chaire de clinique obstétricale. Excellent chirurgien, élève de Sédillot et l'un des premiers adeptes de l'anesthésie chloroformique, il fut un grand accoucheur, un historien de l'obstétricie⁸, un remarquable chirurgien-gynécologue, mais aussi très orienté vers la chirurgie infantile.

⁸ On lui doit : - la traduction de l'Histoire de l'obstétricie, de J. de Siebold ; - la traduction du Traité des maladies des femmes, de Soranus d'Ephèse, avec annotations sur le texte de

Ses nombreux travaux lui valurent d'appartenir à l'Académie de Médecine. Selon Adolphe Pinard : « il fut simple et modeste, fuyant même les apparences de la gloire ; il ne chercha le bonheur que dans l'intimité de sa conscience ».

Ses travaux les plus importants concernent la chirurgie gynécologique, en particulier, le traitement des fistules vésico-vaginales, pour le repérage desquelles il met au point un spéculum-valve (1858) toujours utilisé ; il pratique l'ovariotomie avec Koeberle, met au point les indications et la technique de l'hystérectomie en s'inspirant de l'opération princeps de Sauter (Constance en 1822). Il présente une « Esquisse historique de l'extirpation de la matrice » à la Société de médecine de Nancy (1885). En chirurgie infantile, il s'attache au traitement correctif des malformations congénitales : bec de lièvre, pied bot, dont il présente l'histoire thérapeutique à la même Société, en 1899.

Il fut président de la *Société de médecine* en 1877. Herrgott bénéficia d'une longue et active retraite, après avoir eu la satisfaction de voir son fils Alphonse lui succéder, en 1886, à la tête de la Clinique obstétricale. Il mourut à Nancy, âgé de 93 ans.



Charles MOREL (1822-1884), élève du professeur Ehrmann, fut professeur titulaire à Strasbourg avant d'occuper le premier en 1872 la chaire d'anatomie de la Faculté de médecine de Nancy ; il avait su s'entourer de nombreux élèves, dont plusieurs le suivirent à Nancy, en particulier Bouchard qui continuera ses fonctions d'agrégé à Nancy avant d'être nommé professeur d'anatomie à Bordeaux.

C'est avec Bouchard qu'il assurera initialement, l'enseignement de l'anatomie, aidé dans cette charge par Lallement qui dirigeait l'enseignement pratique avant 1872 à

Moschion ; - la traduction du *Traité des déviations utérines*, de Schultze, ainsi que de l'ouvrage de Wigand, sur la version par manœuvres externes.

l'École préparatoire de médecine de Nancy et qui reçut, à ce moment, le titre de professeur adjoint. Morel était avant tout un observateur habile et consciencieux ; mais l'anatomie topographique du cerveau publiée en 1880 montre également combien il était au courant des progrès de la physiologie moderne ; son manuel de l'anatomiste (1883) en collaboration avec Mathias Duval restera longtemps classique.

Cependant, Morel avait su attacher son nom à une science en plein développement, l'histologie dont il a été en France un des promoteurs ; dès son installation à Nancy, il avait assuré un enseignement théorique et pratique d'anatomie microscopique. Lorsque cet enseignement en 1878 fut rendu obligatoire dans les Facultés de médecine, c'est tout naturellement à lui que l'on fit appel pour occuper la chaire d'histologie nouvellement créée (1879). Il avait dès 1864 publié le premier traité d'histologie humaine normale et pathologique de langue française ; ce traité parfaitement illustré eut un grand succès et fut plusieurs fois réédité ; il était rédigé avec la collaboration de Jean-Antoine Villemin, dont les études ultérieures sur la tuberculose lui valurent une juste célébrité.

A Nancy, Morel sut redonner une nouvelle impulsion aux recherches histologiques. Plusieurs de ses élèves présentent à ce moment des thèses remarquées, en particulier celle de Bagneris, qui sera par la suite agrégé à Nancy sur la « Structure microscopique des veines normales ». Sa mort, survenue en 1884, à 62 ans, ne lui permit pas de suivre la carrière de ceux qu'il avait distingués et qui allaient reprendre ultérieurement les chaires d'anatomie et d'histologie donnant à la recherche microscopique une nouvelle impulsion.



Henri BEAUNIS (1830-1921) est né à Amboise, où sa mère s'était réfugiée en raison des événements révolutionnaires. Ses parents habitaient Rouen, et c'est dans cette ville qu'il fit ses études secondaires et commença sa médecine, qu'il alla continuer à Paris.

Il semble bien que, dans la capitale, il consacra moins de temps à la Faculté qu'à des activités littéraires, d'ailleurs appréciées, puisqu'il put faire représenter au théâtre de l'Odéon une « Ode à Molière » (il avait alors 23 ans). Les pères de ce temps-là étaient peu compréhensifs, et celui de Henri, fonctionnaire des contributions indirectes, envoya d'autorité son fils continuer ses études à Montpellier, où il soutint sa thèse en 1856 (« L'habitude en général »). Sans doute pour des raisons financières, il concourut pour devenir médecin militaire et, sitôt achevé son stage au Val de Grâce, fut affecté à divers postes en Algérie, puis à Montpellier et à Arras.

C'est à ce moment qu'il se décida à tenter une carrière universitaire, visant d'emblée la Faculté de médecine de Strasbourg. Il lui fallut pour cela se mettre d'abord à l'étude de l'allemand, puis il concourut avec succès pour le poste de répétiteur à l'école de santé militaire de Strasbourg. Une fois sur place (1861), il prépara le concours d'agrégation d'anatomie et physiologie, auquel il réussit en 1863.

C'est à cette époque qu'il écrivit, avec Bouchard une « Anatomie descriptive » qui eut 5 éditions et fut traduite en espagnol. Parallèlement à ses activités universitaires, Beaunis était resté médecin militaire et avait la charge du service des vénériens à l'Hôpital militaire.

Vint la guerre de 1870. Beaunis fit son devoir dans Strasbourg assiégée ; à la chute de la ville, il passa clandestinement en Suisse pour rejoindre l'armée française et prit part à la campagne de la Loire. Il reçut ensuite diverses affectations et n'abandonna l'armée active qu'à sa nomination comme professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Nancy, en 1872.

Sa première tâche fut d'organiser le laboratoire et de se procurer du matériel. Très rapidement, il en obtint du Ministère et put ainsi mettre en route, dès 1875, des travaux pratiques - facultatifs - qui eurent un tel succès auprès des étudiants qu'il fallut doubler les séries au bout de deux ans de fonctionnement. En 1877, toujours avec Bouchard, il publiait un « Précis d'anatomie et de dissection », et surtout, en 1876, la première édition des « Nouveaux éléments de physiologie humaine ». Cet ouvrage eut trois éditions et fut traduit en italien ; la troisième édition date de 1888 ; beaucoup plus importante que celle de 1876, c'est un traité en deux volumes, comportant 1672 pages et 626 figures, couvrant tout le champ de la physiologie (y compris la physiologie générale, la chimie physiologique, la

physiologie cellulaire). Cet ouvrage est remarquable par sa clarté, son érudition (les références sont très nombreuses, et actualisées) et son objectivité.

Le domaine de recherche de Beaunis était essentiellement le système nerveux, et plus spécialement la psycho-physiologie. Ses travaux dans ce domaine furent récompensés par la création à la Sorbonne, en 1889, d'un laboratoire de psychologie physiologique dont il fut nommé le Directeur (non rétribué). L'atmosphère de Nancy était certes propice à une telle orientation, en vertu notamment des retentissants travaux de Bernheim et de son école. Dans un livre paru pour la première fois en 1886 (« Le somnambulisme provoqué »), Beaunis relate ses propres recherches sur l'hypnotisme, recherches intéressantes en ce sens qu'elles tendaient à obtenir des mesures de grandeurs physiologiques au cours de l'hypnose (mesure de divers temps de réaction, mesure de la force musculaire).

En 1892, Beaunis eut des ennuis de santé assez graves pour qu'il dut demander sa mise en congé, puis prendre une retraite anticipée en 1894 ; il avait alors 64 ans. En fait, son état de santé s'améliora, et il ne mourut qu'en 1921, âgé de 92 ans, après avoir eu une retraite active, au cours de laquelle il publia quelques articles scientifiques et surtout des œuvres littéraires. A vrai dire, cette activité littéraire, commencée dès sa jeunesse, n'avait jamais été interrompue : ce sont plus de vingt œuvres - contes, récits, poésies, pièces de théâtre - que Beaunis publia sous son nom ou sous le pseudonyme de Paul Abaur - sans compter une traduction d'Eschyle, commencée au lycée et reprise dans la huitième décennie de sa vie.



Victor PARISOT (1811-1895), après avoir gravi rapidement les échelons des études médicales, soutient sa thèse à Paris en 1836 sur : « Considérations sur quelques points de l'histoire de la fièvre typhoïde ». A l'âge de 38 ans, il devient titulaire de la Chaire de Clinique interne de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de

Nancy (1849), étant ensuite le seul à conserver sa Chaire de Clinique lors du transfèrement de 1872. Enfin, Assesseur du Doyen de 1881 à 1885, il prend sa retraite en 1886.

Médecin généraliste, il fait porter ses travaux principalement sur la fièvre typhoïde ; en réalité, son activité s'étend à différents domaines, appartenant à la Commission administrative des Hospices civils. Président du Conseil Central d'Hygiène Départementale, Membre de la Commission de surveillance des Prisons. Il entre également dans le Conseil municipal de la ville de 1875 à 1879, où il devient premier Adjoint au maire et Président de la Commission municipale d'Hygiène. Il préside également la Commission de surveillance de la Bibliothèque publique. Dans ses jeunes années, il assura, de 1837 à 1848, la charge de Médecin du Bureau de Bienfaisance. On le trouve également Membre des commissions du conservatoire de Musique et de l'Ecole régionale des Beaux-arts, aussi bien que Membre de la Commission des enfants du Premier Age, etc.

Tous ces titres montrent combien ce « Professeur aimé de ses élèves, esprit fin, délicat, ouvert à toutes les grandes choses » a su inspirer la confiance et ne s'est jamais dérobé aux devoirs auxquels ses qualités d'homme et de savant l'avaient préparé.

Il fut le premier à occuper la Clinique médicale du Pavillon Roger de Vidéange, en 1883, dans le nouvel Hôpital civil dont il a relaté l'inauguration dans la *Revue Médicale de l'Est*.



Edmond SIMONIN (1812-1884) né à Nancy, appartenait à une famille qui a grandement honoré la Médecine. Son grand-père, Jean-Baptiste (1750-1836) avait été Professeur au Collège Royal de Chirurgie avant la révolution. C'est grâce à lui et à quelques médecins que l'enseignement médical fut maintenu à Nancy sans interruption après la suppression de la Faculté de Médecine en 1793, sous la forme

juridique d'une Société de santé puis d'une Ecole libre de Médecine. Son père, lui aussi prénommé Jean-Baptiste (1785-1870) se consacra durant toute sa carrière, à l'enseignement médical et fut de 1842 à 1847 Directeur de l'Ecole de Médecine. Formé à de tels exemples, Edmond Simonin était appelé, lui aussi, à jouer un rôle de tout premier plan à l'Ecole puis à la Faculté de Médecine de Nancy. C'est dans cette Ecole qu'il poursuit ses premières études et que débutent ses premières fonctions (Prosecteur d'Anatomie en 1831). Il va ensuite terminer sa scolarité à Paris, attiré par la Chirurgie, il y devient l'élève de Velpeau et de Morel.

Après avoir soutenu sa thèse de Doctorat en 1835, il revient à Nancy où il est nommé l'année suivante Professeur suppléant de Clinique et de Pathologie externe à l'Ecole préparatoire. En 1840, il devient Professeur titulaire de Clinique chirurgicale et de Médecine opératoire. La confiance de ses collègues le désigne en 1850 comme Directeur de l'Ecole. Dès lors, Simonin va appliquer tous ses efforts pour consolider et développer l'institution qu'il dirige. Dès 1866, il demande la transformation de l'Ecole de Nancy en Faculté. Lors des douloureux événements de 1871, il va se dépenser, sans compter, pour obtenir le transfert à Nancy, de la Faculté de Strasbourg. Il fait preuve alors d'un très grand attachement à sa patrie et d'un désintéressement personnel total puisqu'il n'ignore pas que la venue d'une Faculté à Nancy lui fera perdre sa place de Directeur de l'institution.

Le décret du 1er octobre 1872 lui accorde une Chaire de Clinique chirurgicale dans la Faculté nouvelle, il est nommé en même temps Directeur Honoraire de l'Ecole préparatoire de Nancy, récompense et précieux souvenir pour lui, des services rendus à cet établissement.

A la tête de la Clinique chirurgicale A de la nouvelle Faculté de 1872 à 1879, Simonin va continuer de donner à ses nombreux élèves l'exemple de soins assidus et minutieux et un enseignement très apprécié.

Outre ses fonctions professorales, Simonin eut une activité administrative et médicale tout à fait remarquable. Il fut en 1844 l'un des fondateurs de la Société de Médecine. Il s'occupa plus particulièrement de l'assistance médicale à domicile et des œuvres d'Hygiène publique.

Malgré ses occupations si nombreuses, il publia de très nombreux travaux de Médecine, parmi lesquels la publication la plus importante est, sans aucun doute, son traité de l'emploi de l'éther et du chloroforme à la Clinique chirurgicale de

Nancy. Cet ouvrage considérable, en quatre volumes, commencé en 1849 et terminé en 1879, présente le développement successif de la question et la longue expérience de son auteur.

Simonin fut l'un des premiers en France à se servir du nouveau procédé d'anesthésie générale. Du 30 janvier au 10 février 1847, Simonin fait d'utiles expériences sur les appareils employés et dès le 4 décembre 1847, il étudie l'action du chloroforme. Il montre enfin, d'après l'ensemble de ses résultats cliniques, l'influence heureuse de l'anesthésie au point de vue de la diminution de la mortalité à la suite des interventions chirurgicales. Simonin fut donc l'un des pionniers de la Chirurgie moderne.

A ses connaissances scientifiques, Simonin joignait un goût très marqué pour les lettres et les arts. Pendant de nombreuses années, il fut secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas devant laquelle il se plut à retracer avec beaucoup d'érudition l'histoire des institutions médicales Lorraines.

Admis à la retraite le 1er avril 1879, il devait succomber à une longue et douloureuse maladie le 31 mai 1884, entouré de l'affection et de l'estime de sa famille et de ses nombreux élèves.

QUELQUES ELOGES⁹

Eloge de BEAUNIS Henri (1830-1921) par le Professeur F. GROSS

Henri BEAUNIS est né à Amboise (Indre-et-Loire), le 2 août 1830. Après des études secondaires au collège de Rouen, il obtint successivement les diplômes de bachelier ès lettres (1848) et de bachelier ès sciences physiques (1849). Il commença ses études de médecine à l'Ecole secondaire de Rouen (1848-1850), les continua à la Faculté de Médecine de Paris, et, son père venant d'être nommé Directeur des Contributions Indirectes à Rodez, il les acheva à la Faculté de Médecine de Montpellier, où il a été reçu Docteur, en 1856, après avoir présenté une thèse intitulée « De l'habitude en général ». BEAUNIS se destine à la Médecine militaire ; il est reçu stagiaire au Val de Grâce. Nommé major de deuxième classe en 1856, de première classe en 1859, il est successivement attaché aux Hôpitaux de la division d'Alger, puis au deuxième Régiment du génie. Nommé Médecin-major de deuxième classe en 1860, il est venu, en 1861, à Strasbourg, comme répétiteur à l'Ecole du Service de Santé militaire, fonction qu'il exerça jusqu'en 1870.

C'est durant cette période qu'en mai 1863, se place son Concours pour l'Agrégation de Médecine (section des sciences anatomiques et physiologiques), concours brillant dont il reste une thèse remarquable intitulée « Anatomie générale et physiologie du système lymphatique ». Après les trois années de stage, jadis réglementaires, il prend, en 1866, une part active à l'enseignement de la Faculté de Médecine de Strasbourg, par un cours complémentaire de Physiologie, dont il a ultérieurement publié le programme. Il est en même temps attaché à l'Hôpital militaire de Strasbourg, où il est chargé du Service des vénériens.

En 1870, BEAUNIS est resté à l'Hôpital militaire pendant le siège et le bombardement de Strasbourg, et a été appelé ainsi à donner ses soins aux nombreux blessés qui y ont été journellement apportés. Il a ensuite quitté pour être affecté en qualité de Médecin-chef à l'ambulance de la 1ère division du 18ème corps d'armée qu'il a suivi dans les dures épreuves des campagnes de la Loire et de

9 Textes présents dans les Annales médicales de Nancy, numérisés par l'auteur. Ils complètent certains textes biographiques présentés précédemment.

l'Est. BEAUNIS a rendu compte de ses services pendant la guerre, dans ses « Impressions de campagne 1870-1871 ».

Le décret du 1er octobre 1872 de transfèrement de la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy confie à BEAUNIS, Agrégé de la Faculté de Médecine de Strasbourg, la Chaire de Physiologie devenue vacante par suite de la mort du titulaire Küss, dernier maire français de Strasbourg, décédé le 1er mars 1871, à l'Assemblée Nationale de Bordeaux, où il s'était rendu à la tête des députés d'Alsace. Le Professeur BEAUNIS a été le créateur de l'enseignement de la Physiologie à la Faculté de Médecine de Nancy. Un Laboratoire absolument rudimentaire lui est d'abord attribué au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne Ecole supérieure de garçons, place de l'Académie, aujourd'hui place Carnot, bâtiment mis à la disposition de la Faculté de Médecine, pour une première installation purement provisoire. Instruments, appareils ont été envoyés par le Ministre de l'Instruction publique et ont permis au Professeur BEAUNIS de compléter l'enseignement théorique par les expériences nécessaires et d'organiser des conférences et travaux pratiques, qui, bien que nullement obligatoires encore, aient été suivis par un certain nombre d'élèves.

C'est en 1875-1876 qu'un Laboratoire de Physiologie, en tout point satisfaisant à l'époque, a été installé au premier étage de l'aile droite du bâtiment élevé le long de la rue de la Ravinelle, sur le terrain du jardin de l'Académie, et mis à la disposition de la Faculté, bâtiment actuellement occupé par l'Institut de Zoologie de la Faculté des Sciences. Dans son nouveau Laboratoire, BEAUNIS a pu développer l'organisation de ses Travaux pratiques. Les élèves y sont venus de plus en plus nombreux ; bientôt ils n'ont plus pu être admis que par séries. Le succès ainsi obtenu démontrait toute la valeur de la direction du Maître. D'autre part encore, le Professeur BEAUNIS installa dans son Laboratoire, les instruments et appareils nécessaires aux études et aux travaux de Physiologie. Il y fit les expériences et les recherches exposées dans les mémoires qui ont illustré son trop court passage à Nancy. Anatomiste et physiologiste éminent, professeur érudit, travailleur de laboratoire, expérimentateur passionné, BEAUNIS s'était acquis une réputation justement méritée par ses travaux d'Anatomie et de Physiologie.

Son premier travail, conçu avec la collaboration de son collègue BOUCHARD, est un traité d'Anatomie hautement apprécié, intitulé « Nouveaux Eléments d'Anatomie descriptive et d'Embryologie ». La première édition remonte à 1867, et a été rédigée à Strasbourg. Quatre éditions ultérieures en 1873, 1879, 1885, 1893

(volume de 1072 pages avec 557 figures dont 272 originales), démontrent toute la valeur de l'ouvrage. Comme complément, il convient d'ajouter « le Précis d'Anatomie et de Dissection » (volume de 568 pages), publié en 1887, également écrit en collaboration avec BOUCHARD, et traduit successivement en espagnol et en italien.

Nommé Professeur de Physiologie, BEAUNIS publia bientôt un ouvrage de haute importance, les « Nouveaux Eléments de Physiologie Humaine » comprenant les principes de la Physiologie comparée et de la Physiologie générale, avec une première édition en 1876 (volume de 1140 pages avec 282 ligures), bientôt suivie d'une deuxième édition en 1880, puis d'une troisième édition en 1888, en deux volumes de 730 et 936 pages avec 241 et 626 figures, dont la majeure partie originales. Comme annexes, il convient de citer le Programme du cours complémentaire de Physiologie fait à la Faculté de Médecine de Strasbourg et publié à Nancy en 1872 ; puis une leçon d'ouverture du cours de Physiologie faite à la Faculté de Médecine de Nancy, en 1875, sur les Principes de la Physiologie ; une autre leçon d'ouverture du cours de Physiologie, en 1878, sur Claude Bernard. Nous croyons devoir rapprocher de ces leçons d'ouverture, en raison de son intérêt tout particulier, un discours fait à la séance de rentrée de la Faculté de Médecine, le 31 octobre 1888, sur l'Ecole du Service, de Santé militaire de Strasbourg et la Faculté de Médecine de Strasbourg de 1856 à 1870. Nombreuses sont les communications faites aux Sociétés savantes (Académie des Sciences, Académie de Médecine, Société de Biologie, Société de Psychologie physiologique, Sociétés de Médecine de Strasbourg et de Nancy, Société des Sciences de Nancy) ; les mémoires et articles divers publiés dans les revues et journaux de Sciences et de Médecine.

Lorsqu'en 1883, son collègue à la Faculté de Médecine, le Professeur de Clinique médicale BERNHEIM entreprit ses travaux sur la suggestion et l'hypnotisme, BEAUNIS s'intéressa aussitôt à la question et ses dernières publications à Nancy portent sur l'étude physiologique de cette partie de la science médicale. BEAUNIS a été un des initiateurs de l'étude de la psychologie scientifique en France. L'activité et le dévouement que BEAUNIS n'a cessé d'apporter à l'accomplissement de ses fonctions de Professeur de Physiologie et de Directeur des Travaux pratiques se rapportant à sa Chaire, le labeur continu qu'il consacrait à côté de ses charges universitaires à des travaux personnels ont eu un retentissement fâcheux sur son état de santé et l'ont déterminé à faire valoir prématurément ses droits à la retraite.

BEAUNIS a été nommé Professeur Honoraire de la Faculté de Médecine de Nancy par décret du 15 janvier 1894. Il a été un des membres assidus des Sociétés de Médecine de Strasbourg et de Nancy, de la Société des Sciences de Nancy ; il a été un des membres fondateurs de la *Revue Médicale de l'Est*. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur (1870), Officier d'Académie (1873) et de l'Instruction publique (1881).

BEAUNIS a quitté Nancy, laissant parmi ses collègues de la Faculté, les regrets les plus sincères et un sentiment de profonde reconnaissance pour la collaboration si précieuse qu'il avait apportée à l'installation de la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy et dont il avait hautement contribué à assurer tout le succès. Il s'est d'abord retiré à Paris, où il avait continué ses études préférées et avait été appelé à organiser à la Sorbonne, le premier Laboratoire de Psychologie physiologique. Nous connaissons de lui un compte-rendu de ses travaux de l'année 1892. Lorsqu'il quitta la capitale, il alla demeurer en Normandie, aux Veulettes, plus tard à Cannes et enfin au Cannet dans les Alpes-Maritimes. En sus de tout l'intérêt qu'il a continué à porter aux progrès de la science et en particulier de la Physiologie et de la Psychologie, BEAUNIS s'adonnait avec passion à la musique, à la peinture, au modelage, enfin à des œuvres littéraires. Nous connaissons de lui une longue liste de publications, en prose et en vers¹⁰.

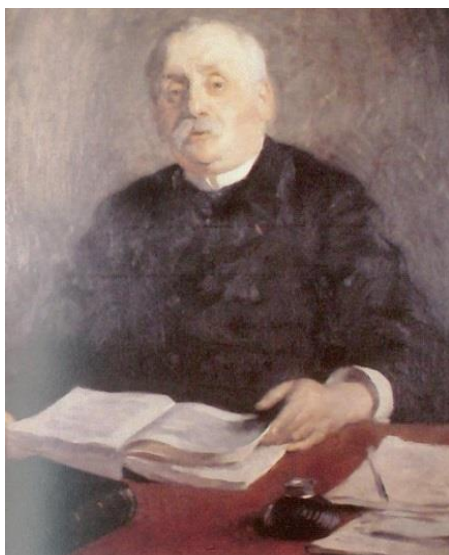
Deux événements ont profondément touché le Professeur BEAUNIS pendant ses dernières années. Lors de l'inauguration de l'Université de Strasbourg, le 21 novembre 1919, il a été nommé Professeur Honoraire de la Faculté de Médecine de Strasbourg. La distinction qui lui a été accordée devait lui rappeler le brillant début de sa carrière universitaire à la Faculté de Médecine de Strasbourg, dont il a si puissamment contribué à importer les nobles traditions à Nancy.

Par un décret de 1919, le Ministre de l'Instruction publique lui accorda la Rosette si hautement méritée d'Officier de la Légion d'Honneur à laquelle il appartenait comme Chevalier depuis 1870. BEAUNIS vient de mourir à l'âge de 91 ans, le 11 juillet dernier, dans sa propriété du Cannet. J'ai tenu à faire connaître en ces

¹⁰ L'Italienne. Scènes des guerres contemporaines, 1859 ; Les Suppliantes d'Eschyle, 1891 ; Contes physiologiques. Mme Mazurel, 1895 ; Les Fantoques de la Côte d'Azur, 1908 ; Théâtre composite (8 pièces de théâtre), 1911 ; La fille naturelle, 1913 ; Marcelle, 1913 ; Deux drames d'Eschyle, 1913 ; Poésies (1850-1913) ; Heures tragiques, 1870-1871, 1914-1919 ; Poésies, 1919 ; L'Après-Guerre, 1919 ; La paix. Vers l'avenir, 1919 ; Sonnets d'art, 1920 ; Sonnets fantaisistes ; Silhouettes contemporaines, 1920.

lignes, la vie si dignement et noblement remplie du Professeur BEAUNIS, qui laisse les plus sincères regrets parmi tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher, parmi les nombreux élèves qui ont profité de son fructueux enseignement, ses collègues des Facultés de Médecine de Strasbourg et de Nancy, auxquels il avait apporté la collaboration la plus dévouée et la plus utile dans l'accomplissement de leur tâche. J'ai encore à remplir le douloureux devoir de payer par cette notice un tribut de reconnaissance personnelle et d'affection au collègue aimé et estimé, dont la Faculté de Médecine déplore la perte, et profondément attristé, je viens rendre un dernier hommage à sa mémoire.

Eloge de BERNHEIM Hippolyte (1840-1919) par le Professeur P. SIMON



*Portrait de Bernheim par Victor Prouvé
(musée de la faculté)*



*Bas-relief de Bernheim par Ernest Bussière
(musée de la faculté)*

Rares sont actuellement les médecins qui ont eu l'immense avantage de profiter de l'enseignement de celui qui fut le vrai créateur de la Psychothérapie, et c'est à peine si l'on prononce encore actuellement son nom pour l'intérêt que lui avait porté Freud.

C'est pourquoi, avant d'être réduit au silence éternel, moi qui fus comme Externe en 1909-1910 un de ses tout derniers élèves, j'estime de mon devoir de venir parler de lui ici, à Strasbourg, où il a fait ses études, où il a été Interne puis Agrégé et qu'il dut quitter en 1871, ne voulant pas servir l'Allemagne.

Il a raconté lui-même comment l'Alsace fut envahie et comment un ouragan de feu s'abattit sur sa ville. Avec plusieurs camarades, il partit soigner les blessés de Wissembourg et de Frœschwiller et, de Haguenau, il vit bombarder et brûler Strasbourg.

Après la capitulation de la ville, il ne retrouva rien de sa demeure, tout avait été détruit ; aussi par la Suisse regagna-t-il l'Armée Française et dans une ambulance lyonnaise soigna les blessés de Nuits et de Dijon, Garibaldiens, légionnaires du

Rhône et même Poméraniens ramassés sur les champs de bataille. Une ambulance voisine de la sienne fut massacrée.

En 1871, avec la presque totalité des Professeurs et Agrégés de Strasbourg, il partit pour Nancy où sa Faculté avait été transférée en bloc, fusionnée avec l'Ecole secondaire qui lui préexistait.

L'acclimatation des Strasbourgeois en Lorraine ne se fit pas sans difficulté : le caractère froid et réservé des Lorrains contraste avec celui plus ouvert des Alsaciens et puis les nouveaux venus venaient troubler la quiétude et les intérêts des Nancéiens. De plus les conditions de travail dans des bâtiments vétustes et mal équipés étaient mauvaises. A la longue, tout s'arrangea, un nouvel Hôpital et une nouvelle Faculté furent construits : chacun y trouva sa place.

Quand je commençai mes études médicales, en 1907, un ancien Agrégé de Chirurgie de Strasbourg, GROSS, était Doyen en même temps que Professeur de Clinique chirurgicale et nous comptions encore comme Professeurs alsaciens, outre BERNHEIM, WEISS, HERRGOTT, MEYER, STOLTZ, HIRTZ, BACH, COZE, HECHT et les autres étaient décédés depuis longtemps. Petit, aux gestes mesurés, tête ronde aux cheveux courts coiffés sans art, des yeux bleus, légèrement moqueurs, au regard pénétrant, tel était BERNHEIM lorsque, vêtu d'une veste de ratine bleu marine, ceint d'un tablier blanc noué sur le ventre, il pénétrait seul dans la première des chambres de malades à 8 h 30 tapant, rejoint peu après par son chef de clinique Alfred Hanns arrivé en courant, puis par ses Internes CAUSSADE et Aweng et enfin par les stagiaires se bousculant.

Ainsi nous apparaissait le patron qui, de son Alsace natale - il était de Mulhouse - avait gardé un terrible accent lui faisant remplacer les B par des P et les V par des F, particulièrement quand il parlait de Papinski qui lui avait « folé », il le répétait souvent, sa conception de l'hystérie et des psychonévroses. Il approuvait ce qu'on lui exposait par des oui, oui, prononcés voï, d'où le surnom peu respectueux dont l'avaient affublé les étudiants : le Voï ! Il avait été le maître de mon père et lui avait même sacrifié ses vacances en 1886 pour l'aider dans la préparation du concours d'agrégation, et des relations d'affectueuse estime s'étaient établies entre nos deux familles.

Mon père était par lui considéré comme l'enfant de la maison. BERNHEIM en effet n'avait pas d'enfant mais seulement un neveu Maxime Sciana qui venait parfois

passer quelques jours chez lui et avec qui on ne manquait pas de m'inviter. Ce neveu a été tué pendant la guerre de 14-18 dans un combat au Togo alors qu'il était jeune administrateur au Dahomey ou en Côte d'Ivoire.

Mon père avait appris de BERNHEIM une rigoureuse méthode d'examen clinique des malades sans laquelle aucun diagnostic ne pouvait être assuré. Combien de fois l'ai-je vu revenant d'une consultation avec un confrère (les médecins praticiens d'alors faisaient volontiers appel à un patron lorsqu'ils étaient embarrassés), revenant dis-je d'une consultation après avoir constaté avec sa petite seringue un épanchement pleural non soupçonné faute d'une percussion et d'une auscultation thoracique exercées. Cette éventualité était si fréquente que par précaution prudente il emmenait souvent avec lui son aspirateur de Potain.

BERNHEIM avait déjà fait de nombreux travaux sur le pneumothorax tuberculeux, la fièvre typhoïde, les aphasies, l'action de la digitale dans les cardiopathies, quand il entendit parler d'un modeste médecin de Nancy, le Docteur Liébault, qui guérissait ses malades après les avoir hypnotisés. Curieux, il rendit visite à Liébault et fut de suite extrêmement intéressé par ce qu'il vit : dans une chambre de dimensions moyennes, les malades étaient assis côte à côte adossés au mur et dormaient, hypnotisés par le médecin qui au milieu de la pièce leur parlait de leurs misères et les assurait de leur guérison qui se réalisait parfois.

Dès lors (1883) BERNHEIM creusa le problème ; à cette hypnose collective, il substitua l'hypnose individuelle et ne tarda pas à constater qu'il lui était possible par simple suggestion de reproduire tous les symptômes de l'hystérie qui faisait l'objet des fameuses cliniques de la Salpêtrière où Charcot officiait en habit. Avec une patience de termites, le provincial lentement et sûrement détruisit l'échafaudage artificiel élevé par le grand patron parisien. La lutte fut longue entre l'Ecole de la Salpêtrière et l'Ecole de Nancy mais BERNHEIM triompha sans éclat de voix. Peu à peu il démystifia l'hystérie et montra que les résultats obtenus par l'hypnotisme pouvaient l'être par la simple suggestion, et la persuasion verbale faites avec persévérance et douce autorité. La psychothérapie était née.

BERNHEIM en montra les limites mais il établit que même lorsqu'elle ne pouvait guérir, elle pouvait contribuer à la guérison en redonnant confiance au malade, en lui faisant supporter ses douleurs, en réduisant dans les maladies le facteur émotionnel.

Peu à peu toute sa conception de la vie et de l'éducation fut éclairée par la certitude de l'immense influence de la suggestion : l'être humain étant de nature suggestive, à un degré plus ou moins prononcé chez l'un ou chez l'autre. « Toute idée évoquée dans le cerveau qui l'accepte est une suggestion, » telle fut sa formule. De là à faire entrevoir ce que « la vérité » n'avait que de relatif, il n'y avait qu'un pas et la bonté naturelle de BERNHEIM se teinta d'un profond scepticisme qu'il manifestait même lors des examens quand il était du jury.

A cette époque, les étudiants des trois dernières années ne passaient leurs examens que quand ils se croyaient suffisamment préparés et, dès qu'ils s'étaient réunis à trois, on convoquait un jury pour eux. Chacun des trois examinateurs interrogeait séparément les candidats puis, les interrogations terminées, les futurs médecins faisaient les cent pas devant la porte fermée de la salle où le jury délibérait. BERNHEIM présidait, les deux assesseurs lui communiquaient leurs impressions et leurs notes. Il hésitait à donner les siennes. « Insuffisants disait-il ? Vous voulez les coller ? ils nous reviendront dans trois ou six mois et n'en sauront pas plus ; alors, à quoi bon ? » Et les candidats étaient rappelés. Tremblants, ils attendaient le verdict, s'attendant peu à être reçus. Et, grâce à BERNHEIM, ils l'étaient presque toujours. Ils n'ont pas fait de beaucoup plus mauvais médecins que les autres. Ils ont, comme toujours, appris leur métier en le pratiquant.

Notre maître était d'ailleurs indulgent et bienveillant de nature ; il trouvait la jeunesse d'alors beaucoup trop sérieuse. « Ils ne savent plus s'amuser », disait-il et il évoquait les monômes du Strasbourg d'avant 1870 où les carabins de l'Ecole de santé militaire avec leurs camarades de la faculté défilaient en chantant, précédés par le long serpent (qui existe toujours) décroché de la pharmacie de la rue des Hallebardes. Très pudique, il ne parlait que rarement d'un certain jardin des Contades où les « enfileuses de perles » peu farouches se laissaient volontiers conter fleurette par les étudiants...

Revenons à la clinique. Dans la première salle de femmes, la visite commençait. Le patron s'arrêtait à chaque lit. S'il s'agissait d'une entrante, l'externe lisait l'observation prise la veille au soir. « Voï - voï » et BERNHEIM interrogeait longuement la malade, sans élever la voix, la mettant en confiance. Il l'examinait ensuite avec soin puis, discrètement, discutait du cas devant les stagiaires attentifs.

De quels malades s'agissait-il ? De bien d'autres que ceux d'aujourd'hui ; avant tout de tuberculeux aux divers stades de leur évolution : des granulies et des

pneumonies caséuses aux vieilles cavernes se vidant chaque matin dans les crachoirs ; de typhiques anéantis inertes dans leur lit : Nancy était une ville à typhoïde et si les indigènes étaient plus ou moins vaccinés, les nouveaux venus, particulièrement les jeunes bonnes, étaient frappés avec une fréquence inquiétante.

Devant une fièvre continue, le diagnostic le plus probable était « typhoïde » et l'on nous apprenait à chercher et à trouver les fameuses taches rosées. Chez les hommes, les pneumonies franches venaient presque au premier plan et l'on attendait au sixième jour le commencement de la débâcle urinaire qui présageait la défervescence du lendemain ; puis venaient les affections cardio-vasculaires, les rhumatismes aigus et chroniques, les cirrhoses de Laennec et les affections du système nerveux parmi lesquelles fleurissaient les tabétiques auxquels on apprenait à marcher.

A chacun, BERNHEIM s'intéressait et ne manquait pas de faire une prescription que Sœur Claire qui l'accompagnait depuis trente-quatre ans inscrivait sur un grand registre. Ces prescriptions étaient simples car il n'y avait que peu de médicaments efficaces : aux cardiaques en asystolie on commençait par une forte purge d'eau de vie allemande agrémentée de sirop de nerpun, puis venait la digitoxine ; aux rhumatisants on prescrivait les salicylates ; aux fiévreux, l'antipyrine (l'aspirine n'avait pas encore acquis droit de cité) ; aux typhiques, la diète à l'eau vineuse, sans plus ; et parfois, devant quelques constipés, on entendait le patron proférer : « ma sœur, fous lui tonnerez un pouillon pointu » ; aux moribonds, la bien heureuse morphine favorisait un doux passage de la vie au trépas.

Mais, quand à la consultation nous avions déniché quelque psychopathe, et il n'en manquait point, BERNHEIM jubilait. De suite il avait fait son diagnostic et, pour en éprouver la vérité, il étendait tout droit un bras de la malade lui affirmant doucement : « ce bras est dur comme une barre de fer, personne ne peut le blier », et de fait il était impossible de le fléchir tant que l'interdiction n'avait pas été levée. Il faisait ensuite tourner l'une autour de l'autre les mains de la patiente qui continuait le mouvement tant que l'ordre de cesser ne lui avait pas été donné. D'autres fois il faisait marcher la malade puis l'arrêtait brusquement : « halte ! fous ne pouvez plus lever les pieds, ils sont collés par terre » et la malheureuse faisait de vains efforts pour les soulever. Ainsi mesurait-il le degré de suggestibilité de la malade.

Le plus souvent, la trouvant dans son lit, après l'avoir interrogée, il la rassurait et, lui mettant la main sur le front, le pouce et l'index sur les yeux, il lui ordonnait doucement : « tornez, tornez » et plus ou moins rapidement la malade s'endormait. Alors commençait la suggestion, l'assurance de la guérison puis après un bon moment il réveillait la malade. S'il s'agissait uniquement de psychonévrose, en peu de jours elle se déclarait guérie, toujours elle se sentait mieux.

Parfois, lorsqu'un visiteur étranger suivait la clinique, c'était le grand jeu, j'en rapporterai un cas dont j'ai été témoin. La séance était tout à fait comparable à celles que des foules ébahies voyaient dans les foires. La malade endormie recevait des ordres qu'elle devait exécuter à son réveil. « fous foyez cet étudiant, c'est un filain, il faut le chasser, fous le mettez à la porte et puis fous entendrez la musique, celle du 26ème qui passera dans la rue. Ensuite... ». Et à son réveil, la femme avec des mouvements un peu saccadés se dirigeait droit sur l'étudiant désigné et le mettait dehors, puis s'arrêtant elle tendait l'oreille, ouvrait la fenêtre et joyeuse en entendant la musique annonçait triomphalement : « c'est le 26 ». Elle entendait, elle voyait et il n'y avait rien.

On comprend que devant de tels spectacles nous ayons été un peu décontenancés. Nous n'étions pas les seuls ; la réputation de BERNHEIM était telle en ville que, de peur d'être hypnotisé, personne n'osait s'asseoir en face de lui dans le tram qui à 8 h 15 le menait à la clinique ni dans celui qui à midi moins le quart le ramenait chez lui. Conscient de cette crainte, il avait vite renoncé à s'asseoir et il restait debout sur la plate-forme où je lui tenais souvent compagnie. « Je ne suis pas un thaumaturge, disait-il, tout de monde peut faire ce que je fais parce que la suggestibilité est une des possibilités fondamentales de l'être humain. » Un jour, je décidai de le prendre au mot et, ayant admis une jeune femme qui me paraissait éminemment suggestible, après avoir pris son observation, je l'endormais comme le faisait BERNHEIM et tandis qu'elle dormait, je lui interdis formellement de se laisser endormir par le patron : « il insistera et plus il insistera, plus vous rirez ; il n'y parviendra pas. »

Le lendemain à la visite, BERNHEIM s'arrête devant ma malade ; son diagnostic est fait, il lui met la main sur le front, le pouce et l'index sur les yeux et lui dit : « tornez, tornez » et voilà qu'au lieu de dormir la malade se met à rire ; il insiste, elle rit plus fort. La séance dura plus d'un quart d'heure. A la fin, il renonça : « je n'y comprends rien. » Un peu dépité, il termina sa visite. Enhardi, malgré les conseils de l'Interne qui était au courant et craignait les foudres du maître, je m'avançai

près de lui et lui racontai l'histoire. Je n'étais pas autrement rassuré mais je le fus rapidement. « Fous foyez dit-il, che ne suis pas un thaumaturge, le plus jeune d'entre fous peut faire tout ce que je fais. » Et dans la petite salle de cours, BERNHEIM nous fit une brillante leçon sur la malléabilité de la personne humaine et sur toutes les conséquences qui en découlent en ce qui concerne les croyances, la politique, la folie des foules...

J'avais vingt ans ; je n'ai jamais oublié les leçons de BERNHEIM.

A la vérité je n'eus qu'une fois l'occasion de les appliquer d'une façon analogue à celle des grandes séances d'hypnose. C'était en 1912 à Troyes, pendant mon Service militaire au 60ème d'artillerie. Un canonnier de garde à la porte du quartier avait été trouvé sans connaissance à terre devant sa guérite. De suite, on avait pensé à le réformer pour épilepsie et on l'avait mis en attendant à l'infirmerie. Je n'étais encore que simple canonnier conducteur de seconde classe faisant fonction de médecin auxiliaire. Je reconnus immédiatement dans ce malade un homme éminemment suggestible qui avait eu, pour une cause inconnue, une terreur intense ; il n'y avait aucune épilepsie mais simplement crise nerveuse « hystérique ». Et je répétai sur cet homme ce que BERNHEIM m'avait appris : le bras dur comme une barre de fer, le moulinet des mains, les pieds collés au sol ; puis je m'enhardis, l'endormis et pendant son sommeil je l'envoyai en permission, il y retrouvait ses parents, ses amis, allait au bal... et je lui ordonnai de se souvenir à son réveil de cette belle permission. Tout se réalisa ainsi. A ses camarades ahuris qui ne savaient naturellement pas ce que j'avais fait car j'avais agi avec le malade seul à seul dans ma chambre, le candidat à la réforme raconta avec force détails la belle permission qu'il avait eue. Depuis lors, effrayé du pouvoir de l'hypnose, j'ai définitivement renoncé à en user, mais ce que j'avais appris de la suggestibilité humaine m'a permis d'évaluer à leur réelle valeur bien des thérapeutiques qui firent l'objet de retentissantes publications avant de sombrer dans un heureux oubli.

Il ne faudrait cependant pas considérer BERNHEIM comme un pur clinicien, même exceptionnel pour son époque. Après son Concours d'Agrégation, il avait passé plusieurs mois à Berlin chez Wirchow et tenait à vérifier sur pièces ses observations. La clinique terminée, il descendait chez Morgagni où officiait LUCIEN, le futur Doyen, déporté en 1944 par les allemands. A Nancy, en 1910, tous les malades de l'Hôpital étaient autopsiés, ce qui était alors je crois unique en France. En costume de ville, ses manchettes empesées dépassant des manches de sa veste,

BERNHEIM de ses petites mains saisissait les organes extraits du cadavre et nous en expliquait les lésions. Seul LUCIEN avait de gros gants de caoutchouc, des gants de Chaput. Ce n'était pas très ragoûtant et quand le patron repartait après s'être assez superficiellement lavé et essuyé les mains, je pensais à Mme Bernheim, une grande femme presque deux fois plus haute que son mari qui l'attendait pour déjeuner.

Je me suis efforcé de donner une image aussi complète que possible de mon maître BERNHEIM et j'espère avoir ainsi montré, en même temps que ce qui faisait sa personnalité, tout ce qu'il a apporté à ceux de ses élèves qui l'ont fréquenté entre 1880 et 1910. Il a exposé ses idées dans un ouvrage important qui eut plusieurs éditions : « Hypnotisme, suggestion, psychothérapie ».

Qui l'a lu aujourd'hui ? Cependant les idées de BERNHEIM ont triomphé des anciennes conceptions de l'hystérie. Elles ont été recouvertes par celles de Freud qui ont eu un succès à mon humble avis trop exclusif, et la psychothérapie, avec ou sans hypnose, reste une des grandes thérapeutiques des psychonévroses. Elle a été créée par BERNHEIM ; je tenais à le rappeler à Strasbourg où il avait commencé sa carrière.



Bernheim et ses élèves (vers 1900)
 1er rang de gauche à droite: Louis Richon, Bernheim
 2ème rang tout à droite : Simon



Dédicace à Freud (1889)



En grande tenue

Eloge de COZE Léon (1819-1896) par le Professeur A. HEYDENREICH



*Portrait de Coze par Jean-Mathias Schiff
(musée de la Faculté)*

Celui que nous accompagnons à sa dernière demeure portait un nom qui, par trois fois, a marqué avec éclat dans l'histoire de l'ancienne Faculté de Strasbourg.

Il y a un siècle, le grand-père de Léon COZE, Pierre Coze, était nommé Professeur de Clinique interne à Strasbourg, à l'époque de la création des Ecoles de santé, et plus tard il était promu Doyen de l'Ecole de Strasbourg, devenue Faculté de Médecine.

Le fils de Pierre, Rozier Coze, à son tour, fut successivement Professeur de Matière médicale et de Pharmacie, puis Doyen de la même Faculté. C'est sous son Décanat, qui dura vingt-deux ans, et grâce à ses efforts persévérants, que fut créée à Strasbourg l'Ecole du Service de santé militaire, qui devait avoir une influence si grande sur la prospérité de la Faculté.

Elevé dans ce milieu d'élite, profondément impressionné par les exemples qu'il avait sous les yeux, Léon COZE eut de bonne heure l'ambition légitime de suivre les traces de son père et de son grand-père. C'est de cette époque lointaine de sa vie que date cette amitié, dont la mort seule a pu rompre le lien, avec un autre

Professeur de la Faculté de Strasbourg, le dernier survivant de cette phalange célèbre, M. le Doyen TOURDES.

Léon COZE étudia la médecine, parvint au Doctorat en 1842, fut nommé Agrégé de la Faculté de Strasbourg en 1854. En 1857, il était chargé du cours de matière médicale et de pharmacie, devenu vacant par la retraite de son père, Rozier Coze, et l'année suivante, il était titularisé dans cette Chaire, qui prenait le nom de Chaire de Matière médicale et Thérapeutique. Bientôt il était appelé, en outre, à diriger la Clinique des maladies des vieillards.

Après l'année terrible, Léon COZE suivit la Faculté de Médecine à Nancy. C'est à lui qu'incomba la mission d'organiser le nouvel établissement, et il montra dans l'accomplissement de sa tâche des talents administratifs dignes de ses ancêtres. En 1889, il fut admis à la retraite et nommé Professeur Honoraire.

Il était Officier de l'Instruction publique, Chevalier de la Légion d'Honneur, Associé national de l'Académie de Médecine.

Durant toute sa carrière, il s'est adonné sans relâche à ses travaux de laboratoire, ne les abandonnant que le jour où il fut admis à la retraite. Cette persévérance devait produire ses fruits. Léon COZE a eu l'honneur d'être un des précurseurs de la Bactériologie. Dès 1866, en collaboration avec FELTZ, il faisait connaître ses recherches expérimentales sur la présence des infusoires et l'état du sang dans les maladies infectieuses. Ces travaux, laborieusement poursuivis pendant les années suivantes, ont fait époque dans la science. Certes la découverte de méthodes nouvelles a pu ultérieurement modifier les conclusions des auteurs. COZE et FELTZ n'en ont pas moins eu le grand mérite d'établir la nature microbienne de la plupart des maladies infectieuses.

D'opinions très arrêtées, mettant au service de convictions profondes une volonté énergique et une parfaite droiture, Léon COZE a fait preuve, dans toute sa carrière, d'une unité de vue et de conduite qui ne s'est pas démentie. Jamais il n'a reculé devant un devoir : son dévouement lors de l'épidémie de choléra de 1854 lui a valu une Médaille, et pendant la guerre de 1870 il a servi son pays comme médecin principal de seconde classe au titre auxiliaire.

Il a ressenti profondément la disparition de cette Faculté de Strasbourg, que des traditions de famille lui faisaient aimer doublement. Il en a éprouvé une grande tristesse, une sorte de découragement, qui perçait souvent dans ses paroles.

Léon COZE ne semblait pas, malgré son âge, devoir être ravi si tôt à l'affection des siens. Entouré de la tendre sollicitude d'une femme d'élite, il jouissait d'un repos bien mérité après une laborieuse carrière, quand un mal implacable est venu le frapper subitement, lui imposant de cruelles souffrances, qu'il a supportées avec un courage stoïque.

Ce mal a triomphé de ses forces : Léon COZE s'est éteint doucement. Il a accompli sa tâche jusqu'au bout ; son existence a été bien remplie ; il laisse aux siens, à son fils, qui lui aussi a suivi avec distinction la carrière médicale, un nom respecté et le souvenir d'une vie de travail et d'honneur.

Eloge de FELTZ Victor (1835-1893) par le Professeur H. BERNHEIM

Victor FELTZ est né à Hattstatt, ancien Département du Haut-Rhin, le 8 janvier 1835. Il fit ses études universitaires à la Faculté de Médecine de Strasbourg et y remporta tous les succès scolaires qu'un élève peut obtenir. Deux fois Lauréat de la Faculté, il fut Externe et Interne des Hôpitaux ; en 1860, il soutint sa thèse sur les grossesses prolongées qui fut couronnée par la Faculté. En juin 1865, il fut nommé au Concours Chef des cliniques. En décembre 1865, un nouveau Concours lui valut le titre d'Agrégé. Le 5 avril suivant, il conquit de même la place de Directeur des autopsies et, trois ans plus tard, celle de Médecin Adjoint à l'Hôpital civil.

Lorsqu'en 1872 la Faculté de Strasbourg fut transférée à Nancy, FELTZ fut nommé à la Chaire d'Anatomie et de Physiologie pathologique qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Lauréat de l'Institut, trois fois Lauréat de l'Académie de Médecine, Correspondant national de cette Académie, FELTZ fut tout entier le fils de ses œuvres. Pendant la guerre, il fut Médecin en chef de l'ambulance du collège d'Haguenau, Médecin principal de première classe au titre auxiliaire à Tours et à Bordeaux, et Médecin inspecteur à titre auxiliaire chargé de l'évacuation des blessés.

Sa carrière scientifique fut laborieuse et féconde. Il s'adonna surtout à la Médecine expérimentale. Ses premières publications, des mémoires sur la phtisie des tailleurs de pierre, sur la leucémie, sur les différentes espèces de phtisie pulmonaire, ses expériences sur l'inoculation des matières tuberculeuses, ses recherches sur le passage des leucocytes à travers les parois vasculaires, révèlent un esprit chercheur et positif.

De 1860 à 1869, en collaboration avec le Professeur Léon COZE, il présenta à l'Institut quatre mémoires de recherches expérimentales sur la présence des infusoires et l'état du sang dans les maladies infectieuses, ces études furent réunies en un volume intitulé : « Recherches cliniques et expérimentales sur les maladies infectieuses envisagées principalement au point de vue de l'état du sang et de la présence des ferments », qui parut en 1872. Les auteurs étudient la septicémie, la fièvre typhoïde, la fièvre puerpérale, la variole, la scarlatine, la rougeole. Leurs recherches cliniques et leurs inoculations aux animaux démontrent dans le sang des individus infectés un ferment de nature bactériiforme. Cette bactérie est la cause probable de l'altération du sang et de la maladie produite. Sans doute les

recherches plus modernes ont complété et modifié sur bien des points les données émises dans ce livre. Mais les auteurs ont été parmi les premiers à établir catégoriquement la nature microbienne de la plupart des maladies infectieuses ; leurs recherches font époque dans la science ; on peut dire qu'ils ont été parmi les précurseurs de la Microbiologie moderne.

En 1870, parut le traité clinique et expérimental des embolies capillaires. Il les a produites et suivies dans le système pulmonaire, la circulation aortique et le domaine de la veine porte. Observations cliniques, expériences nombreuses et variées, pièces anatomiques dessinées et colorées avec soin pour aider à l'intelligence des descriptions, il n'a rien épargné dans le but de mettre en lumière les faits déjà connus, d'en faire la démonstration expérimentale et de rendre compte, par cette étude, d'un grand nombre de lésions périphériques jusqu'ici inexpliquées dans leur mode de formation. Signalons encore les travaux faits en collaboration avec RITTER de 1879 à 1881, et dont les plus importants se trouvent réunis dans un volume : « De l'urémie expérimentale ». Les auteurs établissent que l'urine est toxique et que l'injection intraveineuse chez des chiens d'urine pure ou concentrée par congélations successives, en quantité équivalente au volume de la sécrétion rénale de trois jours, provoque chez ces animaux des accidents identiques à ceux de l'urémie amenée par la ligature des vaisseaux rénaux.

Cette toxicité n'est due ni à l'eau, ni aux principes organiques, ni aux matières extractives, dont l'injection en quantités égales à celles renfermées dans le volume d'urines toxiques ne produit pas l'urémie. Ce n'est pas la transformation de l'urée en ammoniacque qui fait la toxicité, car l'expérience montre que le sang urémique contient très peu de sels ammoniacaux et que leur injection dans le sang en quantité équivalente à celle que renferment les urines de trois jours ne détermine pas d'accidents fâcheux. Après avoir contesté ainsi la théorie de Wilson et celle de Frederichs, les auteurs cherchent à établir que la toxicité réside dans les sels urinaires, particulièrement ceux de potasse. L'injection dans le sang de l'ensemble des sels minéraux contenus dans les urines de trois jours ou l'injection des sels potassiques dissous dans l'eau distillée en même proportion, détermine en effet les mêmes accidents que l'injection des urines normales. L'urémie serait donc l'intoxication par les sels de potasse.

Bien que cette conclusion n'ait pas été confirmée par les recherches ultérieures, les auteurs ont eu le mérite d'étudier la toxémie urinaire par l'expérimentation physiologique et d'entrer de bonne heure dans une voie féconde, dans laquelle ils

comptent aussi parmi les précurseurs. Citons enfin, parmi les nombreuses communications de FELTZ à l'Académie des Sciences, ses recherches sur le rôle des vers de terre dans la propagation du charbon et sur l'atténuation du virus charbonneux (Académie des Sciences, 1882), sur l'atténuation du virus charbonneux dans la terre (1880), sur le pouvoir toxique des urines fébriles (ibidem), etc. L'activité scientifique si féconde de notre collègue ne se ralentit que dans les dernières années de son existence, alors qu'une clientèle de consultation très étendue absorbait son temps et l'appelait souvent au dehors. Jusqu'il y a quelques années, FELTZ fut exclusivement un homme de science et de laboratoire. Depuis, il s'adonna à la Médecine pratique ; il acquit une notoriété considérable, justifiée par sa valeur scientifique, son bon sens clinique et aussi par une apparence de cordiale et affectueuse bonhomie.

FELTZ, pour ceux qui le connaissaient bien, était, sans qu'il y parût, une nature timide et impressionnable, qui par sa volonté énergique était parvenu à couvrir sa timidité sous un masque de vaillantise et de désinvolture, lequel s'incrusta en lui comme une seconde nature. Tout ce qui était représentation et solennité lui faisait horreur. Sur son lit de mort, il demanda que ses obsèques eussent lieu sans pompe, sans discours, sans cérémonie officielle. Vivant loin du monde, ennemi des frivolités mondaines, volontairement affranchi des conventions sociales, il se concentra dans un petit cercle d'amis auxquels il se donna tout entier, avec un dévouement sans bornes. Eux seuls ont pu apprécier ce qu'il y avait en lui de cordialité, de sensibilité profonde, mêlée parfois, si je ne me trompe, d'amertume douloureuse, cachée sous une enveloppe de rudesse originale.

Le nom de FELTZ restera parmi les plus éminents des Facultés de Médecine de Strasbourg et de Nancy.

Eloge de GROSS Frédéric (1844-1927) par le Professeur L. HEULLY

Rappeler ce que fut le Doyen GROSS dont une si belle vieillesse prolongea la magnifique carrière est un pieux hommage que lui doit la fidélité reconnaissante de celui qui fut son dernier élève et qui recueillit son dernier souffle. Parmi les Maîtres de notre Faculté frappés par le destin en 1927, il eut l'honneur incontesté d'incarner l'esprit de cette Ecole nancéienne qui faisait revivre en France l'Ecole de Strasbourg. Pour quarante-deux générations d'étudiants, le Professeur GROSS fut celui qui avait apporté des provinces perdues le flambeau de la science et ce serait lui, pensait-on, qui, dans un jour de gloire, irait le remettre à la Faculté de Strasbourg redevenue française. Strasbourgeois, nul ne pouvait l'être davantage.

Né à Strasbourg le 5 juin 1844, fils d'un médecin de Strasbourg, c'est à Strasbourg que Frédéric GROSS fit toutes ses études. Interne des Hôpitaux de Strasbourg en 1863, Chef de Clinique en 1868, Agrégé de Chirurgie à Strasbourg en 1869, il avait reçu les leçons et l'exemple de deux grands Maîtres strasbourgeois dont il aimait parler : Sédillot et Koeberlé. Appartenant à cette génération privilégiée qui devait connaître un si prodigieux destin, aussi prodigieux que l'essor de la Chirurgie abdominale dont elle vécut tous les progrès, il semblait destiné à continuer dans sa ville natale la tradition brillante de son père et de ses Maîtres. Les événements en décidèrent autrement. Un an après sa nomination d'Agrégé, la guerre apportait à Strasbourg les horreurs d'un siège poursuivi avec sauvagerie. Pendant que les bombes allumaient en tous lieux des incendies, l'Aide major GROSS se prodiguait au chevet des blessés à l'ambulance n° 4 du séminaire Saint-Thomas, puis après la reddition à l'ambulance de Clerval dans le Doubs. L'année suivante il quittait son cher Strasbourg en deuil et suivait à Nancy, comme Agrégé en exercice, la Faculté transférée dont il devait devenir avec son collègue BERNHEIM l'élément le plus représentatif.

Pour parvenir au premier rang dans l'estime de ses collègues, pour mériter la reconnaissance que lui voua la conscience populaire, pour être un des fleurons de la gloire de Nancy le jeune Maître avait les plus beaux titres. En 1868, le prix de thèse avait récompensé son travail sur « La structure microscopique du rein » ; l'année suivante il écrivait pour le Concours d'Agrégation une thèse remarquable et demeurée classique sur « La valeur clinique des amputations tibio-tarsiennes et tarso-tarsiennes » ; la même année voyait paraître dans le Dictionnaire de Médecine générale l'article « Luxation » dû à sa collaboration avec le Professeur

Sédillot. En pleine jeunesse, à trente-cinq ans, il était nommé Professeur de Médecine opératoire ; deux ans plus tard, en 1881, il recevait la Chaire de Clinique chirurgicale qu'il devait illustrer pendant trente-trois ans. Autour de lui se pressaient tous les jeunes poussés par le désir de s'initier à cette chirurgie chaque jour plus brillante, avides aussi de devenir des Maîtres à leur tour. Un seul trait donnera la mesure de la valeur de son enseignement, neuf de ses Chefs de Clinique ont revêtu la robe professorale et parmi eux je ne citerai que ceux prématurément disparus : ROHMER, SENCERT, VAUTRIN.

Chef de Service, il avait donné une allure toute particulière à sa Clinique d'Hôpital. Méthodique et ponctuel, calme et tenace, précis dans ses actes, concis dans ses paroles, sévère pour lui-même et pour son personnel, mais d'une sévérité tempérée par une extrême bonté et une grande justice, il obtenait de ses collaborateurs un effort constant dont il donnait l'exemple avec une dignité remarquable. Parce qu'il était sensible et bon il évitait tout ce qui aurait pu blesser ceux qui l'approchaient. Jamais un blâme, pas même un reproche en public ; mais dans le silence de son petit cabinet un court entretien, une admonestation souvent ferme, toujours juste ; rien ne lui coûtait comme de sévir. Au cours des cliniques qui exposent si fréquemment le professeur à apprécier, sans même le vouloir, les actes ou les paroles d'un confrère, jamais une critique, jamais un jugement qui pût faire de la peine. Il avait de son rôle la conception la plus haute ; donner la science n'était à ses yeux que la moitié de sa tâche ; à ceux qui suivaient ses cliniques, il enseignait le culte de l'honneur qu'il portait si haut, le respect de la profession qu'il concevait si belle, libre et honorée, le dévouement enfin pour le pauvre et le malade. Ses hospitalisés avaient droit à tous les soins et à tous les respects ; ils lui étaient deux fois sacrés parce qu'ils souffraient et parce qu'ils étaient pauvres ; mais sa bonté était si discrète que ceux-là seuls qui vivaient dans son intimité ont su qu'elle n'avait pas de limites. Au lit du malade il répétait les examens, pesant avec soin les indications opératoires, et, quand sa décision était prise, il opérait dans le calme de sa « salle blanche », avec quelle méthode et quelle conscience !

Ses opérations de chaque jour donnaient un enseignement fécond. Le premier en France, avant Lucas Championnière, il introduisait dans son Service la méthode de Lister dont il jugeait les résultats dans sa leçon d'ouverture à la Clinique chirurgicale en 1875 et il adressait sur ce sujet un mémoire à la Société de Chirurgie de Paris. En 1879, il faisait paraître « La Méthode antiseptique », exposé de ses résultats à l'Hôpital Saint-Léon. Promoteur en France de l'antisepsie, il fut également des

premiers à lui substituer l'asepsie. « Dans les opérations, l'asepsie doit être la règle » écrit-il dès 1891, et, à la faveur de cette asepsie, il préconise déjà la suppression du drainage après la réunion des plaies opératoires (1890).

Avec ses élèves ROHMER et VAUTRIN auxquels se joignait ANDRÉ pour une deuxième édition, il publiait en 1890 les « Nouveaux éléments de pathologie et de clinique chirurgicale » qui ont été le manuel classique de tant de générations. En 1891, il donnait enfin la mise au point d'une question qui l'occupait depuis douze ans, écrivant sur « Les pieds-bots varus équins congénitaux et la tarsectomie postérieure cunéiforme » des pages définitives et décrivant son opération qui est devenue classique.

Ses publications se succédaient ; elles touchent à tout le domaine de la chirurgie, la simple énumération des plus importantes en serait trop longue. Rappelons seulement ses nombreux mémoires de chirurgie gynécologique et, en 1895, cette belle communication au treizième Congrès de Chirurgie de sa statistique personnelle de 82 hystérectomies abdominales restée longtemps sans égale. Le premier à Nancy, il pratiqua la gastro-entérostomie et son nom demeure attaché à la question des « perforations de l'estomac pour ulcère » par un travail rédigé en collaboration avec son fils Georges GROSS et basé sur l'analyse de 409 opérations.

Sa haute valeur scientifique lui ouvrait toutes les portes. Membre correspondant national de la Société de Chirurgie de Paris en 1880 et de l'Académie de Médecine en 1896, il en devenait en 1918 Associé national. Membre fondateur de l'Association Française de Chirurgie en 1884, le suprême honneur lui était donné de présider le Congrès de Chirurgie de 1897 ; dans son discours d'ouverture sur la radiographie, il a une claire vision de tout ce que promet cette récente conquête de la science, il insiste sur la nécessité de créer dans tous les Hôpitaux un Laboratoire spécial de radiographie et son appel fut entendu. Associé étranger de la Société de Chirurgie de Bucarest en 1900, Membre fondateur de l'Association Internationale de Chirurgie en 1905, l'Académie Royale de Belgique l'accueillait en 1917 comme Membre correspondant étranger et le nommait Membre Honoraire en 1926. A Nancy même il suivait fidèlement les séances de la Société de Médecine dont il fut Président en 1882 et celles de la Société d'Obstétrique et de Gynécologie dont il présida le 6 mars 1912 la première séance.

Les rares instants que lui laissait la chirurgie étaient encore des instants de labeur. Fondateur et collaborateur assidu de la *Revue Médicale de l'Est* ; Membre du

Conseil de l'Université, Doyen de la Faculté de 1898 à 1913, date à laquelle il ne se représenta plus aux suffrages ; Membre du Comité consultatif de l'Enseignement supérieur de 1908 à 1925 ; Président du Comité régional de l'Alliance d'Hygiène sociale depuis 1905 ; Président pendant vingt-sept ans de l'Association de Prévoyance des Médecins de Meurthe-et-Moselle, partout ses conseils précieux étaient écoutés. Comme Doyen il conçut et réalisa le projet grandiose d'extension des Hôpitaux, sans avoir davantage que son ami HERRGOTT la satisfaction de voir terminer les travaux de la nouvelle Maternité.

Entre temps, rassemblant et condensant ses souvenirs dans « la Faculté de Médecine 1872-1914 », il mettait en relief le rôle de ses devanciers et de ses collègues, s'effaçant modestement derrière eux. Il destina cette étude importante à l'Académie de Stanislas qui lui avait ouvert ses portes en 1903.

On comprend que pour ce travailleur infatigable la retraite n'ait pas été le repos. Sans doute la Faculté conféra l'honorariat au Doyen en 1913, au Professeur en 1914, mais une carrière peut-elle s'arrêter quand la Nation a besoin de l'activité de tous ses citoyens. De 1914 à 1919 le Professeur GROSS continua sous les bombardements et les raids d'avions son service d'hôpital, dépensant des trésors de patience et d'ingéniosité au chevet des blessés de la face, créant pendant la guerre le premier centre de restauration maxillo-faciale comme il avait pendant la paix créé à la Faculté de Médecine le premier Institut dentaire.

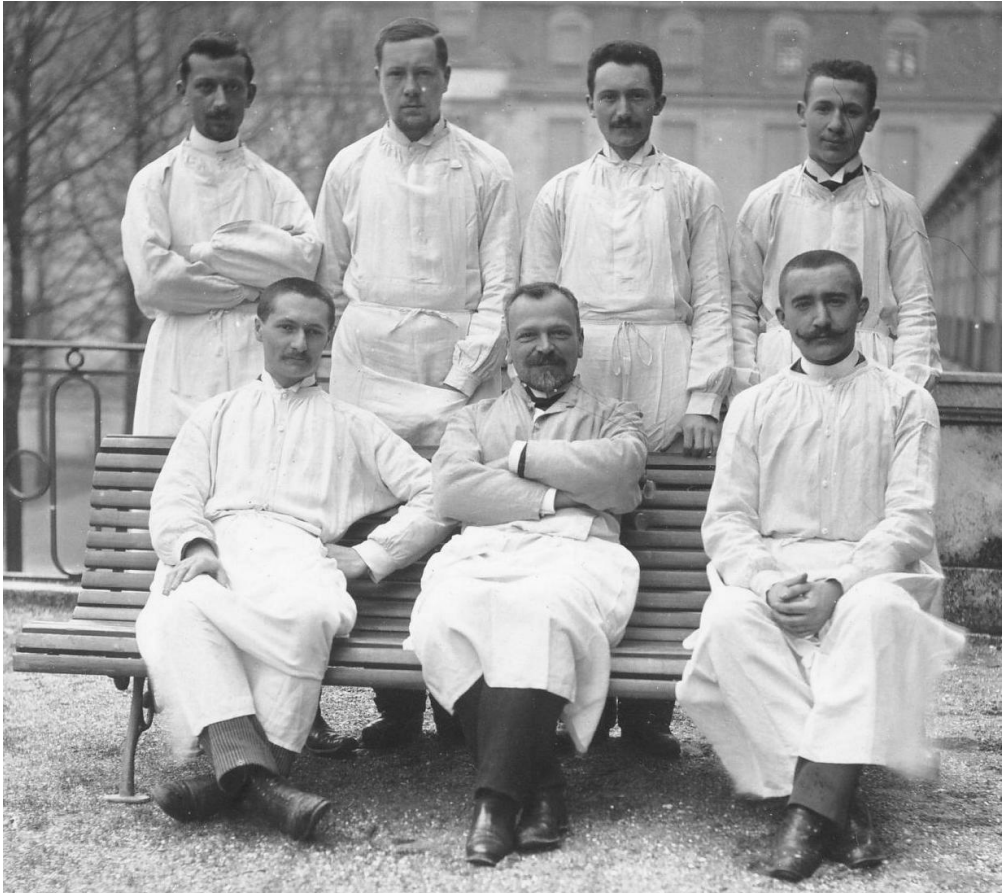
Jusqu'en 1927 il continua à siéger au Comité consultatif de l'Enseignement supérieur, en 1916 il devenait Président de l'Office Départemental d'Hygiène sociale ; en 1920, il était nommé Membre du Conseil général de l'Association de Prévoyance des Médecins de France. Il tomba, en pleine activité le 15 octobre 1927, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

A une carrière si féconde les distinctions honorifiques ne devaient pas manquer, jamais le Professeur GROSS ne fit rien pour les rechercher. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1896, Officier depuis 1907, il portait avec fierté les Médailles des deux guerres entre lesquelles se place toute sa carrière, et peut-être attachait-il plus de prix encore à la Médaille de la Société Française de Secours aux Blessés et à celle de la Reconnaissance Française. La Médaille d'or de l'Assistance publique allait récompenser 52 ans de dévouement dans les Hôpitaux de Strasbourg et de Nancy, mais son trépas ne permit pas qu'elle lui fût remise au Congrès d'Hygiène et d'assistance et c'est à titre posthume que lui fut décerné ce dernier hommage.

Telle est, brièvement rappelée, cette carrière si bien remplie. Elle est d'une unité remarquable. Strasbourgeois, le Professeur GROSS garda toute sa vie la certitude du retour à la France de sa chère patrie ; il eut la joie indicible de voir enfin nos trois couleurs flotter au sommet de la flèche rosée qui domine et symbolise Strasbourg. Il vit la Faculté de Nancy, sa Faculté, rendre à Strasbourg avec ANCEL, BOUIN, SENCERT son élève et d'autres encore, plus jeunes, le sang français qui s'en était allé en 1872. Strasbourgeois, le Professeur GROSS conserva fidèlement les traditions alsaciennes. Dans son Service, il aimait aux heures de bonne humeur à parler le dialecte et à échanger ainsi quelques mots avec la bonne sœur Caroline que tant de nous connaissent. Il avait du Strasbourgeois l'ardeur au travail, la gravité, il en avait aussi la malice et l'indulgente ironie qui fusaient parfois en phrases lapidaires, tandis qu'un fin sourire venait tempérer l'éclat d'acier de ses yeux volontaires. Correct et digne, il mettait au service de ses idées toute la ténacité alsacienne.

L'honneur était son guide, le travail sa règle, la profession médicale son sacerdoce et la chirurgie sa passion. Comment aurait-il pu en être autrement : il avait connu l'époque que nous imaginons à peine où la simple amputation d'un doigt mettait en question la vie de l'opéré ; il avait aidé son Maître Koeberlé dans ces premières laparotomies qui faisaient accourir à Strasbourg tous ceux que la chirurgie comptait d'illustres en Europe ; il avait diffusé la méthode de Lister qui rendit possible toutes les audaces opératoires ; il avait vu la chirurgie s'attaquer successivement à tous les organes abdominaux et, par une adaptation quotidienne de ses méthodes triompher de toutes les difficultés et recevoir enfin l'aide nouvelle de la radiographie.

Il avait volé de progrès en progrès, de cimes en cimes ; les contingences de la vie n'existaient pas pour lui. Dans son calme foyer du quai Isabey sa vie se déroulait harmonieuse et belle. Soutenu par l'admirable compagne de sa vie, réconforté par l'affection des siens, il voyait l'âge impuissant à le diminuer ; et combien ont envié sa verte vieillesse. L'image de ce vieillard aimable, droit et ferme, au visage éclairé d'un fin sourire, demeurera dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et qui tous lui gardent un souvenir fidèle.



Service du Professeur Gross (1891)
De gauche à droite :
2ème rang : Fruhinholz, ?, Ancel, ?
1er rang : Paul André, Gross, Vaney

Eloge de HERRGOTT François-Joseph (1814-1907) par le Professeur F. GROSS

Un deuil frappe la Faculté de Médecine. Nous venons de perdre, il y a quelques jours, un de nos anciens collègues, le vénéré Professeur François-Joseph HERRGOTT, resté attaché à la Faculté par les liens de l'honorariat. Il vient de s'éteindre dans sa 93^{ème} année.

Grande a été la place occupée par le Professeur HERRGOTT, à la Faculté de Médecine de Strasbourg et de Nancy. Selon la volonté du défunt, votre Doyen a dû garder le silence devant sa tombe. Il est de mon devoir de rappeler en cette assemblée, la longue carrière toute de labeur et d'honneur, la vie dignement et noblement remplie de notre regretté collègue.

Né à Guebviller (Haut-Rhin), le 12 septembre 1814, François-Joseph HERRGOTT a fait ses études médicales à Strasbourg. C'est en 1834 qu'il prit sa première inscription à la Faculté de Médecine. Sa scolarité a été des plus brillantes.

Durant le cours de ses études, il a été successivement attaché à la Faculté comme Aide de Clinique surnuméraire (concours du 28 décembre 1835), Préparateur du cours de Médecine opératoire du Professeur Bégin (1837 à 1839), Aide de Clinique titulaire (concours du 25 janvier 1838). En 1837, il eut le deuxième Prix d'anatomie et de physiologie ; en 1838, le premier Prix de Chirurgie ; en 1833, le deuxième Prix de Médecine. Reçu avec la mention très bien à tous les examens, il soutint sa thèse de Doctorat le 30 décembre 1839.

Sa dissertation inaugurale, couronnée par la Faculté, est intitulée : « Essai sur les différentes variétés de forme de la matrice pendant la gestation et l'accouchement ». Elle constitue une étude de valeur, établissant l'influence de la forme de la matrice sur la présentation et la position du fœtus, et se trouve citée dans les traités classiques.

Reçu Docteur, François-Joseph HERRGOTT alla s'établir à Belfort. Les fonctions multiples dont il fut aussitôt investi, montrent la situation que le jeune médecin a su rapidement conquérir.

Dès 1841, il est nommé Chirurgien Adjoint à l'Hôpital civil. En 1842, il est inspecteur du travail des enfants dans les manufactures de l'arrondissement, Membre du bureau d'administration du Collège ; en 1843, Membre et secrétaire du comité de

vaccine de l'arrondissement et chargé de l'organisation du Service des vaccinations ; en 1848, Médecin des Epidémies, et comme tel, honoré de la Médaille d'argent du choléra, en 1855. Il a été Chirurgien en chef de l'Hôpital de Belfort en 1849, Membre et secrétaire de la Société Médicale du Haut-Rhin, Membre de la Société scientifique et médicale de Montbéliard.

Malgré toutes les satisfactions que le jeune Docteur trouvait ainsi dès le début de sa carrière, son goût pour le travail, ses aptitudes scientifiques lui permettaient de viser plus haut.

Le 15 novembre 1853, il affronte les épreuves du Concours pour l'Agrégation de Chirurgie et accouchement. Il sort victorieux de la lutte, en même temps que Koeberlé, avec lequel il devait plus tard illustrer la Faculté de Strasbourg.

Sa thèse de Concours, ayant pour titre « Appréciation de la valeur comparative des sections musculaires et tendineuses et des moyens orthopédiques », témoigne des qualités de méthode et de précision, de critique judicieuse qui devaient se retrouver dans les travaux ultérieurs de notre collègue.

L'année suivante, il est nommé au Concours, Chef des Services cliniques, fonction mixte relevant à la fois de la Faculté et des Hospices, établissant le trait d'union entre les deux administrations.

En 1857, il est chargé de la Clinique chirurgicale supplémentaire, que la Faculté venait de créer, et où les élèves étaient initiés aux éléments du diagnostic, aux méthodes d'exploration chirurgicale, à la pratique des pansements. Les services rendus par le jeune professeur dans cet enseignement ont été considérables. L'utilité d'un enseignement clinique élémentaire dans les Facultés de Médecine est incontestable. Il a un peu disparu dans les programmes. On cherche sous des noms divers à le rétablir aujourd'hui.

A partir de 1861, Joseph HERRGOTT est chargé en outre de cette Conférence de bandages et appareils, à laquelle il sut donner un si grand attrait, et qui devait le conduire à imaginer un mode d'immobilisation des membres fracturés, auquel son nom est resté attaché.

Un arrêté ministériel du 14 avril 1870 désigna HERRGOTT pour un cours complémentaire de maladies des oreilles, premier enseignement officiel d'une spécialité si florissante aujourd'hui.

Notre collègue ne portait pas seulement son activité sur l'enseignement chirurgical, il n'oubliait pas qu'il appartenait à une section de l'Agrégation qui comportait encore l'Obstétrique. En 1868 et 1869, il est chargé d'une Conférence spéciale d'Embryologie.

Citons les nombreuses suppléances dans les Services de Clinique chirurgicale et obstétricale de ses Maîtres Sédillot, RIGAUD, STOLTZ où HERRGOTT a eu occasion de faire preuve de son talent de clinicien, de son habileté opératoire et de réunir tant de documents qui ont été, pour lui, le point de départ de ses études et travaux ultérieurs.

En outre de la part si active qu'il prenait à l'enseignement, en sa qualité d'Agrégé, Joseph HERRGOTT était Médecin titulaire à l'Hôpital civil (15 février 1865), et chargé comme tel d'un Service de Maladies chroniques.

Il fut Membre de la Société de Médecine de Strasbourg, secrétaire de la Société en 1855 et 1856.

Pendant le siège et le bombardement de Strasbourg, HERRGOTT a été Chirurgien en chef des ambulances des grand et petit séminaires. Cinq cent trente blessés militaires et civils ont reçu ses soins dans ces établissements, qui, pas plus que les autres ambulances, pas plus que le vieil Hôpital civil, n'ont été épargnés par les projectiles ennemis ; au grand séminaire, un obus en éclatant a tué trois personnes ; au petit, cinq ont été blessés.

Le décret d'octobre 1872, qui transféra la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy, nomma Joseph HERRGOTT Professeur d'accouchement.

Notre collègue garda l'enseignement théorique de l'Obstétrique jusqu'en janvier 1879, où il succéda à son Maître, le Professeur STOLTZ, dans la Chaire de Clinique (décret du 22 novembre 1879). Quelques années plus tard, il est nommé Directeur de la Maternité et de l'Ecole Départementale des sages-femmes.

Notre collègue retrouva dans les enseignements qui lui furent confiés à Nancy, un champ fécond d'observation et d'activité qui lui permit de développer et d'étendre ses travaux, si heureusement commencés ailleurs ; ses études gynécologiques et obstétricales lui valurent un juste renom dans le monde scientifique.

Longue est la liste des travaux du Professeur HERRGOTT en chirurgie comme en obstétricie. C'est avec le plus vif intérêt que notre collègue suivait les progrès de la

science médicale. Il n'a jamais cessé de prendre une large part aux discussions élevées dans nos Sociétés savantes, dont il enrichissait les comptes rendus et les mémoires. De nombreuses publications dues à sa plume se trouvent dans nos journaux et revues de médecine. Je ne puis vous citer tous les travaux de notre collègue. Je ne vous rappellerai que les principaux, et les plus importants.

Elève de Sédillot, un des promoteurs de l'insensibilisation par le chloroforme, notre collègue s'est appliqué à l'étude de cet agent anesthésique. Une de ses premières publications concerne les règles pratiques de l'administration du chloroforme.

Un des premiers, notre collègue a insisté sur l'utilité de la thermométrie en Clinique chirurgicale.

Nous lui devons d'intéressantes observations sur les résections nerveuses dans la névralgie trifaciale, sur le traitement des tumeurs érectiles.

Je dois mentionner d'une façon spéciale l'immense service que Joseph HERRGOTT a rendu à la chirurgie, par la vulgarisation des appareils plâtrés et l'heureux perfectionnement qu'il a su apporter à leur confection. C'est à notre collègue que les chirurgiens doivent de savoir appliquer des gouttières en linge plâtré. La « gouttière HERRGOTT » se trouve décrite dans les thèses de deux élèves, Gallet et Muller (1864 et 1807), puis dans un mémoire original, paru à Nancy en 1874.

Les travaux les plus importants de notre collègue concernent une question de chirurgie gynécologique. C'est le Professeur HERRGOTT qui fit connaître en France les procédés opératoires de Gustave Simon, de Marion Sins, de Bozemann, de Baker-Brown, pour le traitement de la fistule vésico-vaginale. En perfectionnant l'instrumentation, en imaginant en 1858 son spéculum-valve, il facilite l'exécution de l'opération ; en précisant le manuel opératoire, il établit avec la plus grande rigueur les règles du traitement de cette pénible infirmité. Grâce à sa grande dextérité, à sa patience à toute épreuve, HERRGOTT enregistra les plus merveilleux succès, dans les cas les plus difficiles, en apparence les plus désespérés. Nous possédons de lui, sur la question, une importante suite d'études, dont les dernières et les plus complètes figurent avec honneur dans les Mémoires de la Société de Chirurgie et de l'Académie de Médecine. Elles valurent à leur auteur les titres de Membre correspondant national de la Société de Chirurgie (janvier 1866), de Correspondant national (avril 1878) et de Membre associé (juin 1890) de l'Académie de Médecine.

Rappelons encore que la cinquième opération d'ovariotomie en France a été pratiquée le 23 novembre 1858 par J. HERRGOTT.

En Obstétrique, J. HERRGOTT a fait connaître en France, en 1857, les travaux de Wigand sur la version par manœuvres externes. Nous possédons de notre collègue une traduction du Traité des déviations utérines par Schultze, une étude complète sur la version, une autre sur le spondylizème et le spondylolisthesis, et leur importance au point de vue obstétrical.

De tout temps, J. HERRGOTT s'est intéressé aux études historiques de médecine. Déjà, dans la Gazette médicale de Strasbourg, de 1858 et de 1862, il publia d'intéressants feuillets à propos des études médicales sur les poètes latins de Menière, et des travaux de Petrequin sur les Médecins de l'antiquité, et les opuscules d'Hippocrate sur les hémorroïdes et les fistules.

Son œuvre capitale est la traduction de l'Histoire de l'Obstétricie de Jacques de Siebold, ouvrage en deux volumes, l'un de 340 et l'autre de 690 pages. L'étude de Siebold s'arrête à l'année 1845. HERRGOTT y ajoute des notes parfois considérables, qui comblent différentes lacunes, complètent quelques chapitres, des figures d'un très vif intérêt et un appendice qui, sous son titre modeste, constitue tout un troisième volume de 450 pages.

C'est dans son appendice que J. HERRGOTT a fait connaître la part si importante du jeune médecin hongrois Semmelweis dans la découverte de l'antisepsie obstétricale. Semmelweis fut le premier qui donna la preuve que l'exploration était la porte d'entrée par laquelle s'introduisait le poison de la fièvre puerpérale.

C'est dans son appendice encore que J. HERRGOTT fit connaître Soranus d'Ephèse, et nous apprit que cet accoucheur était le créateur de la version podalique de l'enfant vivant.

Nous devons enfin à notre collègue la traduction, avec annotations, du Traité des maladies des femmes, que Soranus a écrit vers la fin du premier siècle et le commencement du deuxième.

Les importantes publications historiques de J. HERRGOTT ont été présentées à l'Académie des Sciences, qui lui décerna, en 1895, le prix Mège, et l'année suivante le nomma Correspondant de l'Institut.

Tels sont les états de services, la liste des travaux de notre vénéré collègue, durant la longue période de son temps d'exercice, et même après la cessation de ses fonctions, car son activité scientifique continua à charmer les loisirs de sa retraite.

La plupart d'entre vous, chers collègues, ont encore connu le Maître, se rappellent l'exactitude, l'ardeur, la science et le dévouement qu'il apportait dans son enseignement ; ils savent aussi la bienveillance, l'affectueux intérêt qu'il portait à ses élèves. Il aimait ses élèves, et combien ceux-ci ne lui ont-ils pas tous conservé, au fond de leur cœur, une véritable reconnaissance filiale, pour toutes les bontés qu'il a eues pour eux, pour tous les services qu'il leur a rendus.

Combien était touchante cette manifestation toute spontanée des anciens élèves de l'Ecole du Service de santé militaire, qui, en 1875, aides majors à Lyon, et ayant appris la présence en cette ville de leur ancien Maître, délégué pour y présider les jurys médicaux à l'ancienne Ecole secondaire, sont allés en corps lui témoigner leur reconnaissance et leur attachement envers la Faculté qu'il représentait. On est quelque peu étonné que les éminents services rendus par le Professeur HERRGOTT à la science, à l'enseignement, à l'instruction des élèves, n'aient été honorés que par les modestes Palmes Académiques et la Rosette de l'Instruction publique.

La Croix de la Légion d'Honneur a été donnée à notre collègue en 1870, par le Ministre de la Guerre, sur la proposition du Général Uhlich, pour services distingués rendus pendant le siège de Strasbourg. En 1808, le Pape Pie IX lui accorda la décoration de l'Ordre de Saint Grégoire, pour services rendus au Grand Séminaire de Strasbourg, où, durant plusieurs années, il a fait un cours d'Anatomie et de Physiologie aux élèves séminaristes.

A Nancy, comme à Strasbourg, notre collègue s'est livré à la pratique médicale. Partout il jouissait de la considération générale, de l'estime de ses confrères, qui lui ont accordé leurs suffrages dans nos Sociétés savantes. En 1886, il fut appelé à siéger dans la Commission administrative de l'Association de prévoyance et de secours mutuels des Médecins de Meurthe-et-Moselle. En 1877, il a été Président de notre Société de Médecine.

Que dire de la vie privée de notre regretté collègue ? Esprit lettré et érudit, bibliophile passionné, latiniste et helléniste émérite, il se plaisait à parcourir, pendant ses loisirs, ses auteurs classiques, dont sa riche bibliothèque renfermait tant d'éditions précieuses. Il aimait les Beaux-arts, s'intéressait à l'archéologie, à la

musique, aux progrès de toutes choses. Il n'avait jamais connu un instant d'inactivité.

Sa vie tout entière de science et de travail, de dévouement et d'honneur, l'affection profonde des siens, lui avaient créé un foyer de bonheur intime, qui inspirait un sentiment d'admiration profonde, imposait le respect à tous ceux qui l'approchaient.

Mon collègue et ami BERNHEIM et moi, qui avons été honorés de son amitié, savent aussi les journées douloureuses qu'il eut à traverser. Les sentiments profondément religieux de notre Maître, l'affection des siens, la grande satisfaction que lui donnaient les succès de son fils, notre excellent collègue, le Professeur HERRGOTT, l'aidèrent à surmonter les dures épreuves que la destinée lui avait réservées.

Une verte vieillesse couronna la belle carrière du Professeur HERRGOTT, et longtemps nous pûmes voir ce vénéré Maître et Doyen des Médecins de Nancy, suivre avec une assiduité exemplaire les séances de la Société de Médecine et prendre part, avec une ardeur souvent passionnée et un entrain tout juvénile, aux discussions scientifiques et professionnelles.

Une attaque d'influenza vint lentement miner sa constitution vigoureuse et déprimer graduellement des facultés si vives, qui avaient résisté jusqu'alors à l'involution de l'âge. Sa vie intellectuelle, hélas déclina et s'éteignit avant sa vie organique. Grande était l'affliction des siens et aussi de ses amis, de voir survivre à lui-même ce père, ce Maître, cet homme d'élite, que tous ceux qui l'avaient connu aimaient d'une affection filiale. Elle restera gravée dans nos souvenirs, cette tête sculpturale, empreinte de charme et de cordiale bonhomie.

Elle restera dans nos cœurs, cette âme généreuse, si franche, si expansive, largement ouverte à toutes les misères humaines, révoltée seulement par l'injustice, enthousiaste pour toutes les nobles conceptions scientifiques, littéraires et artistiques.

Le nom de notre Maître aimé, de notre collègue vénéré, est inscrit dans le Livre d'Or de la Faculté de Médecine Française de Strasbourg et de Nancy. Que son fils, notre cher collègue, notre cher ami, reçoive ici et veuille bien transmettre à Mme Herrgott, à ses enfants, à tous les siens, l'expression émue de notre plus affectueuse et respectueuse sympathie.

Eloge de HERRGOTT Alphonse (1849-1927) par le Professeur A. FRUHINSHOLZ.

Parmi les Maîtres récemment disparus (VAUTRIN, PRENANT, HERRGOTT, GROSS) Alphonse HERRGOTT tenait une place à part que lui avaient acquise sa courtoisie nuancée, son affabilité extrême, sa haute tenue morale, son esprit de primesaut, son goût très sûr en même temps qu'un sens infiniment subtil des convenances. Il avait d'ailleurs de qui tenir, fils de cet admirable François-Joseph HERRGOTT, historiographe de l'obstétricie française, homme éminent lui-même par l'esprit et par le cœur, humaniste averti, profond érudit, nourri du miel attique, traducteur de Soranus d'Ephèse et dont la mémoire ne cesse d'être révérée par les spécialistes du monde entier.

Alphonse HERRGOTT naquit le 22 avril 1849 à Belfort alors que son père y exerçait la médecine avant d'être appelé à Strasbourg comme Agrégé d'Obstétrique. HERRGOTT aimait à rappeler qu'il était né prématurément à sept mois, avec une dent, et pesant à peine 1500 grammes, des suites d'un voyage en diligence qu'aurait fait sa mère, et il en tirait argument pour en appeler, auprès de son vieil ami Pinard, de la malédiction que celui-ci devait prononcer contre les infortunées victimes de la naissance avant terme. Il fit ses études médicales à Strasbourg où il terminait sa deuxième année de Doctorat lorsque la guerre de 1870 vint l'y surprendre. Il resta dans cette ville durant le siège aux côtés de son père qui dirigeait les ambulances du Grand et du Petit Séminaires ; après la reddition de la place il s'engagea à Lyon comme Aide major auxiliaire pour la durée de la campagne ; il y soigna d'abord les varioleux, puis fut attaché à l'ambulance du quartier général du 24ème corps ; sa brillante conduite à l'armée de l'Est, à Vyans, près d'Héricourt en particulier, où il parvint, non sans péril, à dégager son ambulance prise entre les feux français et allemands, le fit proposer par trois de ses chefs pour être mis à l'ordre de l'Armée. Il termina enfin la guerre sur la Loire en mars 1871. De retour à Strasbourg, il devint l'Interne du Professeur Schutzenberger, suivit en 1872 la Faculté à Nancy où il fut successivement l'Interne du Professeur BERNHEIM et du Professeur STOLTZ, Doyen de la Faculté transplantée et Professeur de Clinique obstétricale. Il passa sa thèse en 1874 à Nancy sur « L'exstrophie vésicale dans le sexe féminin », ouvrage récompensé successivement par la Faculté qui lui décerna le prix de thèse et par l'Institut de France (Prix Godard). En 1878, il fut nommé Agrégé d'accouchements, auprès de la Faculté de Nancy ; sa thèse de Concours sur les « Maladies fœtales qui peuvent faire obstacle à l'accouchement » fut très remarquée et d'ailleurs est restée classique. Entre

temps il avait fait un séjour de neuf mois à Vienne où il étudia particulièrement les méthodes d'enseignement obstétrical alors en usage dans la capitale autrichienne et d'où il rapporta d'intéressantes suggestions dont nos méthodes didactiques françaises devaient elles-mêmes bénéficier. Il fit également de longs stages à Paris où il noua avec la génération des accoucheurs des temps héroïques, Tarnier, Pinard, Budin, Bar, Ribemont, etc., de solides amitiés auxquelles il devait rester fidèle toute sa vie.

Attaché à la Faculté de Nancy à partir du 1er novembre 1878, il ne devait plus la quitter qu'à l'âge de la retraite le 1er novembre 1919. Il conta avec esprit ses débuts dans l'art d'enseigner et il appelait malicieusement comment, en raison de son jeune âge qui faisait de lui un « Eliacin obstétrical » et pour des raisons de convenance (!), on lui confia d'abord le soin de transmettre le rudiment des maladies de peau avant de l'admettre à révéler les arcanes de l'art dont Lucine avait été la prêtresse...

Agrégé de 1878, Alphonse HERRGOTT arrivait moins de dix ans après, en mars 1887, c'est-à-dire très jeune, au titulariat : il a trente-huit ans lorsqu'il s'installe dans la Chaire de Clinique obstétricale d'où descendait son père aurolé de gloire et où avait jadis retenti la voix autoritaire et autorisée du « père » STOLTZ. Dès lors commença pour lui cette période de trente-deux ans pendant laquelle se manifesta son activité professorale dont le souvenir est encore trop vivace pour que j'aie loin de révoquer. Il fut le Chef de Service le plus courtois et le plus ponctuel ; d'une politesse raffinée, il avait le souci de plaire ; il était d'un commerce exquis avec son personnel, ses élèves, ses malades ; il était naturellement aimable et bon ; il ne craignait rien tant que de faire de la peine et de voir s'assombrir les visages qui se pressaient autour de lui. Il adorait sa Clinique, il aimait l'enseignement qu'il formait à son image et qu'il voulait séduisant. Il était un conteur délicieux, comme il n'en est guère, agrémentant l'austérité des sujets ingrats des fleurs d'une rhétorique délicate, piquant la curiosité, suspendant l'intérêt, ménageant avec un art infini la gradation de ses récits, plantant le trait final avec une charmante désinvolture. Il mettait une certaine coquetterie à s'évader des plates-bandes étroites et austères où l'aurait enfermé sa spécialité, pour pousser des digressions dans toutes les directions, où l'entraînait son démon familier, ailé et mutin ; il jouissait de l'étonnement de ses auditeurs auxquels il donnait, comme en se jouant, des leçons de tact, de morale, de déontologie, aussi bien que de géographie, de tenue professionnelle, d'actualité ou d'histoire ancienne..... Cette manière n'appartenait

qu'à lui et tous les élèves qui ont passé par son Service sont restés sous le charme, de ces causeries subtiles où miroitaient toutes les facettes d'un esprit quelquefois espiègle, jamais méchant, et où notre bon Maître mettait le meilleur de lui-même. Son enseignement fut surtout verbal ; il aimait mieux instruire en amusant, ce qui ne l'empêchait pas, à l'occasion, d'aborder de grands sujets avec toute la maîtrise qui convenait.

Sa plume élégante se donna libre cours dans cette revue même et dans les *Annales de Gynécologie* où il traita des sujets divers dont je n'énumérerai que les plus importants : l'antisepsie obstétricale, les accidents gravido-cardiaques, les grossesses multiples, la cocaïne en obstétrique, les fœtus thoracophages, tuberculose et gestation, les hémorragies gastro-intestinales du nouveau-né, la pathogénie de l'éclampsie, la putréfaction fœtale, l'achondroplasie, l'appendicite dans ses rapports avec la gestation, la rupture utérine, le myxoedème et la gestation, l'opération césarienne, l'emphysème traumatique, le nanisme obstétrical, l'érysipèle du nouveau-né, les prématurés, les avortements criminels et le secret professionnel, la femme outragée victime de la guerre, etc.. Toutes ces questions sont abordées dans un esprit clinique très averti, avec autant de bon sens que de finesse.

L'activité scientifique d'Alphonse HERRGOTT trouva vite sa consécration dans sa nomination comme Membre correspondant dès 1894, puis comme Associé national de l'Académie de Médecine en 1911. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1908, il fut fait Officier en 1921 - après sa sortie d'exercice - à l'occasion du Jubilé de Pasteur. L'autorité qu'il tenait de ses fonctions et du prestige de sa personne fit qu'à différentes reprises ses confrères l'appelèrent à présider la Société de Médecine de Nancy, successivement en 1887, 1901, 1915, la Société Obstétricale de France en 1901, la Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Nancy de 1913, date où elle fut créée par lui, jusqu'en 1919.

Son rôle social ne fut pas inférieur à son rôle scientifique. C'est lui qui installa dès 1890 l'œuvre dite de la Maternité et qui consista à faire revenir les femmes accouchées dans le mois qui suit leur sortie du Service pour donner une prime d'argent à celles qui allaitent avec succès. Comme Directeur de l'Ecole de Sages-femmes, il eut à former de nombreuses générations d'élèves ; il s'adonna avec une véritable prédilection à cet enseignement et il était touchant de voir cet homme, marqué au coin d'une aristocratie de bon aloi, et d'une distinction supérieure, se modeler aux exigences d'un auditoire de jeunes élèves, toutes fraîches émoulues

de la campagne, encore un peu frustes mais animées d'un ardent désir de s'instruire.

C'est HERRGOTT enfin qui avec le Doyen GROSS, le préfet Bonnet et l'architecte Bourgon, conçurent le projet et la construction de la nouvelle Maternité qui, interrompue par la guerre, et reprise depuis, s'achèvera dans un prochain avenir sans que, malheureusement, ni le Doyen, ni l'architecte, ni le professeur d'alors aient vu la réalisation d'un rêve qu'ils caressèrent si longtemps. Le gouvernement reconnut l'activité sociale d'HERRGOTT en lui conférant en 1919 la Médaille d'Or de l'Assistance publique.

La carrière officielle du Maître prit fin en 1919, époque à laquelle la Faculté de Nancy lui conféra l'honorariat et où, pour des raisons de famille il quitta sa Lorraine adoptive et se fixa à Paris. C'est là que s'écoulèrent les huit dernières années de sa vie, partagées entre sa famille, de chères lectures, une assiduité remarquée aux séances académiques où d'ailleurs il évoluait à l'aise et où il n'hésita pas à se faire entendre sur la question, des Maisons maternelles, sur les rapports de la tuberculose et de la grossesse, sur la réglementation de la profession de sage-femme.

Je ne serais pas complet, après avoir signalé que la carrière d'Alphonse HERRGOTT évolua entre les deux guerres, si je ne rappelais que, commencée sur les remparts de Strasbourg, elle se termina sur le front de Nancy où il resta du 1er août 1914 à l'armistice en assurant son service et son enseignement sous les bombardements, si je n'ajoutais enfin quelques mots sur l'homme tel qu'il se manifestait aux yeux de ses collègues et de ses amis. HERRGOTT jouissait en effet d'une autorité particulière envers ses collègues et pairs et cette activité se manifestait surtout en séance de Conseil. Nous le verrons toujours avec sa noble prestance que tempérait si bien l'aisance de ses manières et la grâce de son sourire, sa taille redressée que l'âge devait à peine incliner, avec ses cheveux d'argent adroitement ramenés, sa barbe qui avait blanchi très tôt et dont la pointe élégante se serait si bien inscrite dans la fraise d'un Rembrandt, la figure contrastée par la barre disciplinée de sourcils très fournis et très noirs, le regard empreint de bonté et de vivacité. Il avait les séductions et les finesses d'un diplomate de la « Carrière » ; ses qualités d'urbanité et de courtoisie, son désir d'impartialité, la politesse raffinée qu'il apportait dans les discussions les plus âpres, faisaient qu'il était toujours écouté et souvent suivi. Les mêmes qualités firent de lui l'homme le plus sociable qui fût et qui faisait revivre ou continuait en lui des aptitudes très françaises, un peu « vieille

France », dirais-je volontiers, charmantes d'ailleurs, bien périmées aujourd'hui et qui, cependant, ont eu tant de grâce et de gentillesse. Ces manières affables qui rendaient cet homme si séduisant, et créaient constamment autour de lui un rayonnement très spécial, trouvèrent dans un milieu familial privilégié un cadre à leur mesure ; je n'ai pas le droit ici d'être indiscret, mais je puis bien dire que le foyer d'HERRGOTT fut d'une qualité exquise et rare, et si ce foyer n'avait pas été assombri par le deuil le plus cruel qui pût meurtrir le cœur de l'homme, j'achèverais ma pensée en disant que ce foyer fut béni entre tous, HERRGOTT était né pour être heureux et pour créer du bonheur et de la joie autour de lui.

Si la vie lui a été injustement douloureuse, qui lui a ravi une fille dans sa jeune et radieuse maturité, la mort lui a été douce qui est venue le surprendre à l'improviste dans sa 79ème année, au soir du 20 septembre dernier. HERRGOTT a quitté le monde furtivement comme il y était entré ; il n'a pas souffert ; il n'a connu aucune des diminutions d'une vieillesse hostile ; il est parti élégamment ainsi qu'il avait toujours vécu. Il n'a pas voulu que de vaines paroles fussent proférées sur sa tombe et il est venu par un matin pluvieux se ranger à Préville auprès de son père et de sa fille qu'il avait tant aimés.

Nous garderons pieusement dans notre mémoire la chère image de ce Maître amène et disert dont le nom a brillé si longtemps et si justement sur notre Faculté.

Eloge de LALLEMENT Edmond (1838-1889) par le Professeur H. HEYDENREICH

C'est un deuil public qui nous réunit aujourd'hui autour de cette tombe, deuil rendu plus cruel encore par sa soudaineté. C'est qu'en effet il tenait une grande place dans notre ville, celui qui vient de nous être si prématurément enlevé ; il se prodiguait de tant de côtés que chacun se posait le problème de savoir comment il pouvait suffire à un pareil labeur. Mais je n'ai pas à passer en revue ici toutes les faces de cette vie si remplie ; c'est la carrière universitaire de LALLEMENT que seule je vais tracer.

LALLEMENT est né à Nancy, le 2 décembre 1838. Après de brillantes études au lycée, il se fit inscrire à l'Ecole de Médecine de notre ville et y devint successivement Aide d'Anatomie, Prosecteur et Interne. Bientôt il se rendit à Paris, et dans ce grand centre, où les compétitions sont ardentes, où les moindres succès sont chèrement achetés, il ne tarda pas à se signaler au tout premier rang. Nommé Interne des Hôpitaux de Paris, le premier de sa promotion, en 1860, il voyait venir à lui toutes les distinctions : première mention honorable au Concours pour le prix de l'Internat, en 1861 ; Médaille d'argent en 1862 ; premier grand prix (Médaille d'or) de l'Ecole pratique, en 1863. Dès cette époque, il montrait les qualités du Professeur, qui, plus tard, devaient le mettre en relief.

En 1864, il était reçu Docteur, et dans sa thèse (De l'élément nerveux dans le croup) il faisait ressortir le rôle si important que jouent dans cette maladie la contraction spasmodique et la paralysie des muscles laryngés.

De retour à Nancy, LALLEMENT fut nommé aussitôt Professeur suppléant des Chaires de Chirurgie et accouchements et Chef des Travaux anatomiques à l'Ecole de Médecine. Professeur Adjoint d'Anatomie en 1872, lors du transfert à Nancy de la Faculté de Médecine de Strasbourg, il devenait, en 1870, titulaire de la Chaire d'Anatomie descriptive.

Cependant, en dehors de l'enseignement, LALLEMENT cherchait des aliments nouveaux à son activité. Pendant de longues années il a été secrétaire général de la Société de Médecine et de l'Association des Médecins de Meurthe-et-Moselle, avant de devenir Président de ces deux Sociétés. Conseiller municipal, Membre du Conseil d'Hygiène, Membre de l'Académie de Stanislas, dont il a été Président, il se dépensait sans compter dans toutes ses fonctions ; et je ne parlerai ni de ces postes

multiples, qui l'obligeaient à une pratique médicale incessante, ni de cette clientèle absorbante, qui ne lui permettait pas le repos.

Sa vie n'a été qu'un labeur de tous les instants. Il s'appliquait à mener de front un ensemble d'occupations qui paraissaient dépasser les forces humaines, et le sentiment du devoir, chez lui très profond, lui interdisait des défaillances qui, parfois, n'auraient été que trop justifiées.

A la Faculté, son enseignement net et précis était vivement apprécié des élèves. La chaleur de sa parole, à laquelle il savait donner un tour familier, les aperçus philosophiques et les applications pratiques, qui abondaient dans ses cours, arrivaient à rendre intéressante, agréable même, l'Anatomie, cette science si aride. Ces qualités si précieuses du Professeur étaient rehaussées encore par l'intérêt qu'il témoignait aux élèves. LALLEMENT aimait les travailleurs, parce qu'il était lui-même un travailleur infatigable ; il les encourageait, il s'efforçait de leur faciliter la réussite dans leur carrière. Sa sollicitude s'étendait à tout ce qui touchait à la Faculté ; en toute circonstance on était sûr de le trouver au premier rang parmi ses défenseurs.

Homme de progrès, enthousiaste des innovations qu'il jugeait utiles, ne reculant ni devant les initiatives, ni devant les responsabilités, LALLEMENT devait laisser sur sa route une trace profonde. Passionné pour les questions d'Hygiène et de Médecine publique, prompt à passer de la théorie à l'application, il a été le promoteur de bien des mesures fécondes en résultats, telles que la création du bureau municipal d'hygiène et du gymnase municipal ; et il a su les faire aboutir, grâce à la ténacité peu commune qu'il apportait dans ses légitimes revendications.

S'il a droit à la reconnaissance de la Faculté de Médecine et de la ville de Nancy, que dirai-je de ces malades sans nombre, qui n'ont jamais trouvé son dévouement en défaut, à qui il sacrifiait sans hésiter et sa santé et le repos de ses nuits ?

Ceux qui l'ont approché savent quelle profonde bonté, quelle droiture, quelle honnêteté se cachaient sous ces dehors parfois un peu rudes. Ils le savent aussi, la chaleur qu'il apportait à la défense de ses opinions, la vivacité avec laquelle il s'élevait contre la contradiction, n'étaient autre chose que le gage de la sincérité parfaite de sa nature toute de premier mouvement et la preuve de la solidité de ses convictions.

Eloge de POINCARE Emile (1828-1892) par le Professeur H. BERNHEIM

En l'absence de notre Doyen, j'ai le triste honneur, au nom de la Faculté de Médecine, d'adresser à notre collègue un adieu suprême.

C'est le quatrième deuil qui, depuis quelques mois, nous afflige : c'est le plus douloureux, le plus cruel. Dans toute sa vigueur physique et intellectuelle, promettant encore une longue carrière utile à l'humanité et à la science, POINCARE est enlevé brutalement à l'affection de sa famille, de ses amis, de ses collègues. Il meurt sur la brèche, victime de son infatigable activité, brisé avant le terme par une vie de sacrifice et d'abnégation.

Emile-Léon POINCARE est né à Nancy, le 16 août 1828. Toute sa carrière s'est écoulée dans sa ville natale. Il y fit ses études classiques et y commença son éducation médicale. Il songea pendant quelque temps à embrasser la carrière militaire ; nous le trouvons de 1848 à 1850 Chirurgien élève à l'Hôpital militaire d'instruction de Metz, toujours à la tête de sa promotion. Il termine ses études à Paris, et y soutient en 1872 sa thèse de Doctorat sur l'ophtalmie purulente des nouveau-nés. De retour à Nancy, il fut attaché à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie où il remplit successivement les fonctions de Chef de Clinique et de Chef des Travaux anatomiques. En 1858, il fut nommé Professeur Adjoint d'Anatomie et de Physiologie à la même Ecole. Lorsqu'en 1872, à la suite de nos désastres, la Faculté de Médecine de Strasbourg fut transférée à Nancy, POINCARE lui fut attaché comme Professeur Adjoint de Physiologie. En 1874, il fut chargé par la Faculté du cours d'Hygiène. En 1879, la création d'une Chaire d'Hygiène dont il est resté depuis le titulaire fut la juste récompense de services éminents rendus depuis de longues années à la science et à l'enseignement.

Car, bien que son temps fût absorbé par une nombreuse clientèle que lui valurent de bonne heure ses rares qualités d'homme et de Médecin, POINCARE ne négligea jamais les devoirs du professeur pour ceux de la profession. Travailleur infatigable, il sut, par je ne sais quel miracle, résoudre le difficile problème de mener les deux de front et affirma par de nombreuses publications la singulière fécondité de son esprit.

Ses premières publications ont trait à l'Anatomie normale et pathologique et à la Physiologie. Je citerai, au hasard, ses recherches sur l'Anatomie pathologique et la

nature de la paralysie générale, en collaboration avec le Docteur Bonnel, la glycogénie justifiée par l'examen des excréments chez les diabétiques, ses recherches sur l'anatomie et la physiologie de la glande thyroïde et sur l'innervation de cette glande.

Sa principale œuvre publiée de 1874 à 1876, consiste en trois volumes intitulés : Leçons sur la physiologie normale et pathologique du système nerveux, et le système nerveux périphérique. Grâce aux travaux de Longet, de Claude Bernard, de Brown-Sequard, de Schiff, de Vulpian, les fonctions mystérieuses du cerveau, de la moelle, des nerfs étaient élucidées.

POINCARÉ suit avec prédilection, avec passion, les travaux de sa génération, il s'y associe et cherche à appliquer les données acquises à l'interprétation des maladies nerveuses, à édifier la pathologie sur les données de la Physiologie expérimentale : œuvre précoce, mais hardie, ingénieuse, et dans laquelle ses successeurs trouveront à glaner toujours des idées utiles et fécondes.

La seconde partie de sa carrière scientifique est consacrée à l'Hygiène.

Nul n'était plus apte que notre collègue à cet enseignement, qui embrassant toutes les conditions de l'existence humaine et toutes les influences qui peuvent agir sur l'organisme, fait appel à toutes les Sciences, Physique, Chimie, Bactériologie, Clinique, Mécanique, Hydrologie, etc. Doué d'une grande puissance d'assimilation, d'une merveilleuse faculté de conception, d'une mémoire vigoureuse qui conservait tout ce qu'il avait lu, tout ce qu'il avait vu, POINCARÉ avait acquis dans la vie toutes les notions diverses, encyclopédiques, que réclame cet enseignement : ses cours originaux, pleins de faits, d'idées et de verve attirèrent avec prédilection les élèves et valurent au Professeur une grande popularité. Ses deux livres « Prophylaxie et géographie médicale des principales maladies tributaires de l'hygiène », et le « Traité d'Hygiène industrielle à l'usage des Médecins et des Membres du Conseil d'Hygiène », avec de nombreux mémoires émanés de sa plume intarissable, dénotent une activité d'esprit qui ne s'est jamais ralentie.

Ses rapports sur l'assistance publique, sur la vaccination, sur l'hygiène publique, son historique de la fièvre typhoïde dans les départements de l'Est sont des études aussi remarquables par l'originalité élégante du style que par la solidité du fond ; elles montrent avec quelle conscience le Directeur de l'assistance médicale et du

Service d'Hygiène Départementale, le Médecin en chef des épidémies, remplissait ces délicates fonctions.

La Société de Médecine de Nancy, l'Académie de Stanislas le comptent parmi leurs Membres ; l'Académie de Médecine l'élit comme Membre Correspondant.

Aucune carrière ne fut mieux remplie. Ce que fut le Médecin, tous le savent ! Avec quelle sollicitude il se sacrifia pour ceux qui avaient recours à ses lumières, cela est écrit dans le cœur de notre population ! Jour et nuit, il était prêt, serviteur de l'humanité souffrante ! Doué d'une impressionnabilité très vive, un peu inquiète, qui perçait à travers ses efforts pour la cacher, d'un cœur bon et généreux qui trahissait son émotivité à travers une apparence de scepticisme bienveillant, il se dépensait sans compter, il était tout à tous.

Depuis plusieurs années, ce surmenage incessant avait entamé sa vigoureuse constitution ; il se savait atteint et ne faillit pas un jour à ses devoirs de Médecin et de Professeur. Il y a quelques semaines, une chute malheureuse occasionna une grave blessure à la tête. Affaibli par une hémorragie considérable, il ne voulut pas prendre le repos moral nécessaire. Le pouvait-il d'ailleurs avec sa nature ardente, sollicitée par l'activité perpétuelle d'un esprit toujours en mouvement ? Son ancienne maladie qui semblait conjurée, se réveilla grave et menaçante. Il lutta de toute son énergie pour se tenir debout, pour soutenir sa pensée un peu flottante, pour maintenir sa vigueur cérébrale chancelante sous le coup du mal inexorable. Il y réussit pendant quelques jours.

Mais le ressort se brisa brusquement ! Et cette grande intelligence est éteinte ! Cet esprit sagace et pénétrant n'est plus ! Ce cœur généreux a cessé de battre !

Dors en paix, dans ta dernière demeure terrestre, toi qui n'as jamais connu le repos sur la terre ! Tu as connu, du moins, le bonheur, le plus grand qu'un homme comme toi ait pu goûter dans son existence : celui de la famille. Une compagne dévouée et digne de loi, un fils, gloire scientifique de notre pays, qui continue à illustrer ton nom, une fille qui porte avec honneur un autre nom, également cher à l'Université ! Chère famille éplorée, puisse la sympathie universelle adoucir l'amertume de vos regrets !

Cher collègue ! Ton nom sera inscrit avec honneur parmi les plus glorieux de notre Faculté ! Ton souvenir restera impérissable au cœur de tes collègues ! Au nom de la Faculté de Médecine, je te dis un éternel adieu !

Eloge de RIGAUD Philippe (1805-1881) par le Professeur G. TOURDES

Je remplis un triste devoir, en venant, au nom de la Faculté de Médecine, rendre un dernier hommage au Professeur éminent qui a honoré notre Ecole, au collègue, à l'ami, qui ne laisse après lui que des souvenirs d'affection et de bienveillance. Philippe RIGAUD est né à Montpellier, le 13 septembre 1805 ; il nous a été enlevé avant-hier, le 22 janvier 1881 ; quarante années de cette longue vie ont été consacrées à notre Ecole. RIGAUD est resté à Montpellier jusqu'à dix-huit ans ; il avait conservé un vif souvenir de son pays natal, vers lequel sa pensée se reportait souvent, surtout pendant les dernières années de sa vie. C'est à Paris qu'il vient faire ses études médicales ; dès les premiers moments, son activité, son aptitude se révèlent, et des succès marquent ses débuts. En 1821, il est nommé Externe des Hôpitaux ; en 1826, il arrive à l'Internat ; là il est en rapport avec les hommes les plus éminents de l'époque, Richerand, Cloquet, Roslan, Dupuytren, à l'apogée de sa gloire ; il reçoit de Beclard, dont il est l'Interne avec Billard, d'Angers, le témoignage de la plus honorable bienveillance.

Alors, RIGAUD, sentant sa valeur et voulant donner à son mérite comme chirurgien la base solide des connaissances anatomiques, se présente au Concours pour la place d'Aide d'Anatomie ; il l'obtient en 1833 ; en 1835, il est nommé Prosecteur de la Faculté de Médecine, il atteint son but ; à la fréquentation des Hôpitaux qui l'a rapproché de ses Maîtres, où il a appris l'art d'observer, à cette condition qui fait le Médecin, il joint l'étude attentive des détails de l'Anatomie qui donne à la chirurgie sa sûreté, son efficacité, ses audaces légitimes. RIGAUD, pendant toute sa carrière, s'est senti de la direction imprimée à ses premières études ; ce qu'il avait appris à cette époque était resté dans sa mémoire fidèle, et souvent il nous a étonnés par la précision de ses connaissances anatomiques sur des points qui avaient été alors l'objet de ses recherches.

Appuyé sur cette base solide, RIGAUD arrive bientôt à des succès plus importants. Actif, intelligent, doué d'une élocution facile, il ne néglige aucune occasion de se produire ; il nous disait lui-même qu'il avait affronté quatorze Concours, dont neuf fois il était sorti victorieux ; il multiplie ses travaux ; pendant six ans, il fait des cours à l'Ecole pratique, Bien jeune, il est arrivé à la double situation, recherchée alors, comme de nos jours, par l'élite des Médecins de Paris qui se destinent à l'enseignement : en 1838, il est nommé au Concours de Chirurgie du bureau central des Hôpitaux ; en 1839, après un Concours dont chacun connaît toutes les

difficultés, il obtient le titre d'Agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, pour la section de chirurgie. Sa situation est alors faite à Paris, la notoriété est acquise ; le jeune chirurgien peut se promettre un brillant avenir. Mais en ce moment une autre voie s'ouvre devant lui ; une occasion importante se présente d'obtenir en province une situation honorable et sûre. Un Concours pour deux Chaires de Pathologie externe et de Clinique chirurgicale à la Faculté de Strasbourg doit avoir lieu devant la Faculté de Paris. Avec son talent, sa réputation faite, son titre d'Agrégé, RIGAUD peut compter sur le succès, mettre fin à toutes ses luttes et s'assurer une carrière conforme à ses goûts et qui a aussi ses promesses ; mais Paris le retient avec son brillant avenir ; une dernière lutte et le but est atteint, mais est-on toujours sûr de la victoire ? La raison l'emporte ; RIGAUD se décide pour Strasbourg, il se présente un Concours dans lequel le suivent de nombreux compétiteurs. La lutte est sérieuse ; Velpeau, chargé du rapport sur les titres du jeune candidat, en fait ressortir toute la valeur. Le jury prononce, et le 23 juillet 1841, Sédillot, aujourd'hui Membre de l'Institut et Professeur Honoraire de notre Faculté de Médecine, et celui dont nous regrettons la perte sont nommés Professeurs de la Faculté de Strasbourg. Ainsi est fondé pour une longue série d'années l'enseignement si remarquable et si fructueux de la chirurgie dans notre Ecole.

RIGAUD a réussi, mais il ne quitte pas sans regret le théâtre de ses premières luttes. Plus d'une fois, il s'est demandé s'il avait bien fait de renoncer à de brillantes espérances ; cette pensée lui revenait souvent, même vers la fin de sa carrière, dont le succès justifiait pleinement la sagesse de sa résolution. RIGAUD arrive à Strasbourg, où il est chargé du double enseignement de la Pathologie externe et de la Clinique, alternance heureuse qui place la pratique à côté de la théorie et qui justifie l'une par l'autre. Mais cette utile disposition ne peut être maintenue ; la Faculté de Strasbourg prend un nouveau développement, elle est chargée de l'instruction des officiers de santé de l'armée qui tous, pendant quinze ans, sont formés à ses leçons. Le dédoublement des cliniques devient nécessaire, et les deux Services fonctionnent à la fois, confiés à d'habiles Maîtres.

Alors commence cet enseignement chirurgical qui, pendant tant d'années, a contribué à la prospérité de notre Ecole ; RIGAUD y a eu sa part de succès et d'utilité ; les opérations les plus graves, les plus importantes, sont pratiquées sous les yeux de nos élèves. Nous pouvons rapporter même ici quelques-uns de ces faits les plus remarquables, puisqu'ils représentent des services rendus à l'humanité. Les

publications de notre collègue reproduisent plusieurs observations d'un haut intérêt : l'extirpation du scapulum, de la clavicule, du calcanéum, des fibromes du maxillaire inférieur ; les règles pratiques pour le traitement des luxations, des anévrysmes, des varices, de la hernie étranglée ; les moyens de remédier aux dangers du chloroforme pendant la première période de son action ; la dilatation instantanée de l'urètre ; la taille, opération dans laquelle notre collègue excellait et qui devait faire l'objet d'un mémoire auquel il travaillait, il y a encore peu de jours : telles sont quelques parties de sa riche clinique qui ont été l'objet de publications remarquées du monde savant . Aussi, quand RIGAUD obtint la décoration en 1851, la distinction accordée à notre collègue était motivée en ces termes : « Pour les services qu'il a rendus à l'enseignement et pour les progrès qu'il a fait faire à la science et à l'art chirurgical. » Mais cette Ecole de Strasbourg, si prospère, devait bientôt s'abîmer dans le désastre commun.

A cette période fatale se rattache la page la plus honorable peut-être de la vie de notre estimable confrère. La plupart de nos chirurgiens (Sédillot, Boeckel,...), sortis de la ville pour aller soigner les blessés des batailles désastreuses qui ont précédé l'investissement de Strasbourg, retenus par l'ennemi, n'avaient pu y rentrer. Le Professeur RIGAUD, avec le Concours de notre collègue GROSS, est chargé de la chirurgie de l'Hospice civil de Strasbourg ; le premier a les hommes, le second les enfants et les femmes, car toutes les parties de la population figurent parmi les victimes d'un bombardement qui dure sept semaines, et qui atteint plus de 4200 personnes. Notre hôpital est encombré de blessés ; RIGAUD y établit son domicile : nuit et jour, il est à la disposition de ces malheureux qu'on y transporte à toute heure ; il pratique les opérations les plus graves, les pansements difficiles. L'art dispute à la mort les victimes qui se multiplient dans des conditions désastreuses. Le dévouement fait son œuvre, sans tenir compte du péril. Le drapeau noir n'a pas protégé l'asile de tant de misères ; les obus atteignent aussi l'hôpital ; la chapelle est incendiée et dans une nuit sinistre, des efforts persévérants empêchent seuls les flammes de se communiquer aux salles de malades ; des projectiles de temps en temps pénètrent dans ces salles et dans l'amphithéâtre d'opérations ; le chirurgien reste impassible et continue son œuvre comme dans les temps ordinaires. RIGAUD ne quitta son Service qu'en janvier 1871, lorsque les blessés qui se trouvaient encore dans les salles furent en convalescence. Il s'éloigne alors de Strasbourg pour aller à la recherche de ses fils engagés dans l'armée active. Rappelons ici les paroles par lesquelles il termine une notice sur ces événements : « Dans cette grande affliction, il me reste le seul

adoucissement que je puisse espérer, le sentiment profond d'avoir fait mon devoir ! »

RIGAUD quitte Strasbourg, où il laisse bien des amis ; il avait une prédilection particulière pour notre ville, où s'était écoulée la plus grande partie de son heureuse carrière. Il suit à Nancy la Faculté qui s'y organise, et bientôt il est de nouveau à la tête d'un Service chirurgical. Le Professeur actif et dévoué reprend encore pendant quelques années ses utiles leçons ; il complète et termine des travaux commencés ; en 1875, l'Institut lui décerne un prix pour un important mémoire sur le traitement curatif des dilatations veineuses superficielles par la méthode d'isolement de ces vaisseaux. Le Professeur conserve toujours cette remarquable facilité d'élocution qui a été la source de ses premiers succès, et qui a fait valoir ensuite le fonds solide de son expérience. Mais bientôt sa santé s'altère, ses forces diminuent, l'air pur des montagnes où il s'était créé un asile, ne suffit plus pour les rétablir. Un premier avertissement, il y a deux ans, a troublé ses amis ; les inquiétudes s'étaient éloignées, mais bientôt le péril se dévoile ; c'est avec une profonde tristesse, que nous avons vu s'approcher le jour de la séparation. RIGAUD n'avait que des amis ; sa vie pure et simple commandait l'estime. Ses collègues de Strasbourg peuvent le dire : jamais, pendant quarante ans de professorat, il n'a soulevé de difficultés, de mésintelligences, jamais sa main n'a évité celle d'un ami ; son aménité, sa bienveillance, ne se sont pas démenties un seul jour. Il conservait ses anciens amis et savait s'en faire de nouveaux. A Nancy comme à Strasbourg, il a trouvé des affections dévouées ; c'est l'amitié, ce sont les soins d'un de ses collègues, le Professeur Victor. PARISOT, qui l'ont assisté dans cette longue lutte contre la maladie et qui ont tout fait pour adoucir ses souffrances.

Dans ce moment solennel, on peut toucher à la vie privée d'un homme, quand elle a été pure et sans tache, quand les vertus du père de famille se joignent aux mérites de la vie publique, aux services rendus par le savant. Ces affections de famille, il les a éprouvées toutes, le dévouement d'une épouse, le tendre attachement d'enfants qui ont fait son honneur, et cette affection fraternelle qui a tenu dans sa vie une si grande place. Ces affections, je dois les nommer toutes, elles étaient réunies autour de lui au moment suprême ; ceux qui l'aimaient ont reçu ses dernières paroles, son dernier regard. Il y a dans ces souvenirs une consolation qui viendra à son heure. Cette carrière qui se ferme a été parcourue tout entière ; celui que nous regrettons, a rempli sa mission ; il nous quitte plein de

jours, après une vie honorable et utile ; il va, précédé par ses œuvres, vers les espérances éternelles qui adoucissent le dernier adieu !

Eloge de STOLTZ Joseph (1803-1896) par le Professeur A. HERRGOTT



*Buste de Stoltz par Philippe Grass
(musée de la faculté)*

Au nom de la Faculté de Médecine de Nancy, je viens remplir un pieux devoir en disant un suprême adieu à celui qui fut le premier Doyen de cette Faculté, le dernier Doyen de la Faculté de Médecine française de Strasbourg.

Peu de carrières furent plus brillantes que celle de STOLTZ. Agrégé à la Faculté de Strasbourg en 1829, il emporta de haute lutte, en 1834, à l'âge de trente ans, après un brillant concours, la place de Professeur d'Accouchements et de Clinique d'accouchements. En 1867, il était nommé Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Après la guerre de 1870, quand la vieille Faculté, dont il était une des gloires, fut transférée à Nancy, STOLTZ, malgré son grand âge, n'hésita pas à aller présider aux destinées du nouvel établissement. En prenant possession de son poste, à la séance de rentrée des Facultés de Nancy, le 19 novembre 1872, il expliquait sa résolution dans les termes suivants : « C'est pour remplir un devoir sacré que le Doyen a accompagné ses collègues de Strasbourg dans l'exil ; car sa carrière scientifique touche à sa fin. Il est résolu néanmoins de ne pas les quitter avant que des efforts communs aient créé, dans la ville qui nous a adoptés, un établissement qui puisse rivaliser avec celui qu'on élève sur les décombres du notre et avec nos dépouilles ».

STOLTZ a tenu parole, et si, en 1878, il a cru devoir se retirer pour se réfugier dans la retraite, il n'a jamais cessé de suivre avec intérêt les progrès de cette Faculté, dont il avait été le premier Doyen, et il a eu la satisfaction de la voir prospère et brillante.

Dans sa longue carrière de près d'un siècle, STOLTZ a su acquérir, à la fois dans le monde scientifique et dans le public, une autorité que rien n'est jamais venu ébranler. Ses travaux scientifiques, remarquables par la précision et la rigueur de l'observation, ont fait de lui l'un des premiers accoucheurs de son temps, peut-être même le premier. Les succès de sa pratique, son habileté reconnue dans les opérations obstétricales, ont porté au loin sa renommée et ont fait de lui l'homme providentiel qu'appelaient auprès d'elles les plus hautes personnalités.

Les honneurs ne lui ont pas manqué. Associé national de l'Académie de Médecine, Membre de plusieurs Sociétés scientifiques étrangères, Conseiller général du Bas-Rhin, Conseiller municipal de Strasbourg, Commandeur de la Légion d'Honneur, STOLTZ a tenu partout une grande place.

Cette autorité si haute, qui l'entourait comme d'une auréole, il l'a conservée jusqu'à dans son extrême vieillesse. Lorsque, après une vie de travail et d'honneur, il est venu chercher la retraite dans sa ville natale, dans son cher Andlau, il n'a pu se dérober aux manifestations de respectueuse sympathie qui, de tous côtés, allaient l'y chercher. Ses amis, ses collègues, ses anciens élèves, ceux (et ils étaient nombreux) qui avaient envers lui une dette de reconnaissance, étaient heureux de venir le troubler dans sa solitude. Ses compatriotes considéraient avec respect et orgueil ce patriarche, dont la simplicité de vie contrastait avec la glorieuse carrière.

STOLTZ, par un rare privilège, a conservé jusqu'à la fin une intelligence intacte et lucide, et une santé physique, sur laquelle les années n'ont eu que peu de prise. Il est entré dans l'éternel repos ; mais son œuvre vivra, son nom restera gravé dans le livre de la science. Nous tous qui l'avons connu et aimé, nous garderons le souvenir de ce vieillard à la haute stature, au visage bienveillant sous son apparente froideur, qui était surtout de la timidité.

Nous conserverons sous les yeux l'exemple qu'il nous a légué d'une longue vie dont le but n'a jamais varié, d'une haute intelligence servie par une forte volonté. Nous nous rappellerons que, dans les jours sombres de notre histoire, il fut patriote, que

plus tard, dans nos luttes politiques, il sut sauvegarder, par sa courageuse attitude, l'indépendance du personnel dont il avait la direction.

Nous nous inclinons devant cette grande figure, et nous déposons sur la tombe de STOLTZ les témoignages de respect de ceux qui s'efforcent de continuer dignement son œuvre.

ELOGE par le Professeur J-M. MANTZ

Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Strasbourg¹¹

Petit fils et fils de médecin, Joseph STOLTZ naît à Andlau le 14 décembre 1803. Son père, éminent ampélographe, était ancien officier de santé des armées de la République.

Après des études secondaires à Sélestat, Joseph-Alexis s'inscrit à la Faculté de Médecine de Strasbourg en 1819. Quatre ans plus tard il obtient le 1er prix d'anatomie et de physiologie. Il s'initie à la pratique des accouchements à la clinique de la Faculté en 1824 et fréquente assidûment le service chirurgical du docteur Marchai.

Reçu au concours d'aide de clinique à la Faculté en 1825 il est attaché au service obstétrical du professeur Flamant, soutient sa thèse de doctorat en 1826 sur l'Art des accouchements et est nommé successivement responsable pédagogique des trois cliniques médicale, chirurgicale et obstétricale, prosecteur d'anatomie, agrégé à la Faculté en 1829 puis, à la mort de son Maître Flamant en 1834, professeur titulaire de la chaire d'accouchement.

En 1847, il est nommé directeur de l'Ecole départementale d'accouchement et est, dès lors, responsable de tout l'enseignement de l'obstétrique à Strasbourg. En 1855, il obtiendra la réunion de l'école et de la clinique, créant ainsi la Maternité.

En quelques années il parvient à donner à l'Ecole obstétricale de Strasbourg un lustre incomparable.

Il transforme et modernise les locaux d'hospitalisation et de consultation. Il excelle dans l'art de l'accouchement.

Son enseignement clinique au lit des patientes est une nouveauté.

Chirurgien habile il pratique la trachéotomie chez les malades du croup dès 1829. Bravant l'autorité de l'Académie de Médecine de Paris et l'interdiction doctrinale

¹¹ *Histoire des sciences médicales – tome XXXIV – no 2 - 2000*

de Baudelocque, il exécute, pour la première fois en France, un accouchement prématuré dans un cas de rétrécissement du bassin et réalise avec succès une césarienne dès 1834.

D'emblée il reconnaît l'immense intérêt en obstétrique de l'anesthésie générale à l'éther et l'utilise dès le mois de mars 1847, soit deux mois après le promoteur de cette technique l'Ecosse Simpson. Il s'efforce de faire reconnaître en France la gynécologie comme spécialité à part entière et participe activement à la fondation en 1835 des *Archives Médicales de Strasbourg*, puis en 1843, de la *Gazette Médicale de Strasbourg* qui deviendra le *Journal de Médecine de Strasbourg*. Il est également membre fondateur de la Société de Médecine de Strasbourg, où il présente la plupart de ses travaux.

Cependant si, dans plusieurs secteurs de l'obstétrique, il est un précurseur, il reste quelque peu sceptique devant l'audace opératoire de son élève Koeberlé, le Maître de l'ovariectomie et doute du rôle pathogène du streptocoque découvert par deux de ses collègues Léon COZE et Victor FELTZ dans le sang des accouchées atteintes de fièvre puerpérale.

Tel était l'Universitaire, l'Enseignant, le Praticien.

Quel était l'homme ?

Ses élèves l'admirent. Tous reconnaissent son intelligence toujours en éveil, son talent opératoire, son ingéniosité technique, son enthousiasme pédagogique. Écoutons l'un d'eux, François-Joseph HERGOTT, son adjoint direct, qui cependant ne lui succédera pas : « Il était de haute taille, de physionomie sévère, sa parole était lente, précise, allant à l'essentiel. Il avait la constante préoccupation d'accéder aux postes les plus élevés- ce qui ne pouvait manquer d'être - mais aussi d'éloigner ceux qui, entrés dans la même carrière, auraient pu grandir à côté de lui ».

On perçoit dans ces propos une pointe d'amertume, mais que vaudrait l'éloge si la critique n'était pas permise ?

Symon de Villeneuve, un autre de ses élèves, complète le portrait : « Très aimé de ses patientes - il en avait jusqu'en Russie - et des dames strasbourgeoises - toutes ou presque ses clientes - il n'avait pourtant pas un extérieur séduisant, avec des cheveux clairsemés d'un rouge fadasse, son teint de brique mal cuite et son allure bon enfant, mais calme, patient, très doux avec ses malades de basse comme de haute classe, il était accueilli partout en sauveur ».

Le 20 janvier 1867, il succède au doyen Charles Henri Ehrmann comme Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Les débuts du décanat sont difficiles d'autant que le nouveau doyen tient à poursuivre son activité clinique et son enseignement. Les travaux d'agrandissement de la Faculté, entrepris dix ans auparavant, ne sont pas terminés.

Face à l'afflux croissant des étudiants les amphithéâtres sont trop petits. Le local de la bibliothèque est mal adapté. Parmi les services, seule la chimie est bien installée. C'est dans cette ambiance que le 19 juillet 1870 déferle sur la France le cataclysme prussien.

On fait passer en hâte leurs examens aux étudiants de l'Ecole de Santé les plus avancés pour leur permettre de terminer leur instruction au Val-de-Grâce. Les autres sont affectés aux postes de secours et dans les ambulances. Leur dévouement fera l'admiration de tous.

Le 4 août, c'est la bataille de Wissembourg, le 5 c'est Froeschwiller.

Un convoi de 500 blessés apprend aux Strasbourgeois l'ampleur du désastre. Le bombardement de Strasbourg commence le 4 août et durera trois semaines. Dans la nuit du 25 au 26 août un gigantesque incendie embrase la cité, l'hôpital est en feu, la flèche de la cathédrale vacille.

Le 6 septembre, Sedan est investi. Strasbourg résistera jusqu'au 28 septembre.

Les élèves-médecins quittent Strasbourg pour la Suisse d'où la plupart gagneront la France.

Bazaine livre Metz le 27 octobre.

L'armistice du 28 janvier 1871 arrête les hostilités.

Le 1er mars 1871, le vote de l'Assemblée de Bordeaux, à l'issue duquel Emile Küss député-maire de Strasbourg s'effondre mort, accepte la cession à l'Allemagne de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine.

Le traité de Francfort est signé le 10 mai 1871.

Qu'allait devenir la Faculté de Médecine de Strasbourg ?

Très tôt le doyen STOLTZ témoigne son attachement à la France et demande des directives au Ministre de l'Instruction Publique Jules Simon qui promet la reconstitution prochaine de la Faculté de Strasbourg dans une de nos grandes villes de France

Mais laquelle ? Pendant dix-huit mois le sort de la Faculté de Strasbourg restera incertain : période de propositions, de négociations, d'intrigues de toutes sortes. Trois villes sont candidates :

Lyon, qui n'était que l'une des vingt-deux écoles de médecine réparties sur le territoire, y voit l'occasion d'être promue ville de Faculté, comme Paris et Montpellier. Les enseignants de Strasbourg seraient répartis entre ces trois

Facultés. Ce serait, estime-t-on à Strasbourg, la disparition pure et simple de notre Faculté.

Montpellier, qui ne voit pas d'un bon œil la promotion de sa voisine lyonnaise, fait également valoir ses prétentions, par la voix de son doyen Bouisson : deux grandes Facultés de Médecine, Paris et Montpellier, renforcées par les effectifs strasbourgeois, seraient suffisantes.

La réaction strasbourgeoise est cinglante : Hippolyte BERNHEIM, agrégé de Strasbourg, écrit dans la Gazette : « Une école rivale a profité de l'annexion de notre malheureuse province pour demander notre suppression, l'Ecole de Montpellier veut s'élever sur nos ruines ».

Nancy enfin, siège d'une Ecole de Médecine, intervient à son tour : le 9 juin 1871 son Conseil Municipal, « considérant que les Facultés de Strasbourg pourraient être placées dans notre ville mieux que dans toute autre, à titre de dépôt, pour être rétablies dans leur siège primitif le cas échéant, par une délibération prise à l'unanimité, demande au gouvernement, à l'Assemblée et au Ministre de l'Instruction Publique l'établissement à Nancy d'une Faculté de Médecine destinée à remplacer celle que perd l'Alsace ».

« Conduite autrement noble est celle de Nancy à notre égard » exulte le commentateur strasbourgeois de la Gazette ; « son conseil municipal, abandonnant tout sentiment égoïste, n'a songé qu'à l'intérêt général ».

« D'ailleurs, ajoute-t-il, Nancy, c'est encore Strasbourg à 30 lieues près ! »

A vrai dire cette option, souhaitée par Strasbourg, bénéficiait de puissants défenseurs.

Adolphe Wurtz, strasbourgeois de naissance et de formation, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Jules Simon, Ministre de l'Instruction Publique qui « souhaitait maintenir sur les frontières du Nord-Est une Université complète, nationale faisant face et contrepoids aux Universités Allemandes » et Edmond SIMONIN enfin, directeur de l'Ecole de Médecine de Nancy, qui se dépensa sans compter pour obtenir le transfert à Nancy d'une Faculté dont il savait que, selon toute vraisemblance, il ne serait pas le doyen. Une commission de représentants du peuple est constituée pour étudier le transfert de la Faculté de Strasbourg à Nancy. Le rapporteur en est le citoyen Bouisson, doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier. La proposition est rejetée. Wurtz ne se décourage pas ; il multiplie les contacts avec STOLTZ et Jules Simon et, le 17 juillet 1871, obtient pour lui-même, STOLTZ et trois collègues strasbourgeois Heitz, Michel et Rigaud, une audience auprès du Président du gouvernement provisoire, Adolphe Thiers.

STOLTZ a lui-même raconté la scène : Thiers écouta attentivement STOLTZ puis Wurtz qui présentèrent la solution nancéienne souhaitée par la majorité des Strasbourgeois. L'entrevue dura une heure. Puis Thiers s'est levé, indiquant la fin de l'audience. Devant l'attitude interrogative de STOLTZ, Thiers eut cette réponse : « N'oubliez pas que je suis lorrain ».

Le 17 mars 1872, l'Assemblée Nationale vote « le transfèrement à Nancy de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Strasbourg ainsi que la suppression de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Nancy ».

Thiers et Jules Simon signent le décret d'application le 1er octobre 1872. Le doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg est provisoirement chargé de l'administration des deux établissements.

Les élèves de l'Ecole de Santé Militaire de Strasbourg sont répartis dans les autres Facultés, à Montpellier principalement.

Dès lors commence cette extraordinaire période de coopération médicale, symbole de l'Alsace-Lorraine française.

La tâche du doyen STOLTZ est à la fois grandiose et redoutable et multiples sont les difficultés d'organisation de la nouvelle Faculté : inadaptation des locaux, répartition des titres et fonctions des enseignants des deux composantes.

Il faut reconnaître que sur ce dernier point le groupe nancéen fut réduit à la portion congrue : sur les dix-sept chaires à pourvoir, quatorze furent attribuées à des Strasbourgeois.

STOLTZ a 69 ans. Il conserve la chaire de clinique obstétricale et gynécologique mais charge son collègue Léon COZE de s'occuper de la rentrée universitaire et d'assurer l'organisation pratique de la nouvelle Faculté. Lors de la cérémonie d'ouverture, STOLTZ déclare : « Je mettrai tous mes soins et toute l'énergie dont je suis capable à faire prospérer la Faculté nouvelle ». Le Ministre Jules Simon lui répond comme en écho : « Je ne doute pas que cette Grande Ecole qui prend place aujourd'hui parmi nos institutions scientifiques y tienne bientôt un des premiers rangs ».

On peut estimer que sept ans plus tard, lorsque le doyen STOLTZ prit sa retraite à 76 ans, les objectifs étaient atteints.

Durant son activité à la Faculté de Strasbourg, le professeur STOLTZ avait assumé, parallèlement à ses charges hospitalo-universitaires, des responsabilités politiques et administratives dans sa région : Conseiller Général du Canton de Barr puis de Markolsheim, Conseiller Municipal de la ville de Strasbourg jusqu'en 1870, les honneurs ne lui ont pas manqué : il était officier de l'Instruction Publique,

Commandeur de la Légion d'honneur ; les malheurs domestiques non plus : il perdit sa petite fille âgée de dix mois, deux ans après son mariage. Trois mois plus tard son épouse mourait de phtisie pulmonaire ; elle avait 28 ans.

Retiré dans son village natal d'Andlau, il se consacre alors à l'histoire de ce village et de sa célèbre abbatale romane.

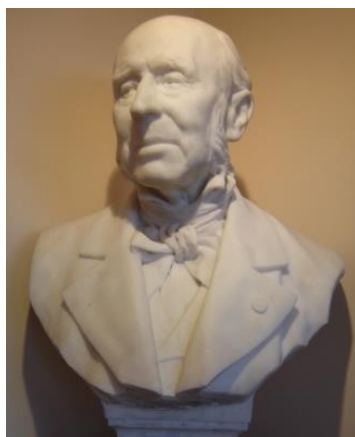
Il avait entrepris une histoire de la Faculté de Médecine de Strasbourg au XIXème siècle quand la mort le surprit le 22 mai 1896. Il avait 93 ans.

Une importante délégation nancéienne l'accompagna avec ses amis strasbourgeois à sa dernière demeure.

Grand obstétricien, grand enseignant, grand doyen, grand patriote, STOLTZ repose dans le cimetière de l'Eglise St André à Andlau, près de l'hôpital qui porte son nom.

.

Eloge de TOURDES Gabriel (1810-1900) par le Professeur F. GROSS



*Buste de Tourdes par Ernest Bussière
(musée de la faculté)*

C'est une grande et longue existence qui vient de s'éteindre, et c'est avec un sentiment de profonde vénération que la Faculté de Médecine s'incline devant cette tombe pour rendre un dernier hommage au Professeur et Doyen éminent qui a honoré notre Ecole, au Maître aimé des élèves, au médecin qui ne laisse après lui que des souvenirs de bienveillance et de dévouement.

Gabriel TOURDES est né à Strasbourg, le 21 janvier 1810, et nous a été enlevé le 26 janvier 1900, quelques jours après l'anniversaire de sa naissance ; il venait d'entrer dans sa quatre-vingt onzième année. Bachelier ès lettres, en juillet 1827, Bachelier es physiques, le 24 novembre de la même année, TOURDES a fait ses études à la Faculté de Médecine de Strasbourg, sous la direction entendue de son père, qui lui a donné le plus bel exemple de labeur et du culte de la science.

Comme lui, il a débuté dans la Médecine militaire, comme lui, son amour du travail, son goût pour l'étude des problèmes élevés de la science le conduisirent au Professorat. Médecin des armées d'Italie, TOURDES père, pendant son séjour au-delà des Alpes, était devenu l'ami des Maîtres de l'Université de Pavie, de Volta, de Spallanzani, de Scarpa, dont il fit connaître en France les travaux et les découvertes. En 1801, la Faculté de Médecine de Strasbourg le porta en tête de sa liste de présentation à la Chaire de Pathologie et d'Hygiène. Il cumula ses fonctions universitaires avec celles de Professeur à l'Hôpital militaire d'instruction. Le fils

devait suivre une voie aussi bien tracée. Le 8 juin 1829, il entre comme Chirurgien élève à l'Hôpital militaire d'instruction où professait son père ; le 25 novembre de la même année, il est nommé Chirurgien sous aide.

Reçu Docteur en Médecine, à Strasbourg, le 14 août 1832, TOURDES est appelé au Val de Grâce, à Paris, avec le grade de Chirurgien Aide major. Attaché en 1834, à l'Hôpital militaire de Metz, il revint, l'année après, à l'Hôpital militaire de Strasbourg, comme Professeur Adjoint. Le 7 octobre 1840, il est nommé Professeur titulaire.

Mais TOURDES avait un autre but. L'exemple de son illustre père devait le conduire à la Faculté de Médecine. Le 20 février 1840, il est un des élus à l'Agrégation. C'était l'époque des grands et mémorables Concours pour le Professorat. Après un échec très honorable, TOURDES prit une glorieuse revanche, et sort victorieux d'une lutte prolongée avec des émules distingués et puissants. Le 29 mai 1840, il est nommé à la Chaire de Médecine légale, devenue vacante par la mort de Goupil, qui ne l'avait occupée que pendant une courte durée, après Fodéré, le créateur de cette importante branche de la médecine. TOURDES sut s'acquitter dignement de la tâche qui lui était dévolue. Il démissionna comme Professeur à l'Hôpital militaire, pour se consacrer tout entier aux fonctions universitaires et aux études spéciales auxquelles il s'était voué.

Une ère nouvelle s'ouvrit avec TOURDES pour l'enseignement de la Médecine légale. Il créa pour cette branche de la médecine, l'enseignement pratique, qui doit servir de base aux préceptes et sanctionner tout enseignement théorique.

Le premier, il a compris que le jeune docteur, en quittant les bancs de l'école, « devait être capable de résoudre un problème de Médecine légale, comme il est apte à traiter un malade. De même que la Clinique, écrivait-il, complète les études théoriques de pathologie, de même une observation spéciale, une véritable Clinique médico-légale, est nécessaire pour initier l'élève à l'art des expertises et pour le mettre en état d'exercer dignement cette partie des devoirs du médecin ».

C'est à remplir le programme qu'il s'était ainsi tracé, que TOURDES a mis toute son activité, tous ses efforts. Les nombreux cas médico-légaux qui se présentaient dans une grande ville et ses environs, devaient lui fournir les ressources pour organiser l'enseignement tel qu'il l'avait conçu. A force de requêtes et de démarches, il réussit à centraliser à la Faculté toutes les expertises. Celles qui se prêtaient à une

démonstration publique étaient faites devant les élèves et avec leur coopération. Les observations microscopiques, les constatations chimiques devenaient le sujet de leçons spéciales ; des recherches nécropsiques et des expérimentations sur les animaux complétaient ce mode d'enseignement. Un Musée réunissait les pièces provenant des expertises.

L'organisation de l'enseignement pratique de la Médecine légale, telle est la caractéristique de l'œuvre de TOURDES, œuvre considérable qui ne pût être édifiée sans labeur, sans difficultés, sans lutte contre des obstacles et des préjugés de tout genre et de toute provenance ; œuvre considérable, couronnée par le plus légitime succès. Quelques-uns d'entre nous voient encore, dans leurs souvenirs, le grand amphithéâtre de la Faculté de Strasbourg, trop exigu pour contenir étudiants en médecine et en droit, Médecins civils et militaires, avocats et magistrats, empressés de s'instruire aux savantes leçons, aux intéressantes et fructueuses démonstrations du Maître. De nombreux et importants travaux et mémoires sur les questions et les problèmes les plus divers de la Médecine légale forment le monument impérissable d'un enseignement dont la valeur a si puissamment contribué à la réputation de la Faculté de Strasbourg.

Les éminents services rendus comme Professeur et Médecin légiste furent récompensés, dès 1849, par la Croix de la Légion d'Honneur.

En outre de l'enseignement de la Médecine légale, TOURDES était chargé de la Clinique des maladies des enfants. La Faculté de Strasbourg, la première, avait compris dans son enseignement officiel, cette branche importante de la Clinique. C'est Victor Stoeber, l'ami et le collègue de TOURDES, qui avait été chargé le premier de ce Service, en 1837. Notre estimable collègue lui succéda, en 1846 ; il donna un grand développement à l'enseignement de la Clinique infantile, toujours activement fréquentée, non seulement par les élèves, mais encore par de nombreux praticiens de la ville. Tandis que TOURDES consacrait ainsi la plus grande activité, et toute sa science à son double enseignement, il se donnait encore, avec un dévouement sans limite, toutes les fois qu'il pouvait être utile, à cette Faculté alsacienne, qu'avec Ehrmann, STOLTZ, COZE, Forget, Stoeber, Schutzenberger, Sédillot, HIRTZ, Küss, il devait tant illustrer. Rappellerai-je qu'il a été, durant une longue série d'années, le rapporteur de la commission permanente, chargée de rendre compte des thèses, et de désigner celle qui méritait le prix. De 1858 à 1870, ses rapports ont porté sur près d'un millier de dissertations inaugurales. Ils sont un modèle de patientes et consciencieuses analyses et représentent une somme de

travail considérable. Nous devons aussi à TOURDES une série d'études sur des questions d'ordre général, sur l'enseignement de la médecine et ses réformes, l'organisation et le développement de la Faculté et des Hôpitaux de Strasbourg.

Grande encore a été la place occupée par notre vénéré collègue, en dehors du Professorat. Son profond sentiment du devoir, son grand dévouement pour la profession et le corps médical, pour sa ville natale, lui avaient fait accepter bien des charges, bien des fonctions, dans lesquelles il a rendu les plus importants et les plus utiles services. Il a été Membre de la Commission administrative des Hospices civils de Strasbourg, Membre et secrétaire du Conseil de salubrité du Département du Bas-Rhin, où ses très nombreux et consciencieux rapports sur les différentes questions de salubrité, d'hygiène, d'épidémiologie ont été justement remarqués. Il faut citer ici ses mémoires sur les épidémies de choléra et de 1849, 1850 et 1855, sur les épidémies qui ont régné en Alsace, de 1804 à 1869, études qui valurent à leur auteur une Médaille de l'Académie de Médecine. Mentionnons aussi les remarquables travaux faits en collaboration avec son ami et collègue Stoeber sur l'hydrographie, l'hydrologie, la topographie et l'histoire médicale de Strasbourg et du Département du Bas-Rhin.

La Société de Médecine de Strasbourg, l'Association de prévoyance et de secours mutuels des Médecins du Bas-Rhin, le comptaient parmi leurs membres les plus assidus, les plus actifs, les plus dévoués. Avec Stoeber, il était l'âme de la Gazette Médicale de Strasbourg, dont la collection, depuis sa fondation, en 1841, compte parmi les publications médicales les plus riches en faits intéressants, mémoires importants, documents précieux.

Tel a été, TOURDES, telle a été son œuvre à Strasbourg jusqu'en 1870.

1870 ! A cette période fatale, se rattache une page honorable de la vie de notre estimable collègue.

TOURDES était Membre de la Commission Administrative des Hospices, et, chargé d'un Service hospitalier. De grands devoirs lui incombait à la fois comme administrateur et comme médecin ; il sut les remplir.

Pendant les sept longues semaines du siège et du bombardement, TOURDES ne manqua pas un jour à son Service des enfants. Et nombreux ont été les petits malades dans ses salles, pendant ces tristes journées. La population enfantine de la ville, non seulement a été cruellement éprouvée par les maladies, mais encore les

projectiles et leurs éclats y ont fait de nombreuses victimes, victimes bien innocentes des horreurs du siège.

Comme administrateur, TOURDES a pris une part des plus actives aux travaux exceptionnels de la Commission des Hospices. Il s'installa à l'Hôpital, et contribua puissamment à toutes les mesures qui ont été prises pour faire face aux exigences d'une situation sans précédent.

Comment ne rappellerai-je pas la belle conduite de TOURDES, dans cette nuit terrible du 25 août, où les projectiles ennemis semèrent par toute la ville l'incendie et la mort, et où malgré le drapeau noir, emblème de la souffrance, malgré le drapeau de la Croix de Genève, un obus incendiaire mit le feu à la chapelle du vieil Hôpital. TOURDES n'hésita pas un instant à se joindre au personnel valide de l'établissement pour organiser les secours. Les efforts persévérants de tous empêchèrent seuls les flammes de gagner les bâtiments contigus encombrés de blessés et de malades. Douloureux souvenir !

En 1872, TOURDES suit à Nancy la Faculté de Médecine.

Dans notre cité Lorraine, il réorganise cet enseignement de la Médecine légale qu'il avait élevé si haut à Strasbourg. Retrouver les ressources nécessaires pour ses démonstrations pratiques fut son premier souci, et grande fut sa satisfaction lorsqu'il réussit à faire installer dans les locaux mêmes de la Faculté, une morgue, qui lui permit de rétablir cette Clinique médico-légale qu'il avait su créer ailleurs, trente ans auparavant.

TOURDES ne consacra pas uniquement ses efforts à la réorganisation de son enseignement ; il apporte encore la plus précieuse activité à l'installation et au développement de notre Ecole, dont la prospérité lui a toujours tenu profondément à cœur. Les multiples services qu'il lui a rendus, lui avaient depuis longtemps assuré l'estime et la reconnaissance générale, lorsqu'en 1870, après la retraite du Doyen STOLTZ, ses collègues le désignèrent à l'unanimité pour sa succession. C'est TOURDES qui apporta le plus utile concours aux études préliminaires à la construction de notre grand Hôpital des cliniques, l'Hôpital civil. Il fut le rapporteur de la commission qui élaborait le programme à suivre pour élever ce bel et vaste établissement. Son « Projet de reconstruction des Hospices civils » reste une étude remarquable où tous les éléments d'une question aussi importante

sont examinés de la manière la plus approfondie et avec une exactitude de détails, des plus scrupuleuses.

C'est sous son Décanat que l'Hôpital civil a été inauguré et que furent commencées les premières études qui devaient aboutir à l'élévation de cet autre monument qui fait tant d'honneur à l'Université et à la ville, l'Institut anatomique. TOURDES avait sa place au Conseil académique, à l'ancien Conseil général des Facultés, aujourd'hui Conseil de l'Université. Il a représenté les Facultés de Médecine au Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Tant de services importants devaient être officiellement reconnus. TOURDES était Officier de l'Instruction publique ; en 1881, il fut promu Officier dans la Légion d'Honneur. Récompense bien méritée, hommage justement rendu à l'homme de science, au Professeur éminent, au Doyen dévoué à la Faculté.

Le renom du savant, l'autorité incontestée du Médecin légiste et de l'hygiéniste désignaient notre estimable collègue pour les fonctions publiques. TOURDES acceptait toutes celles dans lesquelles il croyait pouvoir être utile. C'était pour lui, non un honneur, mais un devoir qu'il remplissait avec conscience. Son exactitude augmentait la valeur de sa précieuse collaboration.

Il fit partie de la Commission municipale des logements insalubres, du Conseil d'Hygiène et de salubrité du Département. Comme Membre et comme Vice-président, il s'y est signalé par de nombreux travaux, par la sagesse de ses avis, par la direction imprimée à une institution qui rend à la population de réels services. D'une honorabilité professionnelle parfaite, toujours disposé à se dévouer pour le corps médical, la confiance et l'estime de ses confrères l'avaient désigné comme successeur de LALLEMENT, pour présider l'Association de prévoyance et de secours mutuels des Médecins de Meurthe-et-Moselle. Son dévouement pour l'œuvre lui valut le grand honneur d'être appelé à siéger comme Vice-président au Conseil Central de l'Association Générale des Médecins de France. Ces fonctions, il les a exercées jusqu'au dernier jour.

C'est en novembre dernier, en se rendant à une séance importante de la Commission administrative de notre Association locale, qu'il a ressenti les premières atteintes du mal qui devait nous l'enlever. TOURDES vient de s'éteindre après une longue vie, noblement remplie, vie de labeur, de dévouement pour la science et l'enseignement, de probité et d'honorabilité professionnelles, de

patriotisme élevé. Longue est la liste des services rendus par le savant ; imposante aussi celle des travaux du Professeur et du Médecin. Comme Médecin légiste, TOURDES a acquis une renommée universelle ; il est une des gloires françaises de la Médecine légale. Le talent du Maître, sa grande bienveillance, son entier dévouement pour les élèves, la bonté toute paternelle avec laquelle il les accueillait et s'efforçait de leur être utile, la simplicité et la bonhomie avec lesquelles il se plaisait au milieu d'eux, nous tous les avons admirés et en avons apprécié les bienfaits. Nous en conserverons le plus reconnaissant souvenir. Le nom de notre Maître restera gravé dans nos cœurs comme il l'est dans le livre d'or de la Faculté, où ajouté à celui du père, il marque une période glorieuse d'un grand siècle de durée.

Ce que TOURDES a fait pour la science, pour l'enseignement, pour ses élèves, pour sa chère Faculté de Médecine, il l'a fait aussi pour la profession médicale, à laquelle il était profondément attaché et dévoué. Il avait le sentiment le plus profond de la confraternité, accordait une estime et une sympathie égales à tous ses confrères, au plus modeste comme au plus renommé ; il les aimait et recherchait leur compagnie. Son assiduité à toute réunion de médecins est unanimement reconnue. Notre estimable confrère voulait le corps médical puissant, entouré de la considération générale, du public et des pouvoirs. En toute occasion, en toute circonstance, il encourageait les médecins à s'unir, à s'entr'aider dans l'accomplissement de leur mission humanitaire, à se dévouer partout où, de par leurs connaissances spéciales, ils pouvaient être utiles. Celui que nous pleurons prêchait d'exemple.

A l'autorité du savant, à l'admiration et à la reconnaissance que collègues, confrères, élèves lui conservaient, s'ajoutaient l'estime et le respect de tous.

Touchante était sa réception, lorsqu'il se présentait à quelque assemblée de médecins ! Quelle belle fête, les associations médicales du Département des Vosges ne lui avaient-elles pas préparées, il y a trois ans. Quelle belle ovation lui était faite, lorsqu'il venait assister à une séance de Société savante ! A Paris, à l'Académie de Médecine, où il aimait aller, heureux d'y retrouver de ses anciens élèves, aujourd'hui, à leur tour, des Maîtres, chaque fois l'illustre Compagnie s'empressait de rendre un solennel hommage au savant modeste, universellement estimé et vénéré, qui a honoré la science et la profession médicale durant une si longue série d'années.

Outre ses nombreuses obligations, ses multiples devoirs, TOURDES trouvait encore le temps, dans ses rares loisirs d'homme de science et de médecin, de cultiver les lettres. Il affectionnait entre toutes les études d'histoire, était Membre de l'Académie Stanislas, et son remarquable discours sur les origines de l'enseignement médical en Lorraine et la Faculté de Pont-à-Mousson a été le fruit de ses lectures et de ses patientes recherches.

Aux services rendus par le savant, aux mérites de la vie publique, TOURDES joignait ceux de la vie privée, les vertus du père de famille. Il en a trouvé la juste récompense dans le tendre attachement d'enfants qui ont fait son honneur, et qui jusqu'à ses derniers moments l'ont entouré de l'affection la plus touchante et des soins les plus dévoués. Cette affection et ce dévouement, ils en avaient eux-mêmes eu l'exemple dans la grande bonté, la bienveillance extrême que leur père témoignait à tous ceux qui l'approchaient. Ces qualités du cœur trouvaient leur appui, chez TOURDES, dans une grande piété. Toute cette longue vie si honorable et si utile, suscite des sentiments d'admiration et de vénération profondes. Elle est un exemple qui fortifie et qui encourage. La Faculté de Médecine, la Cité, le Corps médical de la France entière en conserveront le pieux souvenir.

ANNEXES

Professeurs par année de décès (jusqu'en 1930)

		Né	DECES
BLONDLOT	NICOLAS	1808	1877
HIRTZ	MATTHIEU	1809	1878
RAMEAUX	JEAN-FRANCOIS	1805	1878
ENGEL	LOUIS	1821	1880
RIGAUD	PHILIPPE	1805	1881
MICHEL	EUGENE	1819	1883
MOREL	CHARLES	1822	1884
RITTER	EUGENE	1837	1884
SIMONIN	EDMOND	1812	1884
BACH	MARIE-JOSEPH	1809	1886
LALLEMENT	EDMOND	1838	1889
DEMANGE	CHARLES	1815	1890
POINCARÉ	EMILE	1828	1892
FELTZ	VICTOR	1835	1893
PARISOT	VICTOR	1811	1895
COZE	LEON	1819	1896
STOLTZ	JOSEPH	1803	1896
HEYDENREICH	ALBERT	1849	1898
TOURDES	GABRIEL	1810	1900
DEMANGE	EMILE	1846	1904
BARABAN	LEON	1850	1905
HECHT	LOUIS-EMILE	1830	1906
HERRGOTT	FRANCOIS-JOSEPH	1814	1907
MONOYER	FERDINAND	1836	1912
SCHMITT	JOSEPH	1855	1912
SCHUHL	EMILE	1861	1913
SPILLMANN	PAUL	1844	1914
CHARPENTIER	AUGUSTE	1852	1916
GUILLOZ	THEODORE	1868	1916
BERNHEIM	HIPPOLYTE	1840	1919

BEAUNIS	HENRI	1830	1921
ROHMER	JOSEPH	1856	1921
CHRETIEN	HENRI	1845	1923
MEYER	EDOUARD	1860	1924
SENCERT	LOUIS	1878	1924
HAUSHALTER	PAUL	1860	1925
GROSS	FREDERIC	1844	1927
HERRGOTT	ALPHONSE	1849	1927
PRENANT	AUGUSTE	1861	1927
VAUTRIN	ALEXIS	1859	1927

Le transfèrement

La candidature et l'accueil de Nancy

Jean-Pierre GRILLIAT¹²

Nancy en 1871

Si la ville s'était montrée peu dynamique durant la première partie du siècle, un certain nombre d'initiatives et d'innovations avaient marqué les dernières décennies. Il convient d'évoquer tout spécialement la création en 1854 de deux Facultés, une de lettres et une de sciences en 1864, la création d'une Faculté de droit avec la construction du « Palais Universitaire » inauguré en 1864.

Durant la guerre de 1870, la ville fut occupée dès le 12 août pratiquement sans combat ni dégâts matériels. Dans les suites de la guerre, beaucoup d'Alsaciens et de Lorrains du nord vinrent s'installer à Nancy et en Lorraine du sud. Souvent ils transplantaient avec eux leurs commerces et leurs industries créateurs d'activités et d'emplois. Il s'ensuivit une augmentation importante de la population qui en vingt ans passa de 50000 habitants à 75000 d'où, également, le développement d'un dynamisme industriel et intellectuel qui va marquer l'évolution de Nancy.

Les grands acteurs nancéiens

C'est dans ce contexte qu'intervient la question du transfert de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Trois personnalités vont jouer un rôle déterminant dans le transfert de la Faculté de Médecine de Strasbourg

- Edmond Simonin est le représentant de la tradition de l'enseignement de la médecine en lorraine. Rappelons qu'après la suppression des universités en septembre 1793, Jean-Baptiste Simonin, le grand-père d'Edmond, précédemment professeur au Collège de Chirurgie créé en 1770, organisa un enseignement libre. En 1808, il créa un cours d'instruction médicale en association avec

¹² Jean-Pierre GRILLIAT¹² (1924-2007), professeur de médecine interne à Nancy

Alexandre de Haldat du Lys. Il fut relayé à partir de 1814 par son fils qui enseigna à l'Ecole libre de Médecine devenue Ecole secondaire de Médecine en 1822.

Lorsque les Ecoles secondaires furent transformées en Ecoles préparatoires de Médecine (oct. 1840) Edmond Simonin (troisième de la dynastie) devint professeur dans l'établissement de Nancy, puis Directeur à partir de 1850 et y enseigna la chirurgie.

C'est donc un homme expérimenté, héritier d'une longue tradition familiale qui dirigeait l'Ecole de Médecine en 1870. Il avait pour elle de grandes ambitions et avait déjà participé à deux démarches infructueuses (1860 et 1866) auprès des pouvoirs publics pour que l'Ecole de Nancy soit transformée en Faculté.

- Henri Auguste Varrey est de toute autre origine. Né à Vittel en 1826, il sortit major de Polytechnique en 1849 ; il prit une part active dans l'établissement des lignes de chemin de fer de la région Lorraine.

En 1869, il est nommé ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Nancy et prend une part active à l'organisation de la défense nationale. Aux élections de février 1871, il se présente sur la liste républicaine de Gambetta. Elu, il démissionne le 1er mars lors du débat sur les préliminaires de paix, puis siège à nouveau à partir du 20 mars.

Il deviendra Conseiller Général et rapidement président du Conseil Général. Il sera plus tard ministre des travaux publics dans les deux premiers ministères de son camarade de Polytechnique Freycinet.

Il sera Sénateur en 1876 et le restera jusqu'à sa mort en 1883. Ce républicain lorrain fut un bon défenseur des intérêts de Nancy et fut inspiré dans son action universitaire, par un troisième personnage apparemment dans l'ombre du fait de son âge et son état de santé mais en réalité très actif par personnes interposées. Il s'agit du Baron Prosper Guerrier de Dumast (1796-1883).

- Guerrier de Dumast est né à Nancy le 26 février 1796, issu d'une famille noble, originaire du Roussillon, installée en Lorraine au XVIIIème siècle. Son père et son grand-père furent, au travers des régimes, de loyaux serviteurs de l'état. Prosper Guerrier de Dumast en début de carrière fut nommé (par son père) commissaire puis administrateur militaire à Phalsbourg. A l'issue de rapides études de droit à Paris et après s'être approché de la « Franc-Maçonnerie », il joua un rôle dans la renaissance catholique dans le sillage de Laménais.

Il fut à partir de 1848 un ardent défenseur de la décentralisation en voyant les applications et avantages pour Nancy et la Lorraine. C'est ainsi qu'il fut à l'origine du mouvement lotharingiste.

Grâce à son dynamisme et sa détermination ce spécialiste des langues orientales fut à l'origine de deux centres culturels à Nancy : le Musée Lorrain et surtout l'Université. A ce sujet l'obtention de trois Facultés sous le régime impérial ne lui suffisait pas, il manquait à ses yeux une Faculté de Médecine et il était décidé à faire tout son possible pour qu'elle soit créée.

En 1871, lorsque le problème du transfert de la Faculté de Strasbourg se pose, il est âgé (74 ans) mais surtout très handicapé par une cécité. Il doit donc agir plus comme inspirateur que comme acteur. C'est ainsi que le Baron va collaborer avec le républicain Varrey tout en reconnaissant la « conduite noble d'Edmond Simonin qui travaille franchement à faire aboutir les choses ».

Les initiatives nancéiennes en faveur du transfert de la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy

- Il se trouve que le 27 septembre 1870, au moment de la capitulation de Strasbourg, Simonin adressait au Préfet de la Meurthe son rapport annuel. Il y faisait le constat du bon fonctionnement de l'Ecole préparatoire de Médecine de Nancy. Il soulignait la possibilité d'augmenter la capacité de l'Ecole déjà envisagée dans les années passées pour des étudiants hongrois et polonais et tout récemment pour des étudiants venant des Ardennes et d'Alsace.

Le 16 mars 1871, alors que les préliminaires de paix sont connus, il écrit au Maire de Nancy, Charles Welche et demande que le Conseil Municipal prenne des initiatives en faveur de la création d'une Faculté de Médecine à Nancy. Une commission est réunie par le Maire sous sa présidence, elle comporte six conseillers municipaux dont les professeurs à l'Ecole de Médecine, V. Parisot et L. Poincaré.

Le rapport passe en revue les ressources actuelles de l'Ecole de Médecine ainsi que les aménagements possibles pour en faire une Faculté de Médecine à part entière.

Les ressources anatomiques peuvent facilement être adaptées à l'augmentation du nombre des étudiants ; sur le plan clinique il est totalisé 5500 malades hospitalisés durant une année dans les diverses cliniques (dont il convient de retirer les aliénés qui n'interviennent pas dans l'enseignement) par contre, l'hôpital militaire de 500 lits est ouvert aux étudiants ainsi que le dépôt de mendicité et l'infirmierie des prisons.

Une comparaison avec les possibilités de Strasbourg en 1870 montre que les différences ne sont pas importantes. Il serait néanmoins nécessaire de créer un grand amphithéâtre et des salles de travaux pratiques, qui devraient être équipées d'instruments de démonstration.

L'Ecole supérieure de pharmacie ne devrait pas poser de problèmes particuliers d'autant plus qu'il existe à Nancy de nombreux lieux de stage.

Ainsi en prenant en compte les ressources cliniques et les ressources en matériel, le transfert de la Faculté de Strasbourg est souhaitable et parfaitement possible au prix de quelques adaptations. La conclusion est formelle :

« Il est indispensable que l'expression de la civilisation française, loin de s'affaiblir près des nouvelles frontières, y brille de son plus vif éclat : il faut que les foyers d'instruction projettent leurs rayons sur les parties de l'ancien territoire français de telle sorte que la persistance de l'union dans les idées puisse dans nos revers être la consolation des exilés et soutenir en eux l'espoir dans l'avenir ».

Manifestement ce rapport est quelque peu optimiste mais il sera à l'origine de deux initiatives capitales :

- D'une part une initiative parlementaire : le 30 mai 1871 le député du Nord-Est Henri Varrey, directement inspiré par Guerrier de Dumast, dépose sur le bureau de l'Assemblée Nationale, une proposition de loi en faveur du transfert de la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy.

Cette proposition fut renvoyée à une commission parlementaire dont le rapporteur fut malheureusement Etienne-Frédéric Bouisson. Ce professeur de physiologie ayant enseigné à Strasbourg, était doyen en exercice de la Faculté de Médecine de Montpellier. Par ailleurs, le président de la commission était le professeur Dumas, assesseur à la même Faculté. Tous deux s'étaient prononcés dès le 20 mai pour la disparition pure et simple de la Faculté de Strasbourg. Ils considéraient qu'en dehors de Paris et Montpellier il était inutile de maintenir ou de créer une troisième Faculté, que cela soit à Lyon ou à Nancy.

- La seconde initiative fut du domaine du Conseil Municipal qui se réunit le 9 juin 1871 en séance exceptionnelle pour demander au gouvernement de transférer à Nancy la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Les arguments furent principalement de trois ordres :

Arguments politiques vis à vis de l'Allemagne

« Considérant que l'intention du gouvernement allemand... est de doter Strasbourg d'une Université allemande, il importe de placer en face un centre important d'enseignement supérieur, capable de rivaliser avec elle.

Considérant que c'est un devoir pour la France de fournir à nos compatriotes qui nous sont arrachés les bienfaits d'une éducation française.

Les Facultés de Strasbourg pourraient être placées à Nancy mieux que dans toute autre, à titre de dépôt, pour être rétablies dans leur siège primitif, le cas échéant ».

Arguments techniques concernant les possibilités scientifiques à Nancy

« Considérant que les succès obtenus par les Facultés des lettres, des sciences et de droit, et l'Ecole de médecine établies à Nancy, démontrent que cette ville est éminemment propre au développement des institutions d'enseignement supérieur. Considérant que la nécessité de la création d'une Faculté de médecine à Nancy se prouve suffisamment par le développement croissant de son Ecole de médecine : la ville offre actuellement des ressources anatomiques et cliniques suffisantes pour les exigences d'un bon enseignement médical s'adressant à un chiffre de 250 élèves ».

Arguments concernant les possibilités matérielles de Nancy

« Considérant que la ville possède les locaux nécessaires pour installer sur-le-champ, dans des conditions très suffisantes, quoique provisoires, tous les cours d'une Faculté de médecine. La ville de Nancy fidèle à ses traditions libérales, est, par ailleurs, disposée à faire un sacrifice considérable pour l'installation définitive de la Faculté dont elle demande le rétablissement ».

En conséquence, le Conseil Municipal unanime demande au gouvernement, à l'Assemblée et au ministre de l'Instruction publique l'établissement à Nancy d'une Faculté de médecine, destinée à remplacer celle que perd l'Alsace.

On remarquera dans ce texte une certaine ambiguïté concernant l'avenir.

Il est dit d'une part que : les Facultés de Strasbourg pourraient être placées à Nancy à titre de dépôt, pour être rétablies dans leur siège primitif le cas échéant, d'autre part dans la conclusion il est demandé au gouvernement l'établissement à Nancy d'une Faculté destinée à remplacer celle que perd l'Alsace et de la translation à Nancy des quatre Facultés de Strasbourg et de l'Ecole supérieure de Pharmacie.

Le Conseil prend l'engagement de subvenir à leur installation immédiate et provisoire... et de contribuer à leur installation définitive conformément aux dispositions arrêtées par le Ministre de l'Instruction publique et la ville.

Quoiqu'il en soit cette déclaration fondamentale fut largement diffusée en particulier sur les bancs de l'Assemblée, elle servit de référence pour les discussions et débats qui suivirent.

Lyon ou Nancy ?

Aussitôt après l'élaboration des propositions de la municipalité, une mission se déplace à Versailles. Elle comporte le maire et des conseillers désignés qui iront joindre les députés de l'Est : Varroy, Desjardin et surtout Buffet, député des Vosges, et président de la ligue des députés du Nord-Est.

A la même période, trois enseignants strasbourgeois demandent à leur doyen Joseph Alexis Stoltz de venir à Paris pour exprimer au gouvernement le désir des professeurs de Strasbourg. A ce moment leur souhait est en faveur du transfert de la Faculté et de son personnel enseignant dans une grande ville, en l'occurrence Lyon. Dans son discours, lors de la rentrée à Nancy de la Faculté en 1872, le doyen Stoltz s'exprimera clairement : « ... Personne n'ignore, et nous ne tenons nullement à le cacher, que la Faculté de Strasbourg, dont les tendances ont toujours été plus pratiques que purement scientifiques, avait demandé à être transférée dans un centre plus peuplé que Nancy, où les hôpitaux et les malades abondent. Ce désir n'a pu être satisfait ».

Les positions du corps enseignant parisien vont dans le même sens. A. Deschambre, rédacteur en chef de la *Gazette hebdomadaire de chirurgie et de médecine* écrivait dès le 11 mars 1871 : « Entre ces deux villes, Nancy et Lyon, nous n'hésitons pas un seul instant, la ville de Lyon est digne de l'honneur de recevoir la Faculté de Strasbourg ». L'auteur évoque l'importance de la population 300000 habitants en face des 45000 à Nancy, la qualité des services hospitaliers, etc..

En fait, le corps médical lyonnais reste divisé sur cette question. Les chefs de service en place redoutent l'arrivée des professeurs strasbourgeois susceptibles d'occuper des places au détriment des Lyonnais. Ceux-ci souhaiteraient en fait non pas un transfert mais la création d'une Faculté sans apport extérieur. Pour les Lyonnais, il s'agit de créer des postes et des chaires pour eux-mêmes.

Cette attitude étonne et inquiète les Strasbourgeois. A. Blum, rédacteur en chef de la *Gazette médicale de Strasbourg* écrit en juin 1871 : « ... Lyon par sa situation, sa nombreuse population, ses hôpitaux, ses antécédents scientifiques semble être la ville désignée à recueillir l'héritage de Strasbourg. Depuis longtemps,

elle demandait une Faculté de Médecine. L'occasion était belle pour offrir une généreuse hospitalité aux savants professeurs de la Faculté de Strasbourg. Quelle n'a pas été notre surprise de voir Lyon profiter de l'occasion pour demander la création d'une Faculté, c'est-à-dire la transformation de son Ecole secondaire en Faculté de Médecine ! Il concluait : Autrement noble est la conduite à l'égard de Strasbourg de la ville de Nancy. Son Conseil Municipal abandonnant tout sentiment égoïste n'a songé qu'à l'intérêt général ».

Dans une correspondance du 15 juillet, Guerrier de Dumast observe que « les professeurs strasbourgeois paraissent s'adoucir ; ils ont l'air de ne plus trouver Nancy si mal ». Il s'y ajoute que, fin août, Lyon est le théâtre d'une agitation à laquelle les étudiants prennent une grande part. Cette situation indispose le gouvernement d'autant que Nancy donne l'image d'une « République » parfaitement tranquille.

Les conclusions de la commission nommée fin mai à la suite de la proposition du député Varroy sont présentées à l'Assemblée Nationale le 19 août. Comme on pouvait s'y attendre, le rapporteur Brisson conclut que Paris et Montpellier suffisent largement pour l'heure aux besoins nationaux ; il n'y a donc pas lieu d'envisager transfert ou création à Nancy ou à Lyon.

Les professeurs strasbourgeois peuvent être transférés dans l'une ou l'autre des deux Facultés existantes.

Le jour de la lecture publique du rapport, Varroy défendit, une fois encore, la proposition de Nancy en exposant « combien les alsaciens-lorrains verraient, dans une autre solution, une marque de mépris pour leurs souffrances ».

Durant cette séance, diverses propositions furent évoquées et quinze jours plus tard le député Royer présentait, enfin, une candidature lyonnaise pour le transfert de la Faculté de Strasbourg.

A ce moment la situation paraît confuse et inquiétante pour Nancy. Guerrier de Dumast qui suit ces affaires, constate que les « informations sont alarmantes, Lyon aurait gagné ». Il s'exprime avec l'emphase qu'on lui connaît : « Sommes-nous donc arrivés à ce degré de honte que ce drapeau de la science gauloise, n'osant plus se présenter en face de la science germanique, déserte définitivement le voisinage du Rhin pour celui du Rhône et s'aille se réfugier derrière les Alpes ».

Vers la solution Lorraine

Durant les mois de juillet et août les représentants de la Faculté de Médecine de Strasbourg, avec à leur tête le doyen Joseph-Alexis Stoltz, prirent des initiatives afin de traiter directement avec l'administration et le gouvernement : « dans ces démarches, dit Stoltz, j'ai été accompagné par mes collègues Rigaud, Hirtz et Héchel, le doyen de la Faculté de Médecine de Paris M. Wurtz. Alsacien, élève de Strasbourg. C'est lui qui nous a obtenu une audience de M. Thiers ».

Wurtz ayant exprimé les souhaits strasbourgeois de transfert vers Lyon, Thiers déclara : « Je suis Lorrain mais je prendrai tous les vœux et tous les arguments exprimés en considération ».

Le ministre de l'instruction publique, Jules Sultan, exprime début septembre son intérêt pour le transfert à Nancy. Ses arguments sont essentiellement politiques : nécessité de développer un foyer intellectuel de haut niveau à proximité du Rhin et face à l'Allemagne. Guerrier de Dumast exprime alors sa satisfaction mais redoute les intrigues qui peuvent survenir durant les vacances parlementaires (16 septembre, 8 décembre).

Dès la première séance de rentrée (8 décembre 1871), le député Varroy plaide une fois encore pour le maintien sur la frontière du Nord-Est d'une Université comprenant quatre Facultés : Droit-Lettres-Sciences (déjà existantes) et Médecine (par transfert de Strasbourg à Nancy). Jules Simon prit ensuite la parole pour annoncer un projet de loi visant à développer « sur les frontières du Nord-Est une Université complète nationale, faisant face et contrepoids aux Universités allemandes ».

Thiers avait donné son accord et Stoltz concluait dans sa correspondance : « Thiers, maintenant président de la République (31 août 1871), persiste pour Nancy ».

Il faudra néanmoins attendre dix mois pour que soit signé le décret présidentiel (1er octobre 1872)

« Article premier : La faculté de médecine et l'école supérieure de pharmacie de Strasbourg sont transférées à Nancy.

Le doyen de la faculté est provisoirement chargé de l'administration de ces établissements.

L'école de médecine et de pharmacie de Nancy est supprimée ».

Ce transfert ne fut évoqué à l'Assemblée Nationale que par le biais de la loi budgétaire.

Le 17 mars 1872, Jules Simon avait demandé à l'Assemblée Nationale le vote d'un budget extraordinaire pour « compenser la perte du matériel et des collections et pour équiper la nouvelle Faculté ». Il déclare :

« L'Assemblée approuvera certainement l'idée du gouvernement de reformer dans l'Est un foyer intellectuel qui rappelle celui de Strasbourg. L'ancienne capitale de la Lorraine est digne de ce choix. D'autres raisons ont poussé la commission du budget à s'opposer à la création d'une Faculté de médecine à Lyon au moment même où l'on transfère à Nancy la Faculté de Strasbourg ».

Ainsi de longs mois avaient été nécessaires pour réaliser au plan administratif le transfert de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Il fallait résoudre parallèlement les problèmes humains de répartition des charges et enseignements. Ce fut l'objet de tractations souvent âpres, menées par le doyen strasbourgeois et E. Simonin directeur de l'ancienne Ecole de Médecine de Nancy. Finalement, la part strasbourgeoise fut prépondérante pour ce qui est de l'attribution des chaires (quatorze pour les Strasbourgeois, trois pour les Nancéiens) tandis que l'implantation hospitalière fut précaire jusqu'à l'établissement d'un nouvel hôpital en 1883.

Restait aux enseignants strasbourgeois à s'adapter à leur nouvelle vie. Voici ce qu'en dit Bernheim quarante ans plus tard lors de son jubilé (1910) et à la fin de sa carrière universitaire : « L'adaptation nouvelle ne se fit pas sans tiraillements douloureux. Les souvenirs de Strasbourg étaient trop récents ; et notre nouveau champ d'enseignement clinique, l'hôpital Saint-Charles, avait un aspect lugubre qui navrait le cœur »... « Nous trouvâmes chez plusieurs de nos collègues de Nancy une hospitalité qui rompit la glace »... « Nous rencontrâmes parmi nos nouveaux confrères, des modèles de dignité et d'honorabilité ».

Les réticences du doyen Stoltz¹³

Dans son discours prononcé lors de la rentrée de la Faculté en 1872, le doyen Stoltz, tout en rendant hommage à Nancy, exprime sans ambiguïté sa préférence pour une autre ville :

« ... Personne n'ignore, et nous ne tenons nullement à le cacher, que la faculté de Strasbourg, dont les tendances ont toujours été plus pratiques que purement scientifiques, avait demandé à être transférée dans un centre plus populeux, où les hôpitaux et les malades abondent. Ce désir n'a pu être satisfait. Aujourd'hui notre faculté alsacienne est heureuse d'accepter l'hospitalité que la Lorraine lui a généreusement offerte... ».

« ... La Faculté de médecine de Nancy d'aujourd'hui n'est donc que la Faculté de Strasbourg transférée, dont l'Ecole de Nancy n'était qu'une annexe et dans laquelle celle-ci se trouve maintenant fondue... ».

« ... Nous avons dû abandonner une ville où nous possédions à peu près toutes les ressources nécessaires à l'instruction complète de nos élèves... ».

« ... Pouvions-nous venir à Nancy sans demander les mêmes avantages d'installation ? Pouvions-nous nous contenter des locaux de l'Ecole préparatoire de médecine ? Personne ne le soutiendra. Nous avons donc dû faire connaître les besoins les plus urgents du service sous ce rapport. Nous déclarons avec empressement que nous avons trouvé chez les autorités de la Ville et du Département les meilleures intentions... ».

« ... Mais, Messieurs, avoir un logement ne suffit pas pour entrer en ménage ; il faut aussi un mobilier, des ustensiles, et à tout ouvrier il faut des instruments de travail. Or, nous avons quitté notre province, pauvres comme Job ; à peine nos personnes ont-elles pu s'éloigner avec sécurité. Nos instruments, nos musées, notre bibliothèque, même nos archives, sont restés entre les mains de l'Etranger. Ces collections si vastes et si intéressantes, amassées pendant l'espace de quatre-vingts ans au prix de tant de travail et de sacrifices, par une succession d'hommes dont les talents et les labeurs ont été constatés par le monde scientifique : tout est perdu pour nous !... ».

¹³ Extrait des discours du doyen Stoltz à la rentrée 1872.

« ... Quant à celui qui a l'honneur de parler devant vous, Messieurs, c'est pour remplir un devoir sacré qu'il a accompagné ses collègues de Strasbourg dans l'exil, car sa carrière scientifique touche à sa fin : il est résolu néanmoins de ne pas les quitter avant que des efforts communs aient créé, dans la ville qui nous a adoptés, un établissement qui puisse rivaliser avec celui qu'on élève sur les décombres du nôtre et avec nos dépouilles... »-.

Les ouvrages historiques de l'auteur¹⁴

- Jacques Parisot, Professeur de médecine de Nancy, EIP¹⁵, 2023
préface de Thévenin
- Théodore Guilloz, Professeur de médecine de Nancy, EIP, 2023
préface du doyen Roland
- Hippolyte Bernheim, Professeur de médecine de Nancy, EIP, 2023
préface de Mme Sicard-Lenattier
- Leçons inaugurales et discours, EIP, 2023
préface du docteur Vadot
- Les professeurs de médecine de Nancy de 1872 à 2023 - Ceux qui nous ont quittés (tome 1), EIP, 2023
préface du professeur Rabaud
- Les professeurs de médecine de Nancy de 1872 à 2023 - Ceux qui nous ont quittés (tome 2-compléments), EIP, 2023
préface du professeur Aliot
- Les cent cinquante ans de la faculté de médecine de Nancy
volume 1 : De sa renaissance en 1872 jusqu'à l'aube du 21ème siècle, EIP, 2022
préfaces de Klein (maire de Nancy), des doyens Braun, Roland et Sibilia (Strasbourg), et du professeur Rabaud
volume 2 : Les professeurs décédés : 1872-2022, EIP, 2022
préfaces de Hénart (ancien maire de Nancy) et du professeur Schmitt
- In memoriam : les professeurs de médecine disparus de 2014 à 2019, EIP, 2020
préface du professeur Schmutz
- Les professeurs de médecine de Nancy de 1872 à 2013 - Ceux qui nous ont quittés, Ed. Euryuniverse, 2014
préface du doyen Coudane
- Les professeurs de médecine de Nancy de 1872 à 2010 - Ceux qui nous ont quittés, Ed. Euryuniverse, 2010
préface du professeur Larcen
- Les professeurs de la Faculté de médecine de Nancy de 1872 à 2005 - Ceux qui nous ont quittés, Ed. Bialec, 2006¹⁶

¹⁴ Tous les ouvrages de l'auteur sont consultables sur le site : www.bernard-legras-nancy.fr

¹⁵ Ed. *Independently published* (auto-édition KDP)

préfaces des professeurs Roland, Royer et Larcen,

- Les médecins de la Faculté de Nancy - Le livre souvenir, Ed. G. Louis, 2006

préface de Rossinot (maire de Nancy)

Ouvrages cosignés

- Les portraits peints, dessinés ou gravés à la Faculté de médecine de Nancy (avec J. Floquet et J. Vadot), EIP, 2020

- La Faculté de médecine et l'Ecole de pharmacie de Nancy dans la Grande Guerre (avec P. Labrude), Ed. G. Louis, 2016

préfaces des doyens Paulus et Roland

- Le patrimoine artistique et historique hospitalo-universitaire de Nancy (avec A. Larcen, J. Floquet et P. Labrude), Ed. G. Louis, 2014¹⁷

préface de Rossinot (maire de Nancy)

- Les Hôpitaux de Nancy : L'histoire, les bâtiments, l'architecture, les hommes (avec A. Larcen), Ed. G. Louis, 2009

préface de Rossinot (maire de Nancy)

¹⁶ Prix 2006 de la Société française d'histoire de la médecine.

¹⁷ Prix 2014 de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux (mention spéciale)